



MRC de PORTNEUF



Caractérisation et évaluation des paysages de la MRC de Portneuf

Pour un aménagement durable des paysages humanisés portneuvois



Volume 2

Fiches synthèse par municipalité

Février 2014





MRC de PORTNEUF



Caractérisation et évaluation des paysages de la MRC de Portneuf :

Pour un aménagement durable des paysages humanisés portneuvois

Volume 2

Fiches synthèse par municipalité

Février 2014

Photos de la page couverture :

- Église de Rivière-à-Pierre
- Manoir Édouard-Larue à Neuville
- Le village de Saint-Thuribe



TABLE DES MATIÈRES

Fiches synthèse par municipalité	1
Ville de Cap-Santé.....	3
Municipalité de Deschambault-Grondines.....	9
Ville de Donnacona.....	17
Ville de Lac-Sergent.....	23
Ville de Neuville.....	29
Ville de Pont-Rouge.....	37
Ville de Portneuf.....	43
Municipalité de Rivière-à-Pierre.....	51
Municipalité de Saint-Alban.....	59
Ville de Saint-Basile.....	67
Municipalité de Saint-Casimir.....	75
Municipalité de Sainte-Christine-d’Auvergne.....	83
Municipalité de Saint-Gilbert.....	91
Municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf.....	97
Ville de Saint-Marc-des-Carières.....	105
Ville de Saint-Raymond.....	111
Municipalité de Saint-Thuribe.....	121
Municipalité de Saint-Ubalde.....	127
ANNEXE 1	135
Percées visuelles d’intérêt identifiées par la MRC de Portneuf (2003) - Clé de correspondance des numéros entre la carte B et le corpus.....	135

Fiches synthèse par municipalité

Les 18 fiches de ce chapitre présentent, pour chacune des municipalités de la MRC de Portneuf, une synthèse de l'étude paysagère de 2006 (MRC de Portneuf) et des données récoltées pour le présent mandat. Les fiches sont présentées par ordre alphabétique des toponymes. Pour chacune des fiches, des extraits des cartes grands format (A, B et C en pochette) ont été insérés, accompagnés de la légende de la carte correspondante. Pour de plus amples informations concernant la méthodologie employée, la caractérisation ou l'évaluation des paysages, voir le rapport principal (volume 1).

Les fiches synthèses sont présentées dans l'ordre suivant :

1. Cap-Santé
2. Deschambault-Grondines
3. Donnacona
4. Lac-Sergent
5. Neuville
6. Pont-Rouge
7. Portneuf
8. Rivière-à-Pierre
9. Saint-Alban
10. Saint-Basile
11. Saint-Casimir
12. Sainte-Christine-d'Auvergne
13. Saint-Gilbert
14. Saint-Léonard-de-Portneuf
15. Saint-Marc-des-Carières
16. Saint-Raymond
17. Saint-Thuribe
18. Saint-Ubalde

1. Fiche-synthèse paysage

VILLE DE CAP-SANTÉ

Ensembles paysagers :

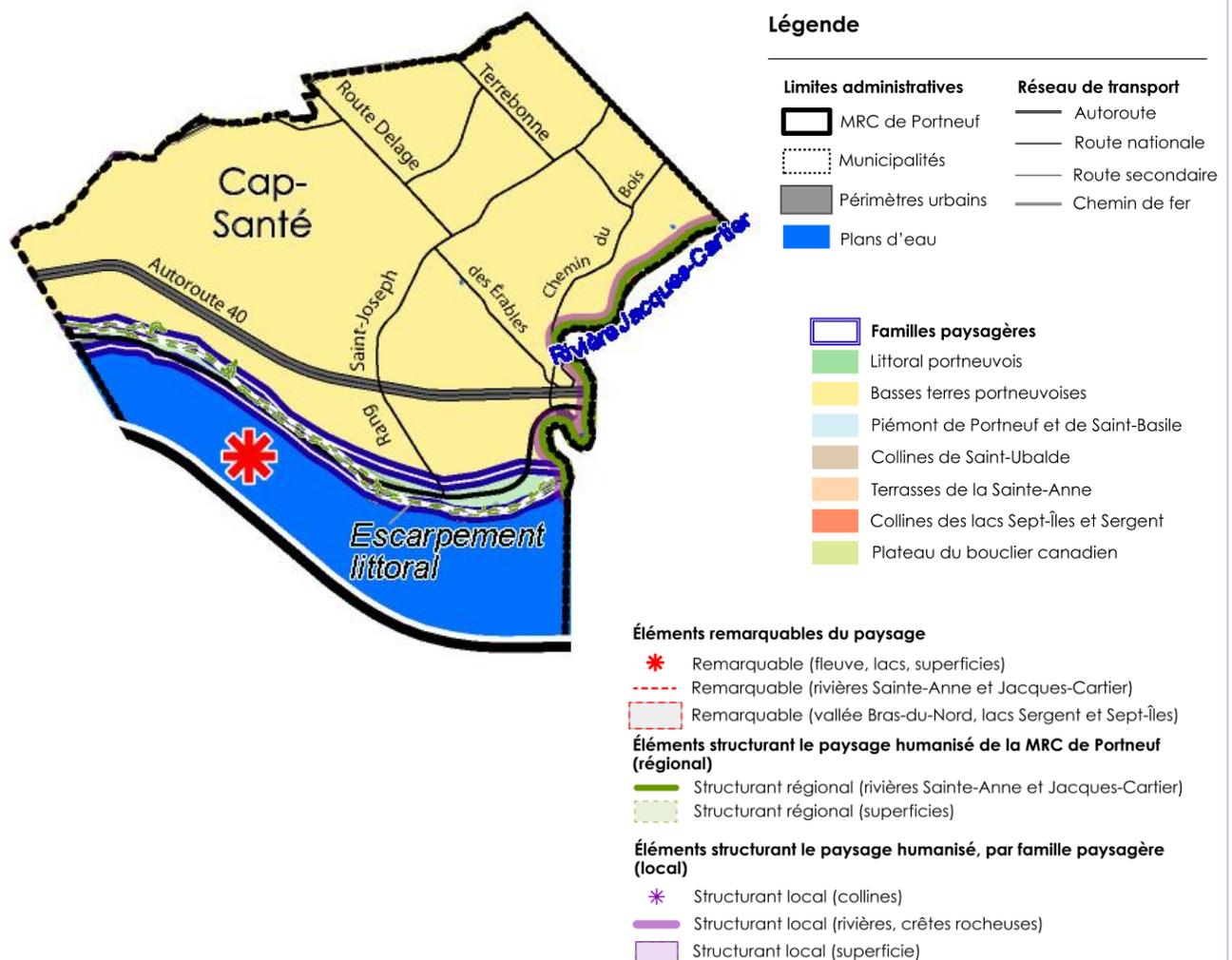
Littoral portneuvois (environ 20 % du territoire)

Basses terres portneuvoises (plus de 80 % du territoire)

Numéros des percées visuelles d'intérêt (MRC de Portneuf, 2003)¹ :

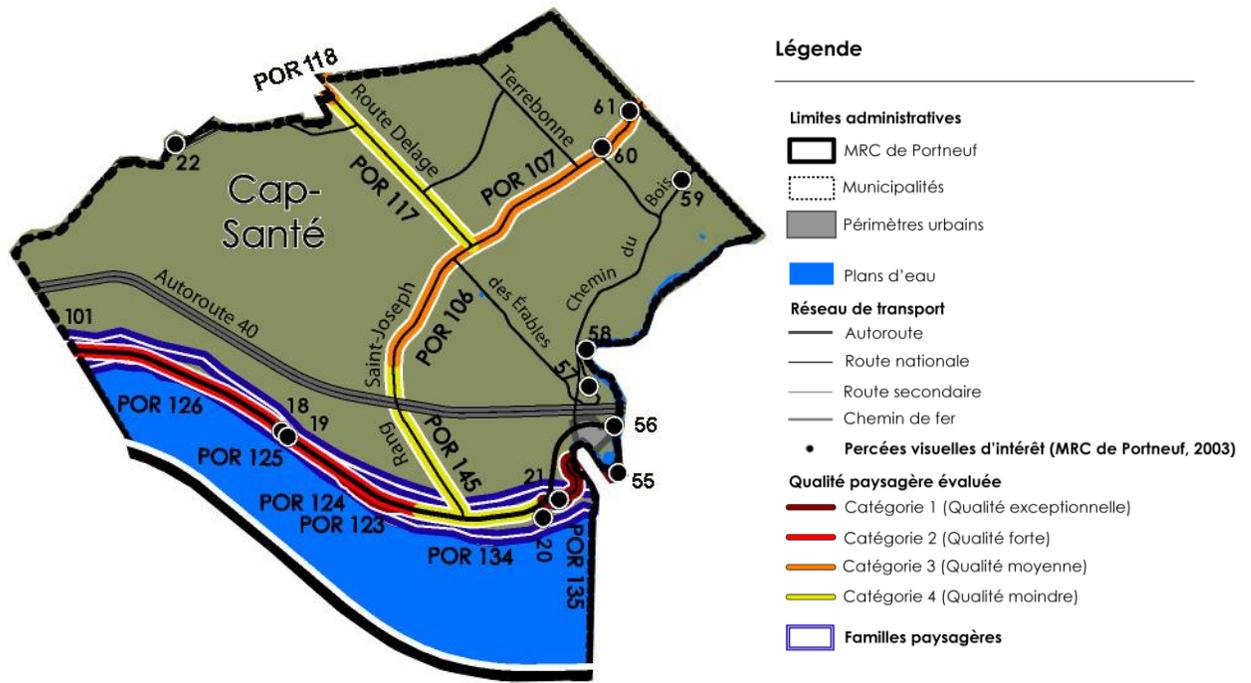
18-22; 56-57; 59-61

Cartographie : caractérisation et évaluation de la qualité des paysages (Ruralys, 2012) et percées visuelles d'intérêt (MRC de Portneuf, 2003)



Carte 1. Caractérisation des paysages de la municipalité de Cap-Santé et éléments structurants et remarquables du paysage. Extrait de la carte A en pochette.

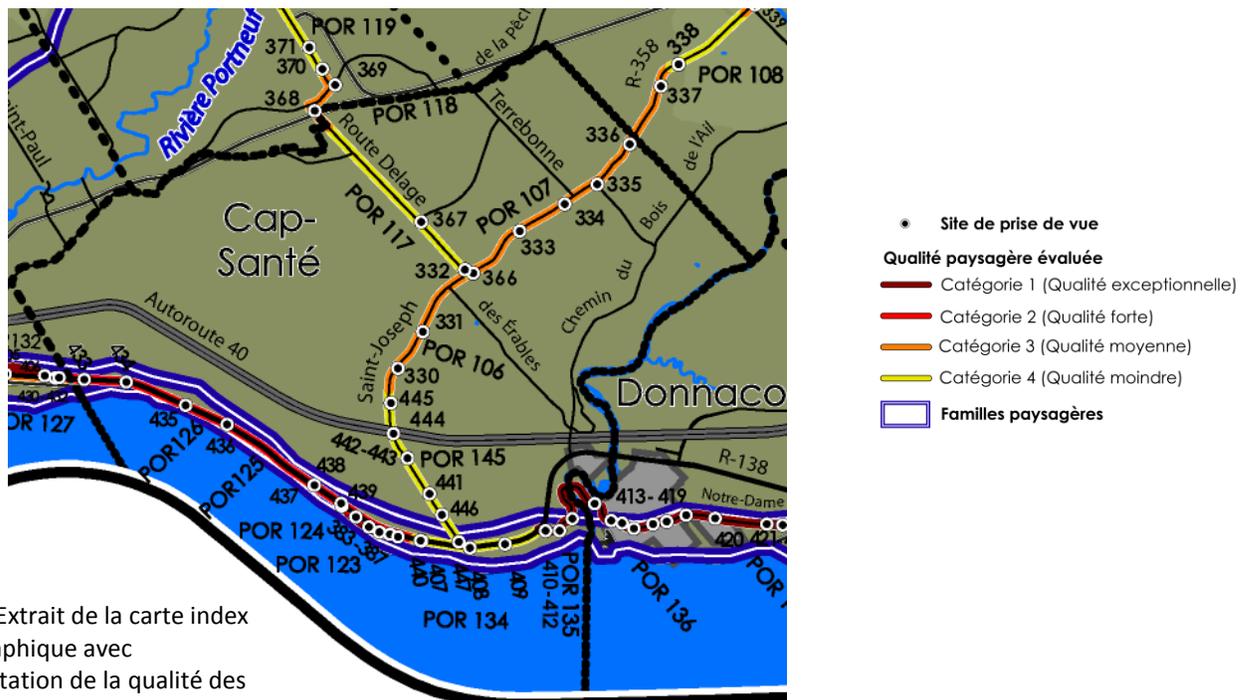
¹ Ces numéros uniques correspondent à un code d'identification des percées visuelles disponible à l'annexe 1.



Carte 2. Évaluation de la qualité des paysages de la municipalité de Cap-Santé et localisation de percées visuelles d'intérêt (évaluation de la qualité des paysages visibles le long d'un échantillon de routes). Extrait de la carte B en pochette.

Numéros des sites de prises de photos (carte C en pochette) :

330-336; 366-368; 382-387; 407-412; 433-447



Carte 3. Extrait de la carte index photographique avec représentation de la qualité des paysages (carte C en pochette).

Éléments majeurs du paysage naturel²

- Le cap Santé.
- L'escarpement littoral boisé.
- La rivière Jacques-Cartier.

L'occupation du territoire

- Le littoral plutôt urbanisé (périmètre urbain) avec une dilution du patrimoine bâti. En marge du périmètre urbain, occupation plus rurale.
- L'occupation du littoral par des résidences vise la vue sur le fleuve : bâti serré qui souvent obstrue les percées visuelles à partir de la route.
- La proximité de Québec et de l'autoroute augmente la demande de terrains: de nouveaux quartiers se construisent.

L'histoire et le patrimoine

- L'occupation historique du territoire est marquée dans le paysage par le réseau routier et la qualité et la persistance dans le temps de certains éléments du patrimoine bâti : maisons du Vieux Chemin, site de l'église et quai. Cette occupation historique est difficile à cerner par endroits.
- La situation du noyau villageois ancien au sommet du cap Santé, une position stratégique sur un promontoire.
- Le manoir seigneurial Allsopp et le site du fort Jacques-Cartier.

Attraits/incohérences et contrastes

- **Points forts :**
 - Les rares ouvertures sur le fleuve là où le littoral est trop étroit pour la construction.
 - La proximité du fleuve lorsque la route 138 est au bas de l'escarpement à seulement quelques mètres du niveau du fleuve,
 - Le Vieux Chemin, le site de l'église et le quai.
 - L'ensemble formé de la rue Notre-Dame, du manoir Allsopp et de l'érablière voisine.
 - L'occupation du littoral par des habitations de villégiature.
 - L'église de Cap-Santé : architecture monumentale de la Nouvelle-France.
 - Plusieurs maisons de style néo-français.
- **Points de repère :**
 - Le cap Santé
 - L'église de Cap-Santé
- **Faiblesses :**
 - La forte pression de développement résidentiel ressentie sur le littoral et près de l'autoroute.
 - La fermeture de la vue au fleuve sur plusieurs sections de la route 138.
 - L'enfrichement de parcelles cultivables entre la route et le fleuve, ce qui causera à moyen terme une fermeture du paysage.

² Ces éléments structurants sont illustrés sur la carte A et ont été remis à la MRC sous forme de fichiers cartographiques.

- Le bâti de villégiature en mutation/déséquilibre : perte ou effacement du patrimoine de villégiature, gabarit des nouvelles constructions non intégré à l'ensemble, déstructuration du bâti par une cohabitation des styles.
- L'escarpement boisé très fragile à tout type de déboisement.
- Le tracé de la 138 efface celui de l'ancienne route (même si ce dernier est encore présent) : largeur, fonction commerciale. On remarque une banalisation du bâti ancien à travers le bâti plus moderne, ou encore son effacement à travers le bâti récent. De plus, des maisons exceptionnelles sont aussi « cachées », pouvant être invisibles au passant non avisé ou néophyte.

Paysages d'intérêt et identitaires

- La partie ouest de la route 138.
- Le site de l'église et du quai.
- Le manoir Allsopp et le boisé qui l'entoure.
- Les percées visuelles sur le littoral (ouest de la municipalité).
- Le Vieux Chemin.

Évaluation des paysages :

Cap-Santé, tout comme les autres municipalités du littoral, possède des paysages humanisés dont l'histoire et les traces qu'ils en conservent sont recherchées par les amateurs de patrimoine. Toutefois, ces paysages sont aussi les plus menacés de la MRC.

- *Intérêt paysager : FORT.*
- *Pression de développement : TRÈS FORTE.*
- *Risques de pertes de patrimoine paysager : FORTS – Sur le littoral, le bâti patrimonial de plus de 300 ans a été dilué en une quarantaine d'années de développement moderne. Outre ce qui a été déjà perdu, le patrimoine paysager de la portion littorale est sensible à tout type d'intervention qui menacerait son intégrité. FORT – En milieu rural au nord, les développements résidentiels de type « banlieue » constituent aussi une menace à l'intégrité du paysage, d'où l'importance d'en encadrer l'implantation.*

Recommandations générales et orientations spécifiques

- Interdire le déboisement dans l'escarpement qui borde la route 138 au nord.
- Aménager la route (aménagement paysager, végétalisation, etc.) dans le secteur du Vieux Chemin afin de mieux mettre en valeur le tracé ancien.
- Protéger le secteur de la rue Notre-Dame (paysage de vallée); nous avons remarqué une nouvelle construction près du manoir. Elle était toutefois camouflée dans la végétation.
- Mettre en valeur les abords du fleuve.
- Contrôler le développement domiciliaire surtout en ce qui a trait à la hauteur des bâtiments par rapport au voisinage.

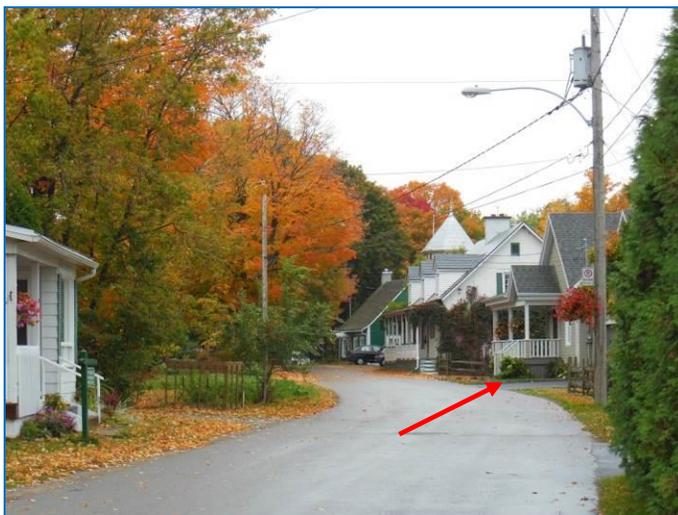
En images :



Vue sur l'église de Cap-Santé bouchée par la végétation (Littoral portneuvois, route 138, direction sud, photo 121009_47, indice de qualité : 2)



Paysages agricoles ouverts des basses terres à Cap-Santé (Basses terres portneuvoises, route 358, direction sud-est, photo 121003_074, indice de qualité : 3)



Patrimoine bâti du Vieux Chemin; insertion d'un bâtiment récent (Littoral portneuvois, Vieux Chemin, direction est-nord-est, photo 121004_061, indice de qualité : 1)



Ouverture sur le fleuve grâce à la présence du chemin de fer. Secteur convoité du côté nord de la route (Littoral portneuvois, route 138, direction est, photo 121009_021, indice de qualité : 2)

2. Fiche-synthèse paysage

**MUNICIPALITÉ DE
DESCHAMBAULT-
GRONDINES**

Ensembles paysagers :

Littoral portneuvois (environ 25 % du territoire)

Basses terres portneuvoises (60 % du territoire)

Piémont de Portneuf et Saint-Basile (partie nord-est, environ 15 % du territoire)

Numéros des percées visuelles d'intérêt (MRC de Portneuf, 2003)³ :

23-37; 39-45

Cartographie : caractérisation et évaluation de la qualité des paysages (Ruralys, 2012) et percées visuelles d'intérêt (MRC de Portneuf, 2003)

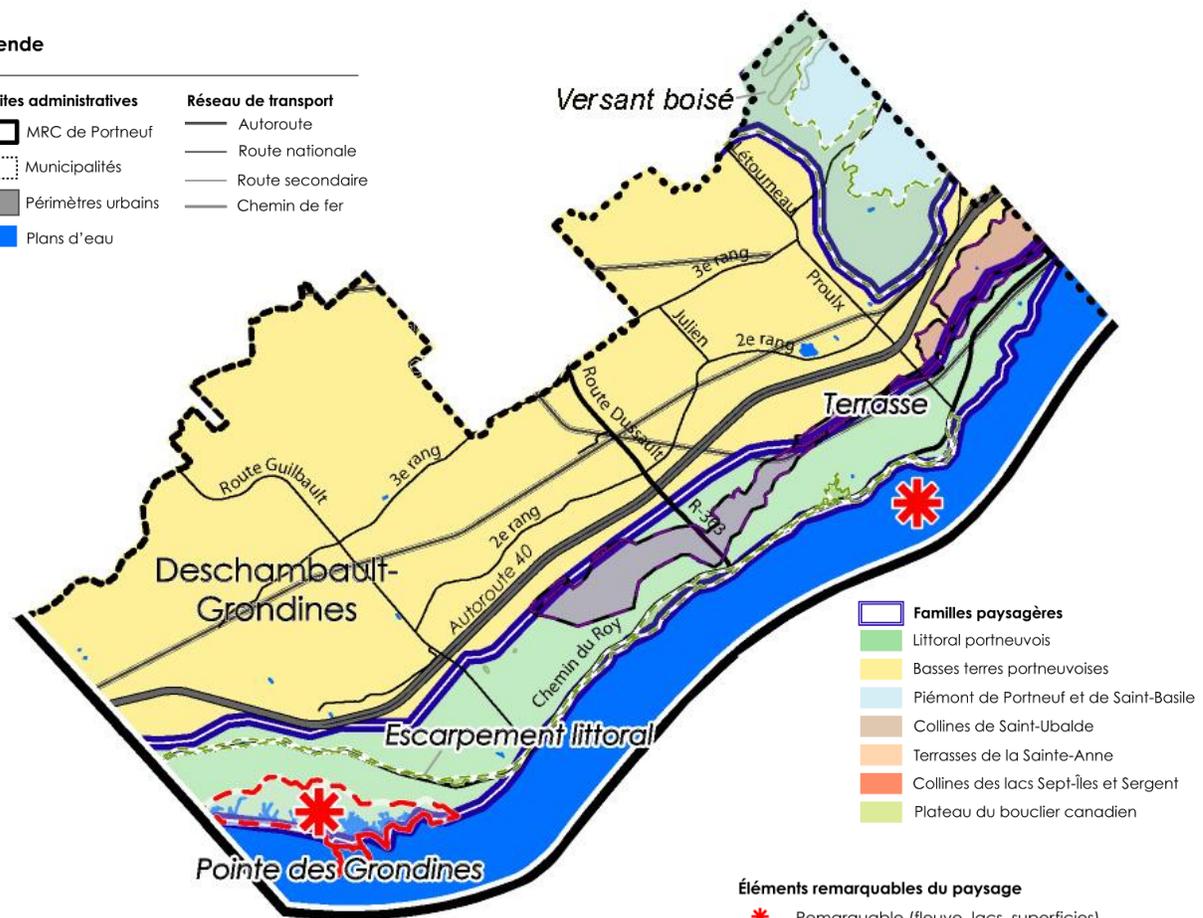
Légende

Limites administratives

-  MRC de Portneuf
-  Municipalités
-  Périmètres urbains
-  Plans d'eau

Réseau de transport

-  Autoroute
-  Route nationale
-  Route secondaire
-  Chemin de fer



Carte 1. Caractérisation des paysages de la municipalité de Deschambault-Grondines et éléments structurants et remarquables du paysage. Extrait de la carte A en pochette.

Éléments remarquables du paysage

-  Remarquable (fleuve, lacs, superficies)
-  Remarquable (rivières Sainte-Anne et Jacques-Cartier)
-  Remarquable (vallée Bras-du-Nord, lacs Sergent et Sept-Îles)

Éléments structurant le paysage humanisé de la MRC de Portneuf (régional)

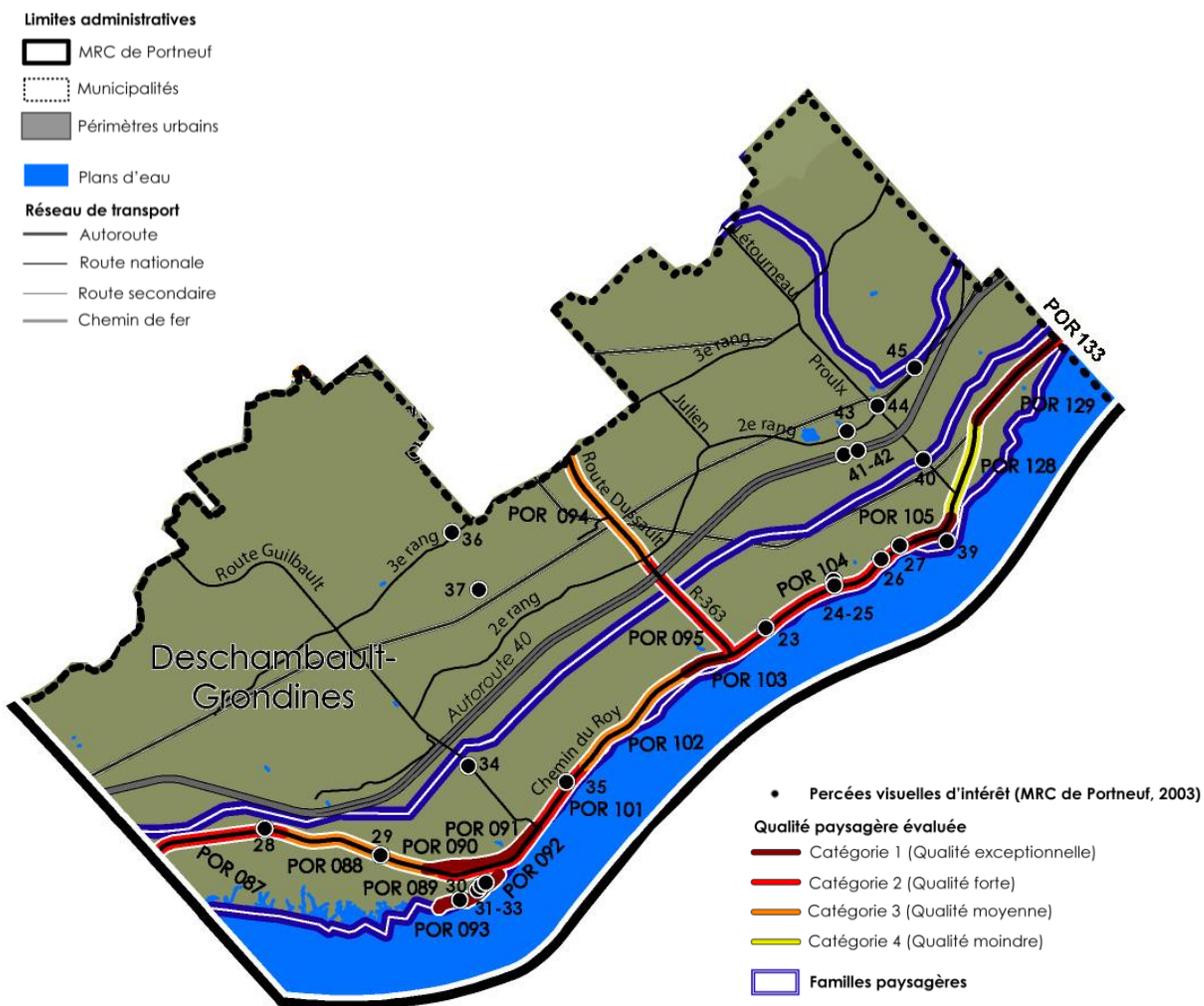
-  Structurant régional (rivières Sainte-Anne et Jacques-Cartier)
-  Structurant régional (superficies)

Éléments structurant le paysage humanisé, par famille paysagère (local)

-  Structurant local (collines)
-  Structurant local (rivières, crêtes rocheuses)
-  Structurant local (superficie)

³ Ces numéros uniques correspondent à un code d'identification des percées visuelles disponible à l'annexe 1.

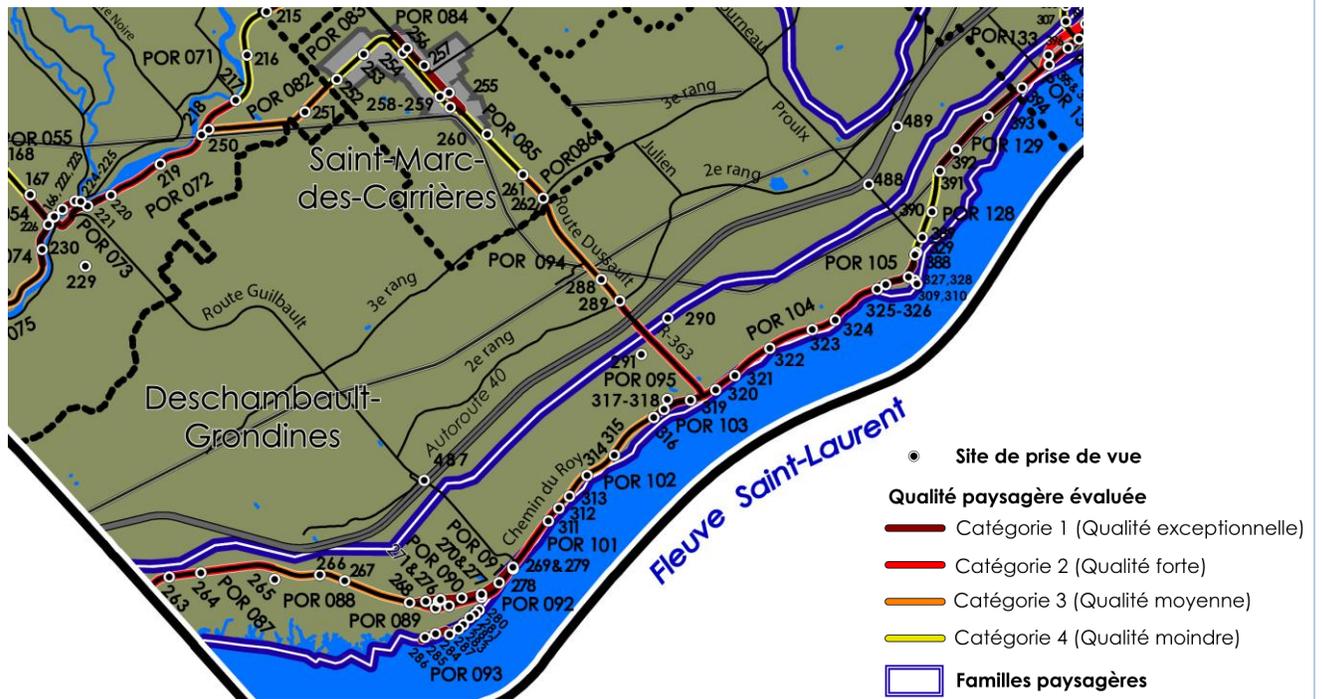
Légende



Carte 2. Évaluation de la qualité des paysages de la municipalité de Deschambault-Grondines et localisation de percées visuelles d'intérêt (évaluation de la qualité des paysages visibles le long d'un échantillon de routes). Extrait de la carte B en pochette.

Numéros des sites de prises de photos (carte C en pochette) :

263-287; 289-291; 309-329; 388-394; 487-489



Carte 3. Extrait de la carte index photographique avec représentation de la qualité des paysages (carte C en pochette).

Éléments majeurs du paysage naturel

- L'escarpement littoral boisé.
- Le cap Lauzon.
- La terrasse de Champlain (secteur ouest de Grondines).

L'occupation du territoire

- Présence forte de l'agriculture de part et d'autre du chemin du Roy à Deschambault et sur les 2^e Rang et 3^e Rang, en haut de l'escarpement littoral. À Grondines, présence plus diffuse de l'agriculture et parfois vue sur des terres en déprise. L'agriculture est davantage présente à l'ouest, bordée au fleuve par des boisés qui ferment la vue sur ce dernier.
- Grondines : enfrichement à degrés variables à l'est du village.
- À Deschambault, il n'y a pas de voie de contournement du village : le village est groupé sur le cap Lauzon et légèrement linéaire. À Grondines, le village est étiré le long du chemin Sir-Lomer-Gouin.
- Sur le littoral, en haut de l'escarpement ou en bas, plusieurs maisons récentes ont été insérées à travers le bâti ancestral et les ensembles agricoles.
- L'église de Grondines est bien visible de la route 138 : elle rend visible la relation entre le village et le fleuve (proximité; 1^{re} église sur le littoral), un lien visuel qui s'estompe peu à peu le long du chemin du Roy.

- À Deschambault, en bordure de l'autoroute, un développement résidentiel a été construit. Aucun lien de créé avec le littoral. La proximité avec l'autoroute est un des facteurs ayant favorisé sa construction.
- Au nord de l'autoroute, ouverture visuelle sur les basses terres.

L'histoire et le patrimoine

- L'occupation historique remonte au Régime français pour ces deux municipalités fusionnées.
- Le cap Lauzon, site stratégique pour la défense de la Nouvelle-France, est un site naturel d'importance historique.
- L'occupation historique du territoire est marquée dans le paysage par des sites qui furent occupés à l'origine puis abandonnés à cause des inondations fréquentes.

Attraits/incohérences et contrastes

- **Points forts :**
 - Le tunnel d'érables argentés sur la rue de l'Église dans le village de Deschambault : cette voûte arborescente au-dessus de la rue crée une barrière visuelle qui dissimule le site de l'église à partir de la route 138. Un effet de surprise survient une fois que la voûte est traversée.
 - Le cap Lauzon et l'ensemble religieux et institutionnel, avec le magasin général. Les fils électriques y sont enfouis, ce qui augmente la qualité du paysage.
 - À Grondines : le chemin des Ancêtres, le moulin banal, les fondations de la première église. Intérêt du lieu pour interpréter le régime seigneurial (bâtiments institutionnels, 2 moulins (dont un dans le faubourg), découpage des terres). Lien visuel encore possible entre le site actuel de l'église et l'ancienne église, site actuellement aménagé et interprété.
 - Les pointes de Grondines.
 - Le site du moulin de la Chevrotière.
 - Le patrimoine agricole de Deschambault; les terres de la ferme expérimentale (très large ouverture du paysage, à partir de la route 138 et de l'autoroute40).
 - L'intégration réussie dans le paysage agroforestier de l'usine Alcoa (invisible).
 - Plusieurs percées visuelles et accès publics au fleuve.
- **Points de repères :**
 - L'église de Deschambault.
 - L'église de Grondines.
 - Le cap Lauzon.
- **Faiblesse**
 - La tendance à l'enfrichement des terres cultivables à Grondines.
 - Les insertions de maisons récentes ici et là. Tendance à l'effacement ou à la dilution des établissements humains remontant aux XVII^e et XVIII^e siècles.
 - Les quelques problèmes d'intégration de l'affichage en bordure du fleuve (Deschambault).
 - L'entrée est de Deschambault (banalisation du bâti).

Paysages d'intérêt⁴

- La pointe des Grondines.
- Le chemin Sir-Lomer-Gouin de Grondines.
- Les quais de Grondines et de Deschambault.
- Le paysage ouvert par la ferme expérimentale.
- Les percées sur le fleuve le long de la route 138.

Paysages identitaires⁵

- Le fleuve.
- Les îlots paroissiaux.
- Le Faubourg de Grondines.
- Le cap Lauzon.
- Le chemin des Ancêtres.
- Le site du moulin de la Chevrotière.

Évaluation des paysages

Les deux villages ont un patrimoine bâti d'intérêt et sont encore bien préservés. Ils possèdent des paysages humanisés dont l'histoire et les traces qu'ils en conservent sont recherchés par les amateurs de patrimoine. Toutefois, ces paysages sont aussi les plus menacés de la MRC, il ne faudrait donc pas les banaliser.

- *Intérêt paysager : FORT.*
- *Pression de développement : MOYENNE en général.*
- *Risques de pertes de patrimoine paysager : MOYENS - Notons que le bâti patrimonial de plus de 300 ans a été dilué en une quarantaine d'années de développement moderne. Outre ce qui a été déjà perdu, le patrimoine paysager de la portion littorale est sensible à tout type d'intervention qui menacerait son intégrité.*

Recommandations générales et orientations spécifiques

- Restaurer les rares vieux vergers/vieux pommiers isolés et mettre en valeur le patrimoine fruitier de Deschambault.
- Mettre en valeur les pointes de Grondines.
- Préserver le lien visuel entre l'église actuelle de Grondines et l'ancien site d'établissement sur le chemin des Ancêtres.
- Préserver les ouvertures visuelles identifiées sur le fleuve / aménager des percées dans le boisé d'escarpement lorsque cela est possible / préserver les accès publics au fleuve.
- Poursuivre la sensibilisation pour conserver et mettre en valeur le patrimoine bâti. Le patrimoine bâti est par ailleurs moins altéré dans cette partie littorale de la MRC.

⁴ Éléments identifiés par les comités locaux des municipalités de la MRC de Portneuf.

⁵ Éléments identifiés par les comités locaux des municipalités de la MRC de Portneuf.

- Encadrer le développement des marges des périmètres urbains par un PIIA afin qu'ils s'intègrent bien dans le paysage.
- Mettre en valeur le patrimoine agricole littoral et celui du 2^e Rang.
- Réaménager le site de la halte de la Barre-à-Boulard (la vue au fleuve est bouchée par la végétation).
- Préserver l'ouverture visuelle sur l'autoroute 40 vis-à-vis la ferme expérimentale.

En images :



Le long de la route 138, une percée visuelle en fermeture à Grondines (Littoral portneuvois, route 138, direction est, photo 121002_022, indice de qualité : 2)



Chemin des Ancêtres, vue sur le moulin. Une haie de cèdre refermera le paysage (Littoral portneuvois, chemin des Ancêtres, direction ouest, photo 121002_064, indice de qualité : 1)



Voute d'arbres menant à l'église de Deschambault (Littoral portneuvois, rue de l'Église, direction sud-est, photo 121003_001)



Ouverture sur le fleuve à Deschambault (Littoral portneuvois, route 138, direction sud-est, photo 121003_023, indice de qualité : 3)

3. Fiche-synthèse paysage

VILLE DE DONNACONA

Ensembles paysagers :

Littoral portneuvois (bande littorale, environ 25 % du territoire)

Basses terres portneuvoises (75 % du territoire)

Numéros des percées visuelles d'intérêt (MRC de Portneuf, 2003)⁶ :

46-55; 58

Cartographie : caractérisation et évaluation de la qualité des paysages (Ruralys, 2012) et percées visuelles d'intérêt (MRC de Portneuf, 2003)

Légende

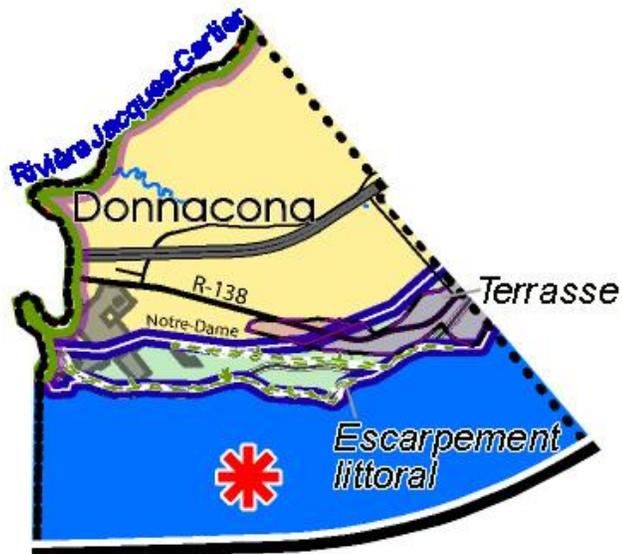
Limites administratives	Réseau de transport
 MRC de Portneuf	 Autoroute
 Municipalités	 Route nationale
 Périmètres urbains	 Route secondaire
 Plans d'eau	 Chemin de fer

Familles paysagères
 Littoral portneuvois
 Basses terres portneuvoises
 Piémont de Portneuf et de Saint-Basile
 Collines de Saint-Ubalde
 Terrasses de la Sainte-Anne
 Collines des lacs Sept-Îles et Sergent
 Plateau du bouclier canadien

Éléments remarquables du paysage
 Remarquable (fleuve, lacs, superficies)
 Remarquable (rivières Sainte-Anne et Jacques-Cartier)
 Remarquable (vallée Bras-du-Nord, lacs Sergent et Sept-Îles)

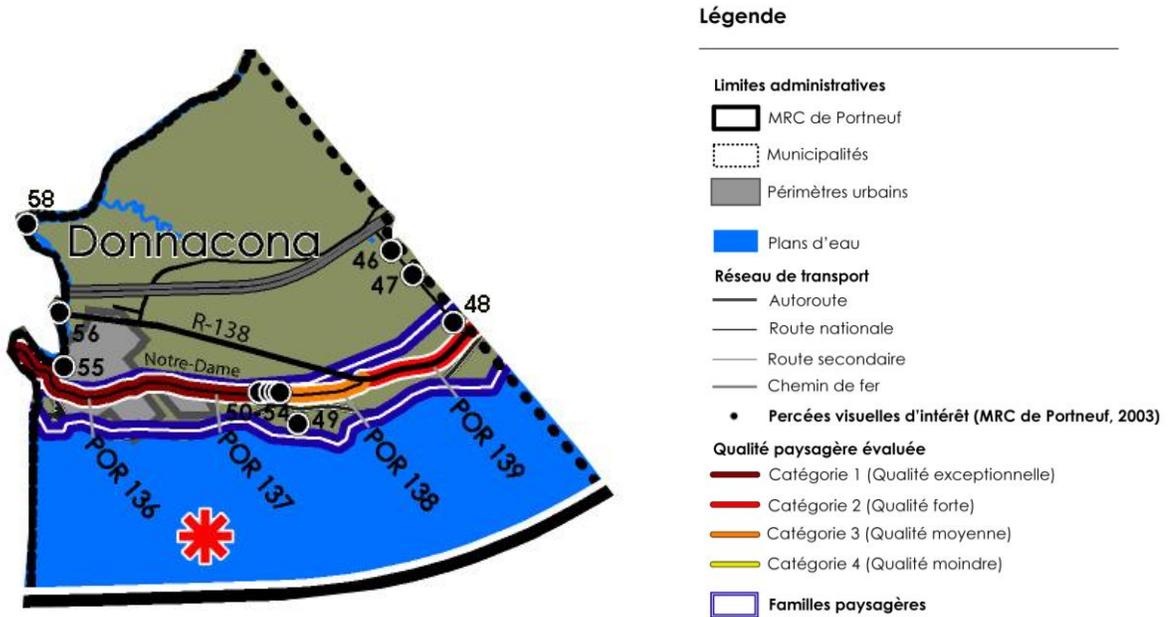
Éléments structurant le paysage humanisé de la MRC de Portneuf (régional)
 Structurant régional (rivières Sainte-Anne et Jacques-Cartier)
 Structurant régional (superficies)

Éléments structurant le paysage humanisé, par famille paysagère (local)
 Structurant local (collines)
 Structurant local (rivières, crêtes rocheuses)
 Structurant local (superficie)



Carte 1. Caractérisation des paysages de la municipalité de Donnacona et éléments structurants et remarquables du paysage. Extrait de la carte A en pochette.

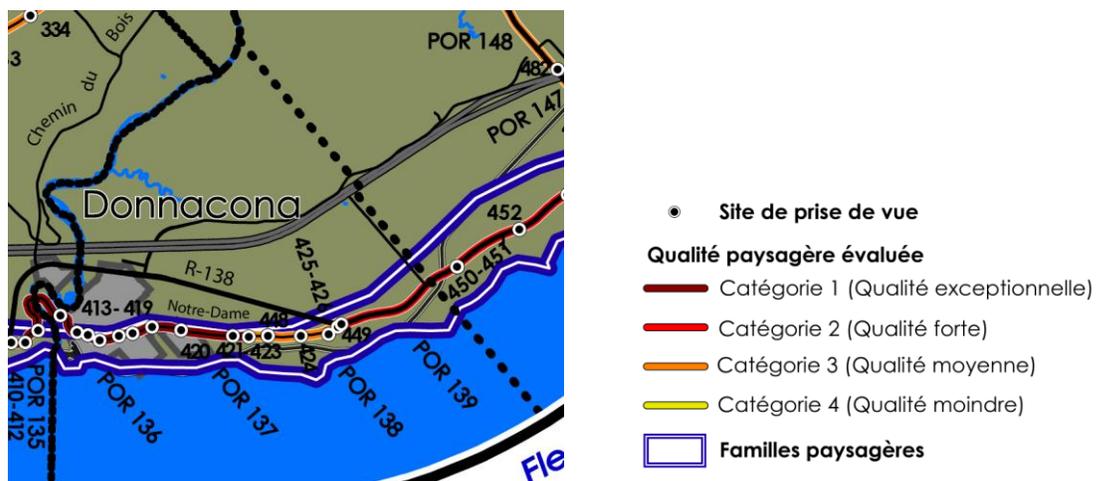
⁶ Ces numéros uniques correspondent à un code d'identification des percées visuelles disponible à l'annexe 1.



Carte 2. Évaluation de la qualité des paysages de la municipalité de Donnacona et localisation de percées visuelles d'intérêt (évaluation de la qualité des paysages visibles le long d'un échantillon de routes). Extrait de la carte B en pochette.

Numéros des sites de prises de photos (carte C en pochette) :

413-426; 448-450



Carte 3. Extrait de la carte index photographique avec représentation de la qualité des paysages (carte C en pochette).

Éléments majeurs du paysage naturel

- La rivière Jacques-Cartier.
- L'escarpement littoral boisé.

L'occupation du territoire

- Le territoire agricole dans sa partie est; commercial, industriel et résidentiel dans sa partie ouest. Le couvert est forestier au nord, le long de la rivière. L'agriculture est en déclin sur le littoral et semble laisser place au développement résidentiel.
- La densification de l'occupation résidentielle par le développement de nouveaux quartiers avec vue au fleuve, et le développement de la zone commerciale.
- Les cœurs historiques de Donnacona et Les Écureuils sont bien visibles. Ce dernier est toutefois dilué par le développement résidentiel entre la rue Notre-Dame et le fleuve; le lien avec le fleuve est également dilué.

L'histoire et le patrimoine

- Un cœur villageois plus ancien, Les Écureuils (Régime français), dans la partie est du territoire, puis une seconde paroisse fondée au début du XX^e siècle.
- La ville industrielle : présence de la rivière Jacques-Cartier et proximité de la ressource forestière et du transport ferroviaire; installations de transformation de la matière première.

Attraits/incohérences et contrastes

- **Points forts :**
 - Les quartiers historiques de Donnacona (dont le quartier des Anglais) et Les Écureuils, sur la rue Notre-Dame.
 - Les ouvertures sur le fleuve grâce à l'agriculture.
 - Les ouvertures visuelles vers le nord, sur les basses terres.
 - Le vieux centre-ville.
 - L'intégration réussie dans le paysage du pénitencier (peu visible).
- **Points de repères :**
 - L'église des Écureuils (repère local).
- **Faiblesse :**
 - La dilution du bâti et du hameau des Écureuils à travers des insertions récentes de résidences et de nouveaux développements.
 - Les nombreux développements résidentiels entre la route et le fleuve.
 - La présence de terres en friches au sud de la rue Notre-Dame laisse présager la poursuite du développement résidentiel.
 - La coupure du lien entre la route et le fleuve.
 - La disparition de l'agriculture littorale menacée par l'habitat continu.
 - Le paysage déstructuré de part et d'autre de la voie de contournement (route 138) : banalisation du paysage.
 - L'entrée de la ville par l'autoroute 40.

Paysages d'intérêt

- Les vues sur la rivière Jacques-Cartier.
- Le centre-ville de Donnacona.

Paysages identitaires

- Le quartier des Anglais.
- L'ancien village dees Écureuils.
- Le fleuve.

Évaluation partielle de la qualité paysagère à l'échelle de la MRC

- *Intérêt paysager : FORT - dans les secteurs patrimoniaux; MOYEN à FORT en zone agricole; FAIBLE en zone commerciale et résidentielle.*
- *Pression de développement : TRÈS FORTE sur l'ensemble du littoral et dans le périmètre urbain entre la rue Notre-Dame et la route 138.*
- *Risques de pertes du patrimoine paysager : FORTS car la pression de développement est toujours sentie, le lien avec le fleuve est coupé. Les ouvertures sur le fleuve qui persistent dans le paysage sont aussi menacées.*

Recommandations générales et orientations spécifiques

- Préserver les terres agricoles entre la route et le fleuve, dans l'est de la ville. Ce sont les derniers liens entre le fleuve, l'agriculture et l'usager de la route, un lien historique ayant forgé le paysage littoral.
- Contrôler l'ajout de nouveau quartiers résidentiels.

En images :



Terres en friche convoitée côté fleuve et bâti déstructuré (Littoral portneuvois, route 132, direction ouest, photo 121009_073, indice de qualité : 2).



Développement résidentiel sur le littoral, entre la rue Notre-Dame et le fleuve, faisant une coupure entre la voie ancienne d'occupation du territoire et le fleuve (Littoral portneuvois, rue Notre-Dame, direction nord-est, photo 121005_056, indice de qualité : 1).



Patrimoine bâti d'intérêt sur la rue Notre-Dame (Littoral portneuvois, rue Notre-Dame, photo 121005_063, indice de qualité : 1).



Le centre-ville de Donnacona (Littoral portneuvois, rue Notre-Dame, direction nord-Ouest, photo 121005_041, indice de qualité : 1).

4. Fiche-synthèse paysage

**VILLE DE
LAC-SERGENT**

Ensemble paysager :

Collines des lacs Sept-Îles et Sargent

Numéros des percées visuelles d'intérêt (MRC de Portneuf, 2003)⁷ :

70; 72-79

Cartographie : caractérisation et évaluation de la qualité des paysages (Ruralys, 2012) et percées visuelles d'intérêt (MRC de Portneuf, 2003)



Légende

Limites administratives

 MRC de Portneuf

 Municipalités

 Périmètres urbains

 Plans d'eau

Familles paysagères

 Littoral portneuvois

 Basses terres portneuvoises

 Piémont de Portneuf et de Saint-Basile

 Collines de Saint-Ubalde

 Terrasses de la Sainte-Anne

 Collines des lacs Sept-Îles et Sargent

 Plateau du bouclier canadien

Réseau de transport

 Autoroute

 Route nationale

 Route secondaire

 Chemin de fer

Éléments remarquables du paysage

 Remarquable (fleuve, lacs, superficies)

 Remarquable (rivières Sainte-Anne et Jacques-Cartier)

 Remarquable (vallée Bras-du-Nord, lacs Sargent et Sept-Îles)

Éléments structurant le paysage humanisé de la MRC de Portneuf (régional)

 Structurant régional (rivières Sainte-Anne et Jacques-Cartier)

 Structurant régional (superficies)

Éléments structurant le paysage humanisé, par famille paysagère (local)

 Structurant local (collines)

 Structurant local (rivières, crêtes rocheuses)

 Structurant local (superficie)

Carte 1. Caractérisation des paysages de la municipalité de Lac-Sergent et éléments structurants et remarquables du paysage. Extrait de la carte A en pochette.

⁷ Ces numéros uniques correspondent à un code d'identification des percées visuelles disponible à l'annexe 1.



Lac Sergent

Légende

Limites administratives

- MRC de Portneuf
- Municipalités
- Périmètres urbains

Plans d'eau

- Plans d'eau
- Autoroute
- Route nationale
- Route secondaire
- Chemin de fer

• Percées visuelles d'intérêt (MRC de Portneuf, 2003)

Qualité paysagère évaluée

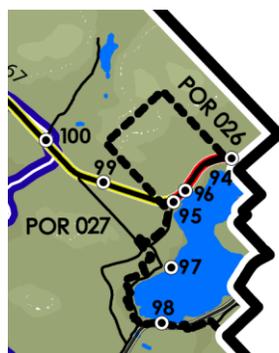
- Catégorie 1 (Qualité exceptionnelle)
- Catégorie 2 (Qualité forte)
- Catégorie 3 (Qualité moyenne)
- Catégorie 4 (Qualité moindre)

Familles paysagères

Carte 2. Évaluation de la qualité des paysages de la municipalité de Lac-Sergent et localisation de percées visuelles d'intérêt (évaluation de la qualité des paysages visibles le long d'un échantillon de routes). Extrait de la carte B en pochette.

Numéros des sites de prises de photos (carte C en pochette) :

94-98



Lac Sergent

• Site de prise de vue

Qualité paysagère évaluée

- Catégorie 1 (Qualité exceptionnelle)
- Catégorie 2 (Qualité forte)
- Catégorie 3 (Qualité moyenne)
- Catégorie 4 (Qualité moindre)

Familles paysagères

Carte 3. Extrait de la carte index photographique avec représentation de la qualité des paysages (carte C en pochette).

Éléments majeurs du paysage naturel

- Les collines du bouclier canadien.
- Le lac Sergent.

L'occupation du territoire

- L'occupation du territoire est concentrée autour du lac.

- Une occupation auparavant de villégiature, mais maintenant résidentielle permanente ou secondaire.
- L'implantation du bâti est typique d'un lieu de villégiature : tissu linéaire autour du lac en une ou deux rangées; peu ou pas de commerces; peu d'accès publics au lac.
- La transformation du bâti en résidentiel permanent a pratiquement effacé les secteurs anciens de villégiature. Il est de moins en moins aisé de les distinguer parmi les nombreux ajouts de bâtiments ou d'étages aux bâtiments existants.

L'histoire et le patrimoine

- Les quelques éléments bâtis bien préservés sont des témoins visibles des débuts de l'occupation du secteur, à la fin du XIX^e siècle.
- La présence de petits patrimoines (dépendances agricoles, fours à pain, croix de chemin, etc.) laisse deviner que l'agriculture y a été pratiquée à petite échelle.
- La chapelle du lac Sergent, centenaire, est un témoin de l'occupation du lieu depuis plus de 100 ans.
- L'orphelinat Saint-Jean-Baptiste : le bâtiment et son environnement représentent un site de choix pour découvrir une partie du patrimoine naturel de la municipalité. Il offre de plus une vue intéressante sur le lac.

Attraits/incohérences et contrastes

- **Points remarquables :**
 - Le lac est un attrait fort.
 - Le site de la chapelle, seul point d'accès public au lac.
 - Les collines boisées et les rives du lac sont fragiles au déboisement.
- **Faiblesse :**
 - La vue fermée sur la route qui ceinture le lac : une seule percée visuelle (filtrée) dans le secteur de l'orphelinat.
 - Le bâti de villégiature en forte mutation : perte ou effacement des patrimoines de villégiature, gabarit des nouvelles constructions non intégré, déstructuration du bâti par une cohabitation des styles architecturaux.
 - Les collines boisées fragiles.
 - Les lignes de transport d'énergie très visibles.

Paysages d'intérêt⁸

- La décharge du lac vue du pont.
- La chapelle.

Paysages identitaires⁹

- Les sites des deux anciennes gares de chemin de fer.

⁸ Éléments identifiés par les comités locaux des municipalités de la MRC de Portneuf.

⁹ Éléments identifiés par les comités locaux des municipalités de la MRC de Portneuf.

- Le site de monsieur Boutet, un des pionniers de Lac-Sergent. Il possédait une ferme, des pâturages, une grange, une épicerie avec pompes à essences, un développement de villégiature duquel il a été le promoteur et le constructeur (21 chalets de la Colonie et ceux de la petite Colonie); secteur du chemin de la Colonie.

Évaluation des paysages :

Les paysages naturels et humanisés de Lac-Sergent sont dominés par la nature (lac et forêt). Cet environnement vit toutefois une forte pression de développement qui le rend sensibles à toute transformation majeure. Maintenant que la rive est complètement occupée, on assiste à un début de d'étalement de l'occupation, plus haut sur les versants du lac (localisé).

- *Intérêt paysager : FORT.*
- *Pression de développement : TRÈS FORTE.*
- *Risques de pertes du patrimoine paysager : MOYENS, car les pertes sont déjà mesurables : rive entièrement occupée, déboisement localisé, collines traversées d'une ligne électrique à haute tension. MOYENS à FORTS dans les secteurs en développement : risque de déboisement important qui provoquerait des trous sur les versants des collines et viendrait fragiliser l'harmonie du paysage déjà affectée par les imposantes lignes de transport d'énergie.*

Recommandations générales et orientations spécifiques

- Aménager les environs de la chapelle du lac Sergent pour les visiteurs.
- Contrôler l'aménagement afin d'éviter une saturation de bâtiments autour du lac, ce qui diminuerait davantage le nombre de percées visuelles sur le lac et qui pourrait contribuer à une diminution de la qualité de l'eau du lac.
- Sensibiliser les propriétaires et les élus aux effets d'un bâti déstructuré sur le paysage local.
- Préserver les tunnels d'arbres.
- Maintenir le programme de reboisement des rives.

En images :



Ouverture visuelle sur le lac Sergent et les collines qui l'entourent (Collines des lacs Sept-Îles et Sergent, chemin de la Chapelle, direction est, photo 120918_009).



Une des seules vues du lac Sergent à partir de la route 367 (Collines des lacs Sept-Îles et Sergent, route 367, direction sud, photo 120918_004, indice de qualité : 2).



Chapelle centenaire de Lac-Sergent (Collines des lacs Sept-Îles et Sergent, chemin Tour-du-Lac-Nord, photo 120918_007, indice de qualité : 2).

5. Fiche-synthèse paysage

VILLE DE NEUVILLE

Ensembles paysagers :

Littoral portneuvois (bande littorale, 25 % du territoire)

Basses terres portneuvoises (75 % du territoire)

Numéros des percées visuelles d'intérêt (MRC de Portneuf, 2003)¹⁰ :

1-17

Cartographie : caractérisation et évaluation de la qualité des paysages (Ruralys, 2012) et percées visuelles d'intérêt (Dubuc, 2003)

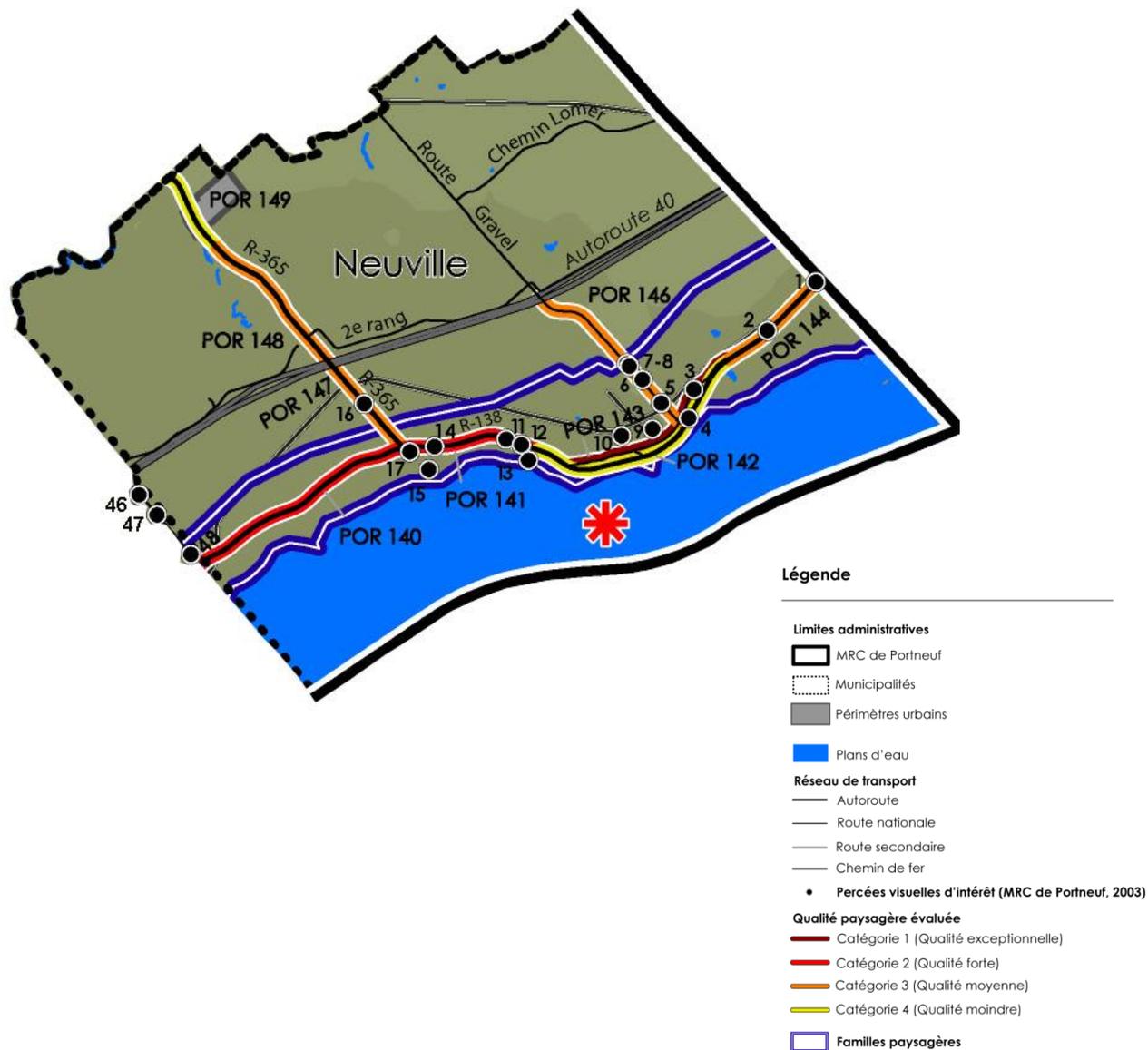


Légende

Limites administratives	Réseau de transport	Éléments remarquables du paysage
MRC de Portneuf	Autoroute	Remarquable (fleuve, lacs, superficies)
Municipalités	Route nationale	Remarquable (rivières Sainte-Anne et Jacques-Cartier)
Périmètres urbains	Route secondaire	Remarquable (vallée Bras-du-Nord, lacs Sergent et Sept-Îles)
Plans d'eau	Chemin de fer	Éléments structurant le paysage humanisé de la MRC de Portneuf (régional)
Familles paysagères		Structurant régional (rivières Sainte-Anne et Jacques-Cartier)
Littoral portneuvois		Structurant régional (superficies)
Basses terres portneuvoises		Éléments structurant le paysage humanisé, par famille paysagère (local)
Piémont de Portneuf et de Saint-Basile		Structurant local (collines)
Collines de Saint-Ubalde		Structurant local (rivières, crêtes rocheuses)
Terrasses de la Sainte-Anne		Structurant local (superficie)
Collines des lacs Sept-Îles et Sergent		
Plateau du bouclier canadien		

Carte 1. Caractérisation des paysages de la municipalité de Neuville et éléments structurants et remarquables du paysage. Extrait de la carte A en pochette.

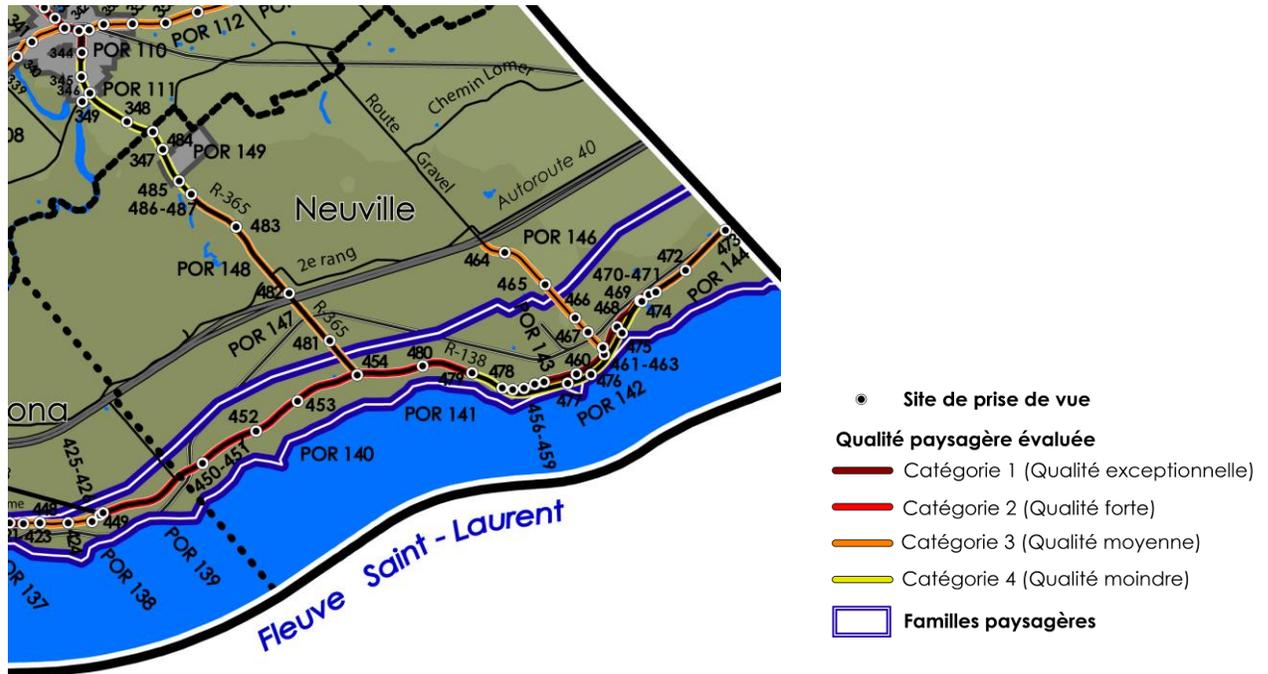
¹⁰ Ces numéros uniques correspondent à un code d'identification des percées visuelles disponible à l'annexe 1.



Carte 2. Évaluation de la qualité des paysages de la municipalité de Neuville et localisation de percées visuelles d'intérêt (évaluation de la qualité des paysages visibles le long d'un échantillon de routes). Extrait de la carte B en pochette.

Numéros des sites de prises de photos (carte C en pochette) :

451-486



Carte 3. Extrait de la carte index photographique avec représentation de la qualité des paysages (carte C en pochette).

Éléments majeurs du paysage naturel

- La pointe aux Trembles.
- L'escarpement littoral boisé.

L'occupation du territoire

- L'agriculture et l'occupation résidentielle occupent une partie de terrain au sud de l'autoroute, alors qu'au nord, le territoire est plutôt forestier. Le cadastre, bien visible sur une image aérienne, montre que certains de ces boisés ont déjà été cultivés et qu'ils ont été gagnés par la friche.
- Le cœur villageois linéaire ancien datant du Régime français, installé sur une terrasse intermédiaire, surplombe le fleuve.
- L'occupation linéaire du littoral, des deux côtés de la route, et de manière à occuper la majorité des percées; le développement résidentiel sur les terrasses entre la route 138 et le fleuve.
- Le développement de type « banlieue » sur la route Gravel (nord).
- Les développements résidentiels sur la basse terrasse peu visibles de la route 138; les autres développements en cours dans l'escarpement pour la vue sur le fleuve.
- La route de contournement du village (route 138) a amené un développement plutôt anarchique dans les types de constructions. Le littoral y est entièrement occupé, le bâti s'y est densifié.

L'histoire et le patrimoine

- L'occupation historique remonte au Régime français et le degré de préservation des bâtiments du village, de même que plusieurs situés le long de la route 138, en rend compte.
- Le cœur institutionnel a une grande valeur patrimoniale et paysagère : styles architecturaux, proximité de la route, ancienneté des bâtiments.
- La culture du maïs est une tradition encore pratiquée à grande échelle, tout comme la culture maraîchère et la production laitière. L'agriculture marque le paysage. Les kiosques de maraîchers situés le long de la route 138 sont une tradition agricole de longue date.

Attraits/incohérences et contrastes

- **Points remarquables :**
 - La rue des Érables : vestige de l'ancien chemin du Roy, elle permet de bien comprendre le paysage ancien d'il y a 300 ans par la présence du cœur villageois et d'exploitations agricoles sur le même chemin (est).
 - Le cœur institutionnel : petite dimension des bâtiments collés sur la route, présence de nombreux arbres, qualité du bâti.
 - Le tunnel d'arbres à l'entrée est de la rue des Érables : voûte arborescente au-dessus de la rue.
 - La forte concentration de maisons de pierres datant du Régime français (fabriquées de pierre locale, la pierre de Pointe-aux-Trembles).
 - La bonne intégration dans le paysage de la carrière de pierre de la route Gravel.
 - Les nombreux kiosques à légumes le long de la route 138 mettent en valeur l'agriculture maraîchère locale.
 - Le quai et les accès publics au fleuve.
 - Le point de vue sur le fleuve et les alentours à partir de la route Gravel (même le Massif-du-Sud et ses éoliennes dans la MRC de Bellechasse sont bien visibles).
 - La rivière Jacques-Cartier.
- **Point de repère :**
 - L'église.
- **Faiblesses**
 - La « course au littoral » pour la vue sur le fleuve fait en sorte que pratiquement toute portion de terrain disponible pour la construction est déjà construite, en construction ou à vendre. On coupe ainsi le lien entre la route et le fleuve même si ce dernier est très près.
 - La fermeture du paysage par les constructions récentes et le lotissement de terrains pour de nouvelles constructions (exemple du Manoir de Neuville).
 - Les nombreuses constructions récentes / aucun lien entre les nouveaux développements et le cœur villageois historique. Effet de banlieue.
 - La dilution du patrimoine bâti à l'extérieur du village à travers les nouvelles constructions aux styles et volumes divers.

Paysages d'intérêt¹¹

- La rue Vauquelin.
- La rue des Érables et l'îlot paroissial.
- L'île aux Raisins sur la rivière Jacques-Cartier.

Paysages identitaires¹²

- La rue des Érables.
- Le fleuve.

Évaluation des paysages

Malgré le fort intérêt patrimonial de Neuville (cœur historique villageois et rue des Érables, agriculture), force est de constater que les paysages se dégradent de manière continue, en particulier au niveau du village et à l'est (route 138). La pression de développement résidentiel est la responsable de cet état. La municipalité en est à un point tournant patrimonial et paysager : elle doit décider entre poursuivre son développement ou préserver les acquis patrimoniaux (du paysage littoral et du paysage bâti) qui persistent.

- *Intérêt paysager : FORT : patrimoine bâti de Neuville, proximité du fleuve.*
- *Pression de développement : TRÈS FORTE. Privatisation des berges et des terrains en haut de l'escarpement pour la construction résidentielle.*
- *Risques de pertes du patrimoine paysager : FORTS, même si les pertes sont déjà mesurables : littoral entre la route 138 et le fleuve en constant développement, déboisement localisé pour la vue, dilution du patrimoine bâti en dehors de la rue des Érables.*

Recommandations générales et orientations spécifiques

- Adopter un PIIA qui permettra de mieux contrôler les nouvelles constructions et la restauration des maisons patrimoniales à l'intérieur du périmètre urbain.
- Préserver ce qui reste du lien entre la route 138 et le fleuve.
- Préserver l'arborescence de la rue des Érables (et la voûte d'arbres) en intervenant auprès d'Hydro-Québec afin d'éviter un élagage dommageable de ces arbres (tailles drastiques en V ou en courbes).
- Faire en sorte que l'impact sur le paysage soit nul s'il devait y avoir un agrandissement de la carrière de pierres de la route Gravel.
- Préserver l'intégrité du cœur historique de Neuville (rue des Érables).
- Préserver et mettre en valeur les anciens vergers.

En images :

¹¹ Éléments identifiés par les comités locaux des municipalités de la MRC de Portneuf.

¹² Éléments identifiés par les comités locaux des municipalités de la MRC de Portneuf.



De la route 138 (littoral portneuvois), vue vers les basses terres portneuvoises au nord (route 138, direction nord, photo 121009_081, indice de qualité : 2).



La rue des Érables et son patrimoine bâti et végétal (Littoral portneuvois, rue des Érables, direction Est, photo 121009_095, indice de qualité : 1).



Route Gravel : vue panoramique de 180 degrés. Une nouvelle construction est un premier élément bâti menaçant cette ouverture visuelle qui permet de voir à plus de 70 km vers l'est et le sud (littoral portneuvois, route Gravel, direction sud-ouest, photo 120009_124, indice de qualité : 3).



Exemple de construction entre la rue des Érables et la route 138 (littoral portneuvois, route 138, direction nord, photo 121009_155, indice de qualité : 4).

6. Fiche-synthèse paysage

VILLE DE PONT-ROUGE

Ensembles paysagers :

Basses terres portneuvoises (95 % du territoire)

Collines des lacs Sept-Îles et Sergent (partie nord, 5 % du territoire)

Numéros des percées visuelles d'intérêt (MRC de Portneuf, 2003)¹³ :

62-63; 87-94; 132-139

Cartographie : caractérisation et évaluation de la qualité des paysages (Ruralys, 2012) et percées visuelles d'intérêt (MRC de Portneuf, 2003)



Carte 1. Caractérisation des paysages de la municipalité de Pont-Rouge et éléments structurants et remarquables du paysage. Extrait de la carte A en pochette.

¹³ Ces numéros uniques correspondent à un code d'identification des percées visuelles disponible à l'annexe 1.

Légende

- Limites administratives**
- MRC de Portneuf
 - Municipalités
 - Périmètres urbains

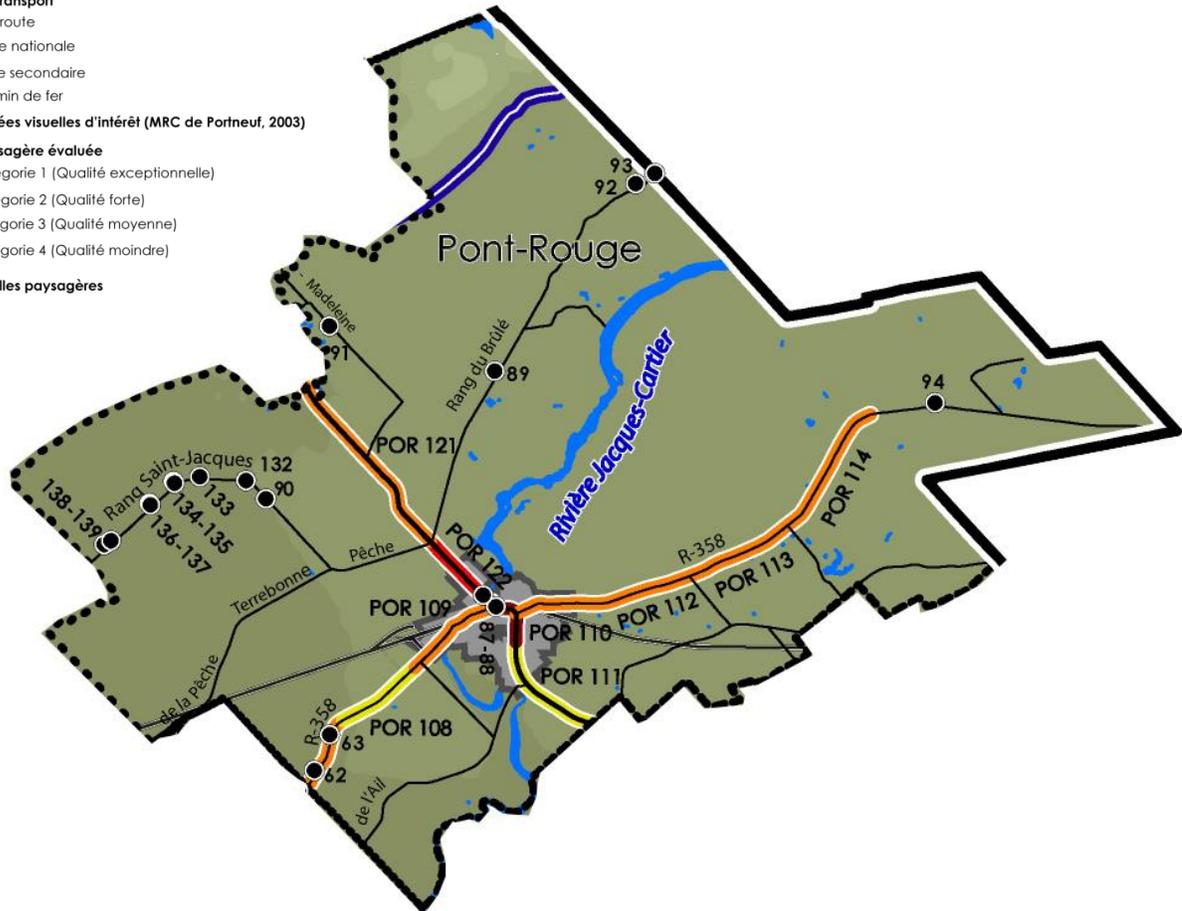
Plans d'eau

- Réseau de transport**
- Autoroute
 - Route nationale
 - Route secondaire
 - Chemin de fer

• Percées visuelles d'intérêt (MRC de Portneuf, 2003)

- Qualité paysagère évaluée**
- Catégorie 1 (Qualité exceptionnelle)
 - Catégorie 2 (Qualité forte)
 - Catégorie 3 (Qualité moyenne)
 - Catégorie 4 (Qualité moindre)

Familles paysagères



Carte 2. Évaluation de la qualité des paysages de la municipalité de Pont-Rouge et localisation de percées visuelles d'intérêt (évaluation de la qualité des paysages visibles le long d'un échantillon de routes). Extrait de la carte B en pochette.

Attraits/incohérences et contrastes

- **Point forts :**
 - La présence de pins blancs à l'entrée sud de la ville.
 - Le site du pont Déry, la rivière Jacques-Cartier et ses gorges.
 - L'îlot paroissial.
 - Le moulin Marcoux et la rivière en arrière-plan.
 - L'agriculture le long de la route Grand Capsa.
 - Le patrimoine industriel.
- **Points de repère :**
 - L'église.
 - Le pont ferroviaire.
- **Faiblesse**
 - Les développements résidentiels peu cohérents avec le bâti en place.
 - L'entrée nord de la ville.
 - L'hétérogénéité des fonctions et le bâti par endroits déstructuré de la rue du Collège.

Paysages d'intérêt

- La rue du Collège, de part et d'autre du moulin Marcoux et l'îlot paroissial.
- Les vues sur la rivière.
- Le site du pont Déry.
- Le découpage des terres parallèlement au fleuve au nord du 2^e Rang.

Évaluation des paysages

- *Intérêt paysager : FORT au cœur de la ville (noyau ancien) et sur les sites patrimoniaux. MOYEN sur les rangs agricoles FAIBLE dans les secteurs en développement résidentiel.*
- *Pression de développement : TRÈS FORTE – proximité de la route de transit vers l'autoroute, développement de type « banlieue ».*
- *Risques de pertes de patrimoine paysager : FORTS : dans le noyau ancien, dilution du patrimoine; dans les secteurs en développement et sous pression, perte de patrimoine agricole.*

Recommandations générales et orientations spécifiques

- Préserver les paysages agricoles de la route Grand Capsa, du chemin du Bois-de-l'Ail, et du rang Terrebonne.
- Préserver des portions de terrain en bordure de la rivière pour la création d'espaces verts.
- Végétaliser et aménager la partie sud de la rue du Collège qui présente un bâti hétérogène.

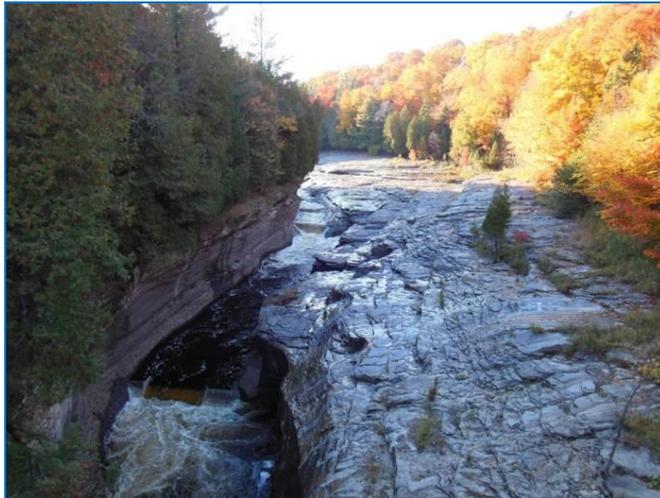
En images :



De la route 138, vue vers les basses terres (basses terres portneuvoises, route 358, direction nord, photo 121003_097, indice de qualité : 3).



Patrimoine bâti ouvrier de la rue Dupont (basses terres portneuvoises, rue Dupont, photo 121003_135).



Patrimoine naturel exceptionnel : la rivière Jacques-Cartier et les gorges creusées dans les roches sédimentaires (basses terres portneuvoises, chemin du Roy, direction nord, photo 121003_131).



Au carrefour de la route 365 (rue du Collège) et de la rue du Jardin (ch. du Roy), les grands pins contribuent à la bonne intégration de plusieurs nouveaux bâtiments commerciaux (basses terres portneuvoises, route 365, direction sud, photo 121003_131, indice de qualité : 4).

7. Fiche-synthèse paysage

VILLE DE PORTNEUF

Ensembles paysagers :

Littoral portneuvois (partie sud de la municipalité sur la bande littorale, environ 5 % du territoire)

Basses terres portneuvoises (20 % du territoire)

Piémont de Portneuf et Saint-Basile (environ 45 % du territoire)

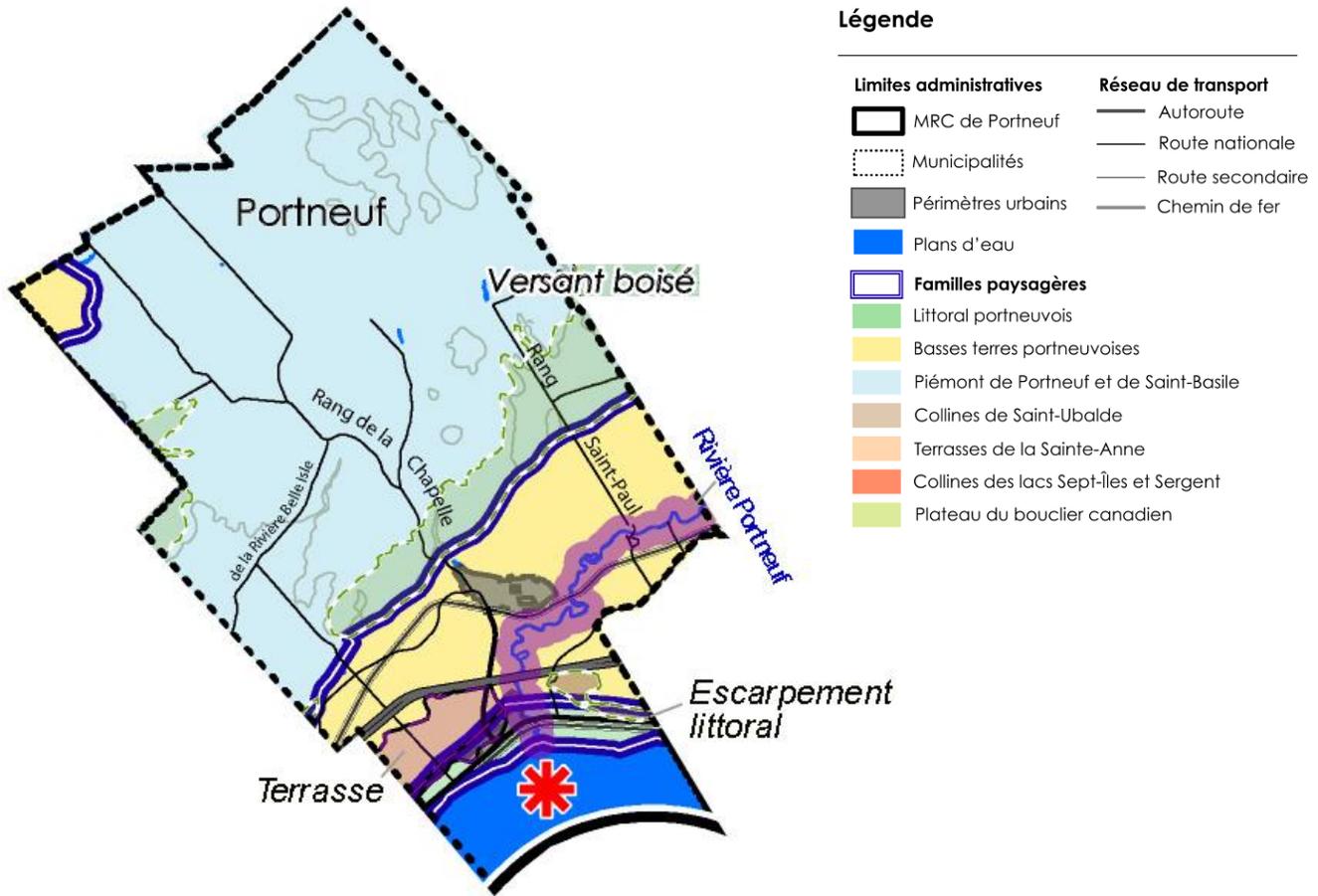
Plateau forestier du bouclier canadien (environ 35 % du territoire)

Numéros des percées visuelles d'intérêt (MRC de Portneuf, 2003)¹⁴ :

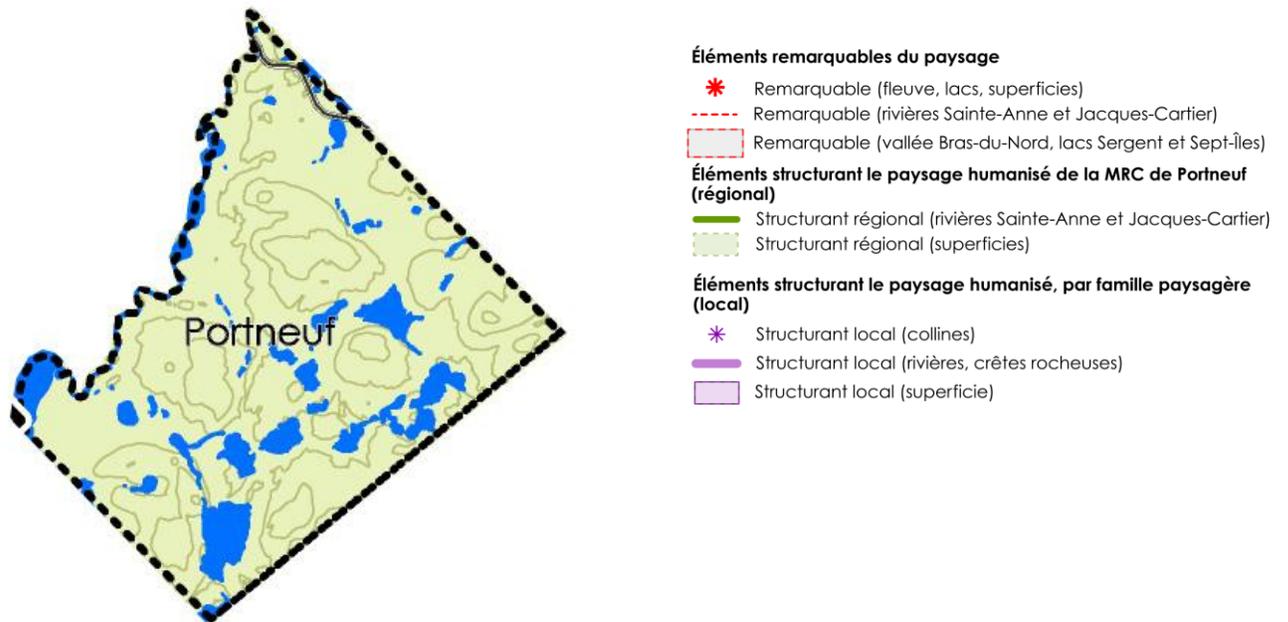
95-103

Cartographie : caractérisation et évaluation de la qualité des paysages (Ruralys, 2012) et percées visuelles d'intérêt (MRC de Portneuf, 2003)

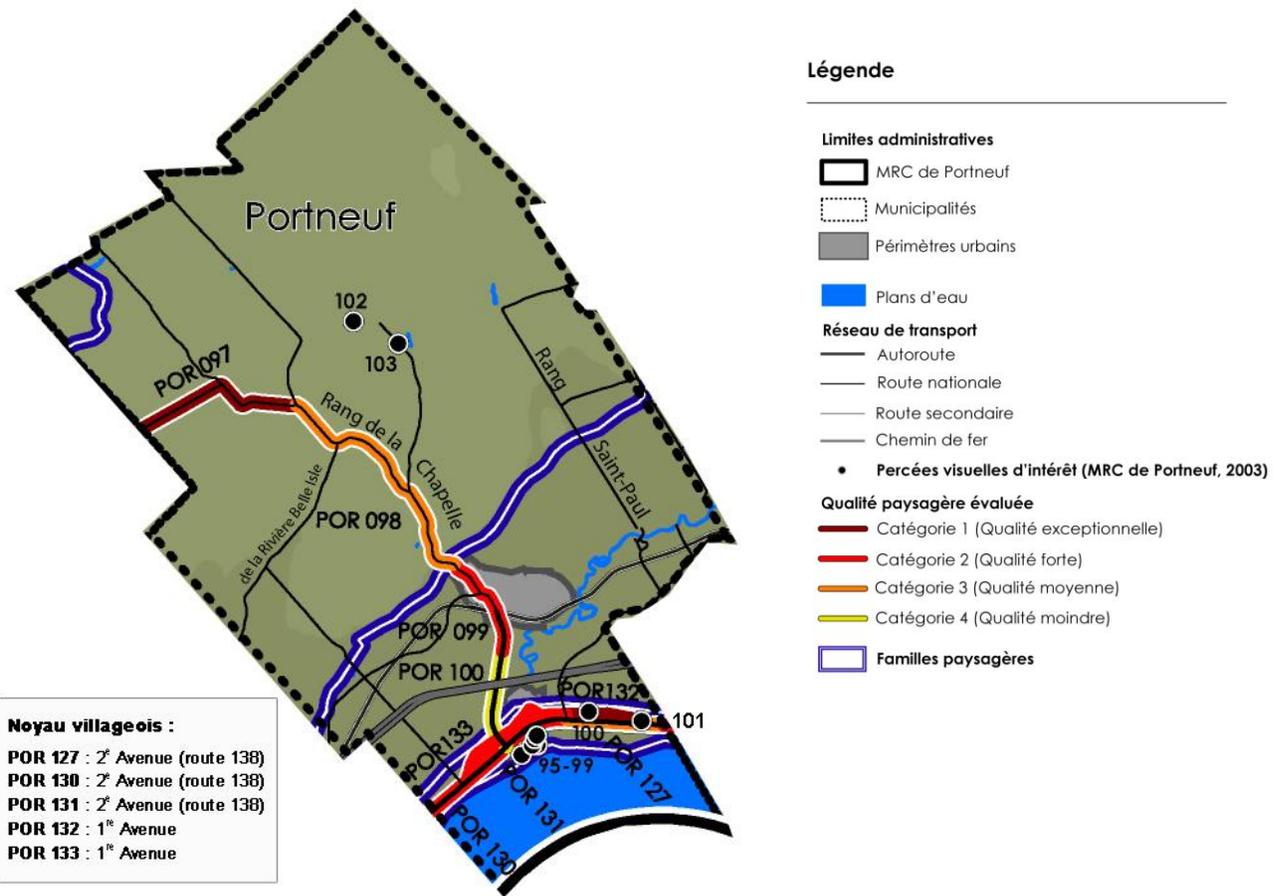
¹⁴ Ces numéros uniques correspondent à un code d'identification des percées visuelles disponible à l'annexe 1.



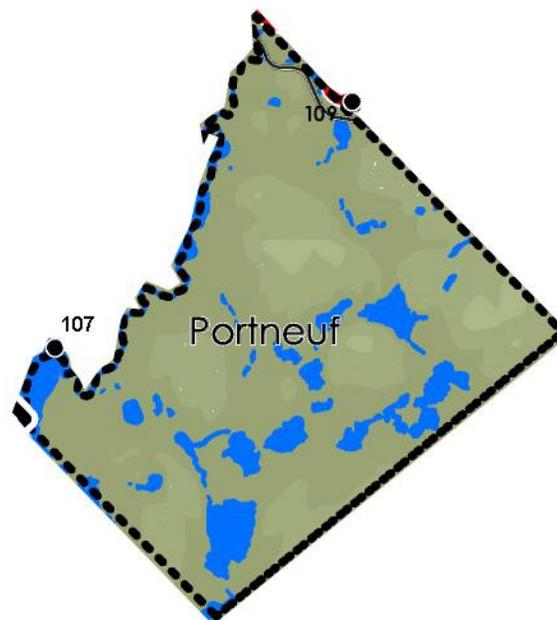
Carte 1. Caractérisation des paysages de la municipalité de Portneuf (partie sud) et éléments structurants et remarquables du paysage. Extrait de la carte A en pochette.



Carte 2. Caractérisation des paysages de la municipalité de Portneuf (partie nord) et éléments structurants et remarquables du paysage. Extrait de la carte A en pochette.



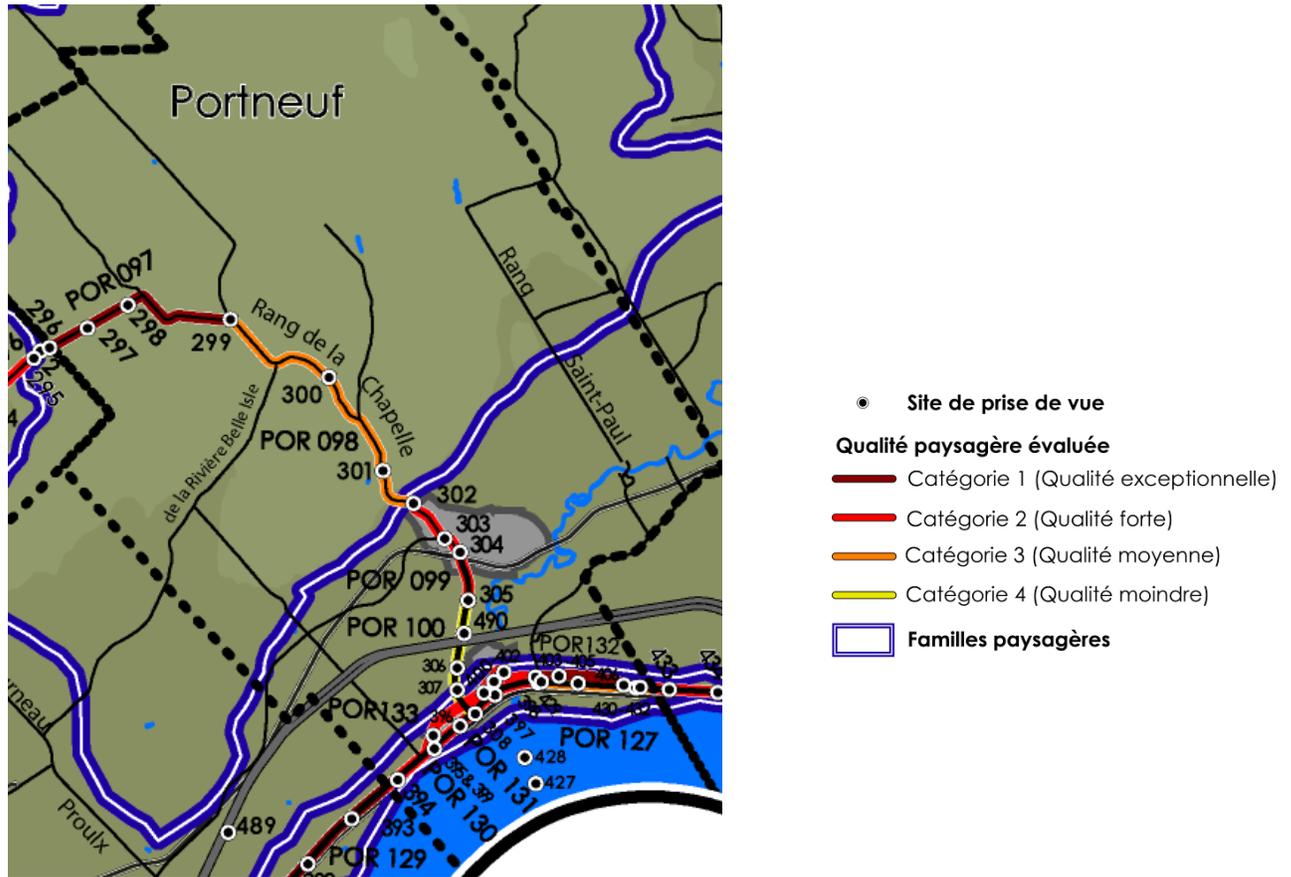
Carte 3. Évaluation de la qualité des paysages de la municipalité de Portneuf (parties sud) et localisation de percées visuelles d'intérêt (évaluation de la qualité des paysages visibles le long d'un échantillon de routes).



Carte 4. Évaluation de la qualité des paysages de la municipalité de Portneuf (parties nord) et localisation de percées visuelles d'intérêt (évaluation de la qualité des paysages visibles le long d'un échantillon de routes).

Numéros des sites de prises de photos (carte C en pochette) :

296-308; 395-406; 427-432; 490



Carte 5. Extrait de la carte index photographique avec représentation de la qualité des paysages (carte C en pochette).

Éléments majeurs du paysage naturel

- La rivière Portneuf.
- L'escarpement littoral boisé.
- L'avancée montagneuse du bouclier canadien (au nord).

L'occupation du territoire

- Le territoire de Portneuf est davantage forestier. Cela s'explique par la présence d'une avancée du bouclier canadien tout juste au nord de l'ancien village de Notre-Dame-de-Portneuf. L'agriculture est présente à l'ouest, le long de la 138, et le long du chemin Neuf.
- Plusieurs industries sont installées près des voies ferrées et de l'autoroute.
- La route de contournement (route 138) parallèle à la 1^{re} Avenue a entraîné la construction d'un bâti hétérogène sur la 138, relié aux services et à la fonction résidentielle.
- Les développements résidentiels récents se situent entre la route 138 et le fleuve, de part et d'autre du quai.

- Le cœur villageois littoral, en retrait de la route 138, offre un patrimoine bâti assez bien préservé, permettant de comprendre la trame villageoise ancienne. Le rôle de la rivière est important.
- Le cœur villageois de Notre-Dame-de-Portneuf, au nord de l'autoroute, s'est développé grâce au chemin de fer. Certains éléments bâtis d'intérêt sont situés le long du chemin de fer.

L'histoire et le patrimoine

- Nombreux éléments reliés à l'histoire de l'occupation du territoire.
- Présence de descendants de trois communautés originaires : irlandaise, francophone et anglophone.
- Le développement des noyaux villageois est lié à plusieurs industries : navale, papetière, brique.
- Les cœurs villageois et son patrimoine bâti témoignent de son histoire.

Attraits/incohérences et contrastes

- **Points remarquables :**
 - Les terres agricoles enclavées près du quai / les terres cultivées dans la portion ouest, entre la 138 et le fleuve.
 - Le quai de Portneuf et l'impression qu'il donne d'être au milieu du fleuve / la proximité de l'embouchure de la rivière Portneuf.
 - Le cœur de Portneuf (littoral) et son patrimoine bâti industriel et ouvrier.
 - Le quartier des Anglais.
- **Point de repère :**
 - L'église de Portneuf, visible du littoral, du quai, et de l'autoroute 40 et l'ancien village de Notre-Dame-de-Portneuf.
 - Le cap Lauzon (Deschambault).
 - La pointe Platon (MRC de Lotbinière, rive sud du fleuve).
- **Faiblesses**
 - L'état de l'extrémité du quai.
 - Le terrain vague entre la voie ferrée et la route.

Paysages d'intérêt¹⁵

- Le quai de Portneuf et ses berges et la vue sur le cap Lauzon et la pointe Platon.
- La rue Provencher (en descendant) pour la vue ouverte sur le fleuve.
- Le site du moulin Lemay, à l'embouchure de la rivière Portneuf.
- La vue vers le sud à partir de l'ancien village de Notre-Dame-de-Portneuf.
- Le chemin Neuf, la rue Bishop et le rang Saint-Charles.
- La vue sur le cœur villageois à partir de l'autoroute 40 et à partir de la jonction de la 138 avec la 1^{re} Avenue.
- Le belvédère des sentiers de Notre-Dame-de-Portneuf.

¹⁵ Éléments identifiés par les comités locaux des municipalités de la MRC de Portneuf.

Paysages identitaires

- Le site de la chapelle Saint John Evangelist et le manoir Hale/ le site de l'ancienne chapelle Christ Church sur le rang de la Chapelle.
- Le fleuve.
- Le cœur villageois de Portneuf le long de la 1^{re} Avenue, ainsi que plus spécifiquement, l'entourage immédiat de l'église (église, presbytère, maisons patrimoniales voisines).

Évaluation des paysages

Au contraire des municipalités plus à l'est, la pression de développement résidentiel à Portneuf est moins sentie, mais tout de même présente. L'avenir des quelques terres cultivées entre la route 138 et le fleuve pourrait être déterminant quant à la préservation du patrimoine paysager local. Déjà, de part et d'autre du quai, le littoral est privatisé, ce qui a entraîné une coupure du lien entre le village et le fleuve. Dans le secteur nord, le couvert forestier permet une utilisation récréative.

- *Intérêt paysager : FORT : patrimoine bâti des villages, rivière Portneuf proximité du fleuve, couvert forestier au nord.*
- *Pression de développement : FORTE sur le littoral (privatisation lente du littoral) / FAIBLE ailleurs sur le territoire.*
- *Risques de pertes du patrimoine paysager : FORTS sur le littoral au pied de l'escarpement. FAIBLES ailleurs sur le territoire.*

Recommandations générales et orientations spécifiques

- Préserver l'agriculture entre la route 138 et le fleuve malgré la pression de développement résidentiel. Un programme pilote de cultures paysagères pourrait être démarré (cultures permettant le maintien des ouvertures visuelles, en collaboration avec les propriétaires, avec incitatifs financiers).
- Aménager le terrain vague du CN entre la route et la voie ferrée.
- Préserver les percées visuelles d'intérêt sur le fleuve à partir de la route 138.
- Restaurer le patrimoine bâti des cœurs villageois.
- Aménager une vue sur la rivière Portneuf dans le village et à l'extérieur.
- Sensibiliser la population à la qualité du bâti et à sa préservation.
- Mettre en valeur le patrimoine industriel.

En images :



Site de la chapelle Christ Church et son cimetière, dans un paysage forestier (piémont de Portneuf et Saint-Basile, rang de la Chapelle, direction sud-est, photo 121002_110)



Patrimoine bâti ouvrier sur l'avenue Saint-Louis à Notre-Dame-de-Portneuf (basses terres portneuvoises, avenue Saint-Louis, direction, photo 121002_120, indice de qualité : 2).



Embouchure de la rivière Portneuf vue à partir du quai. Un des accès au fleuve les plus intéressants de la MRC (littoral portneuvois, quai de Portneuf, direction nord, photo 121009_006).



Agriculture sur la 2^e Avenue (route 138) (littoral portneuvois, route 138, direction sud, photo 121009_008, indice de qualité : 3).

8. Fiche-synthèse paysage

**MUNICIPALITÉ DE
RIVIÈRE-À-PIERRE**

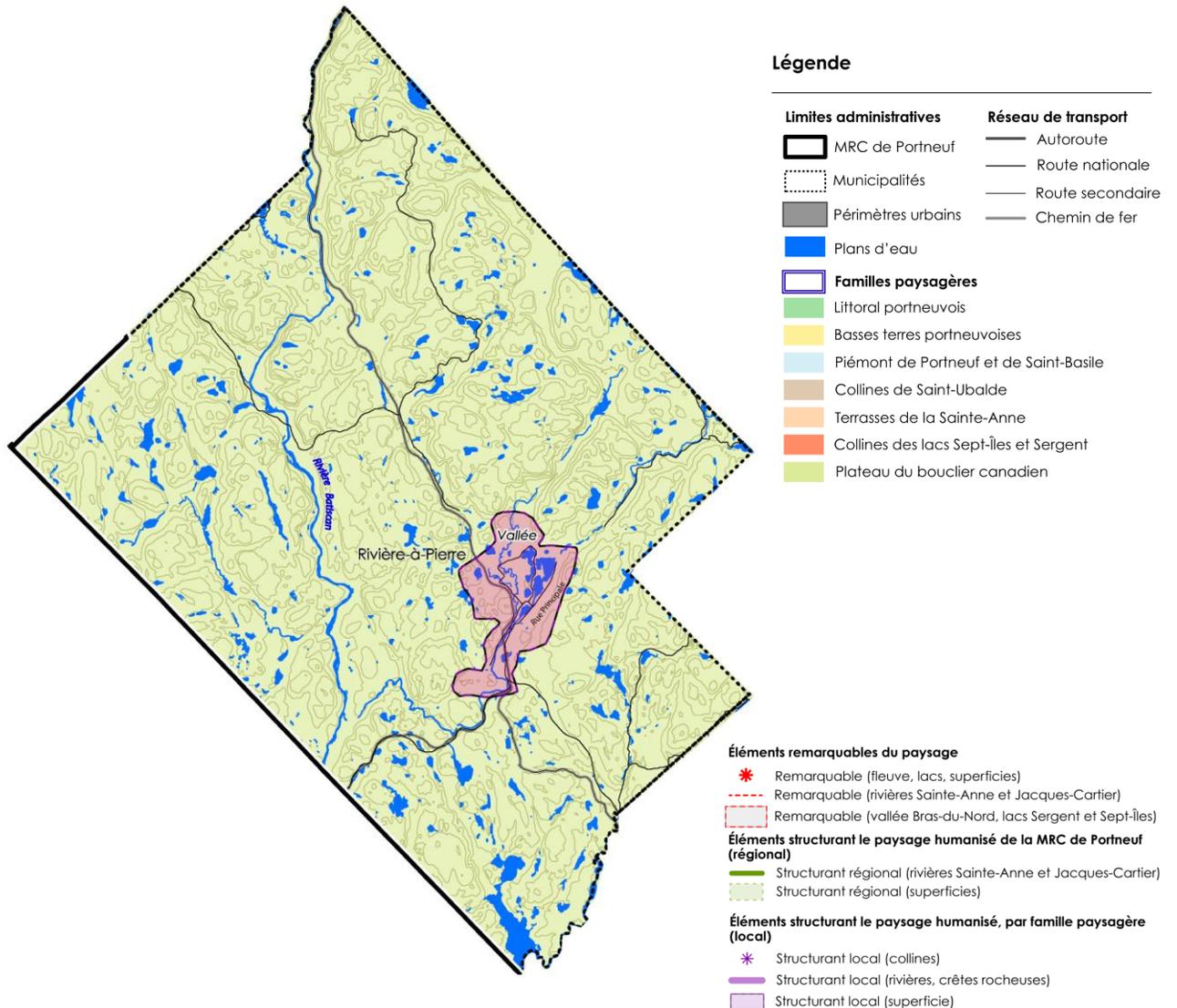
Ensemble paysager :

Plateau forestier du bouclier canadien

Numéros des percées visuelles d'intérêt (MRC de Portneuf, 2003)¹⁶ :

104-107; 110-113

Cartographie : caractérisation et évaluation de la qualité des paysages (Ruralys, 2012) et percées visuelles d'intérêt (MRC de Portneuf, 2003)

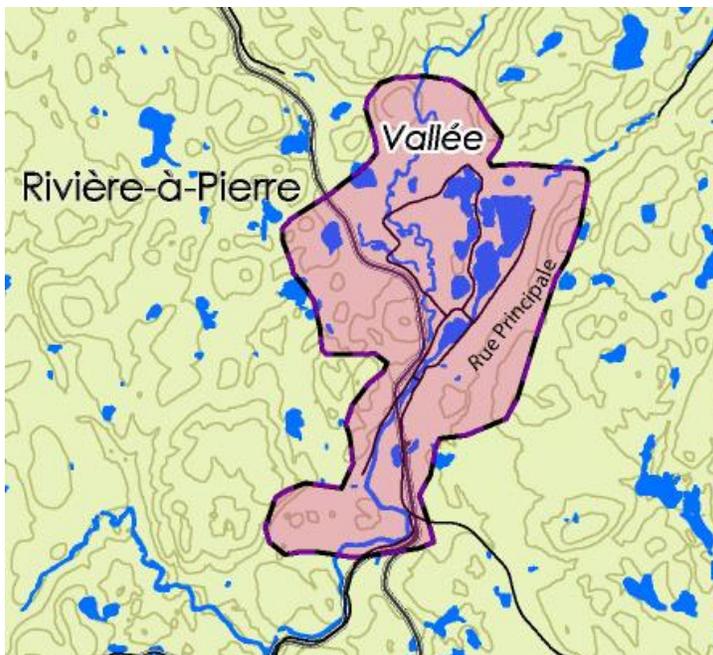


Carte 1. Caractérisation des paysages de la municipalité de Rivière-à-Pierre et éléments structurants et remarquables du paysage. Extrait de la carte A en pochette.

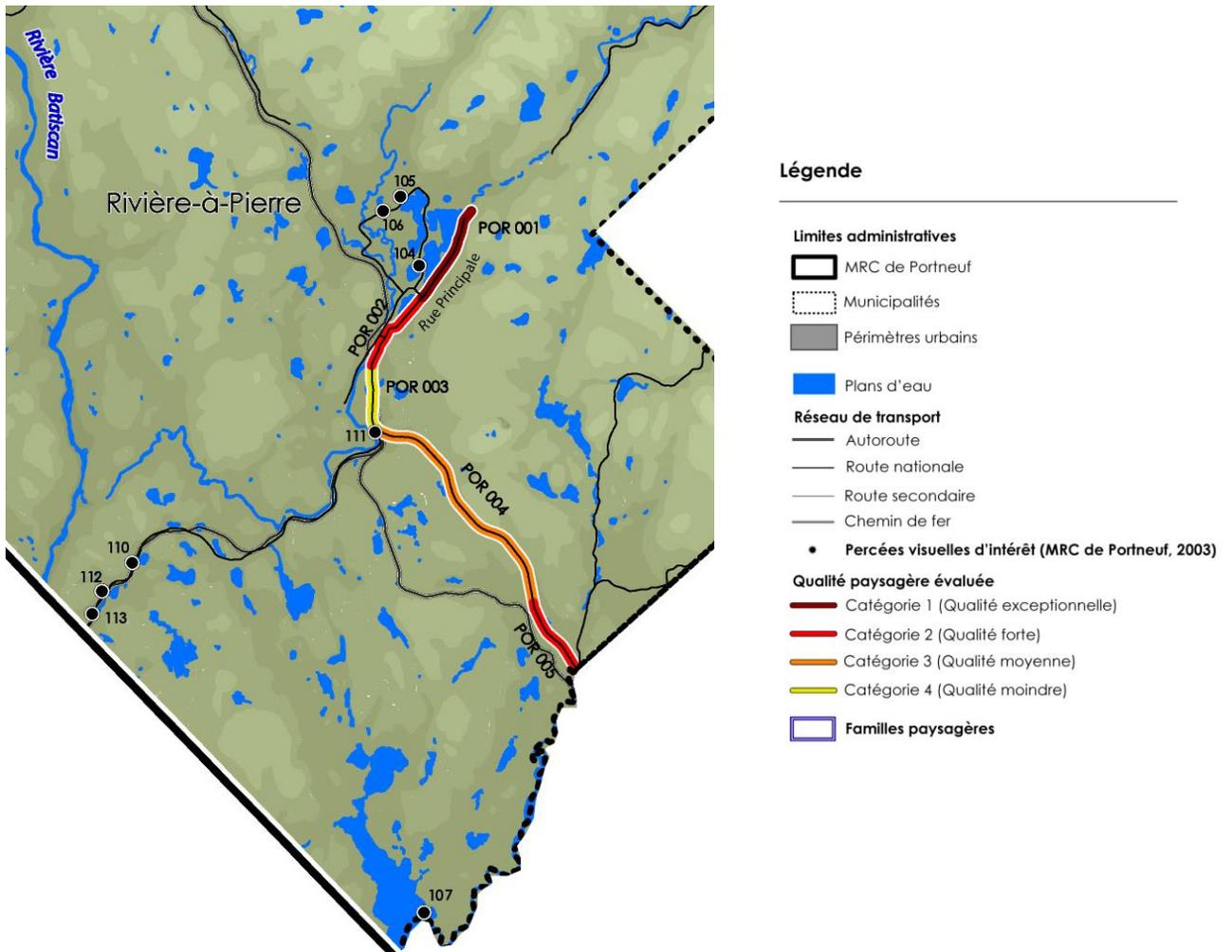
¹⁶ Ces numéros uniques correspondent à un code d'identification des percées visuelles disponible à l'annexe 1.

Légende

Limites administratives	Réseau de transport	Éléments remarquables du paysage
MRC de Portneuf	Autoroute	Remarquable (fleuve, lacs, superficies)
Municipalités	Route nationale	Remarquable (rivières Sainte-Anne et Jacques-Cartier)
Périmètres urbains	Route secondaire	Remarquable (vallée Bras-du-Nord, lacs Sergent et Sept-Îles)
Plans d'eau	Chemin de fer	Éléments structurant le paysage humanisé de la MRC de Portneuf (régional)
Familles paysagères		Structurant régional (rivières Sainte-Anne et Jacques-Cartier)
Littoral portneuvois		Structurant régional (superficies)
Basses terres portneuvoises		Éléments structurant le paysage humanisé, par famille paysagère (local)
Piémont de Portneuf et de Saint-Basile		Structurant local (collines)
Collines de Saint-Ubalde		Structurant local (rivières, crêtes rocheuses)
Terrasses de la Sainte-Anne		Structurant local (superficie)
Collines des lacs Sept-Îles et Sergent		
Plateau du bouclier canadien		



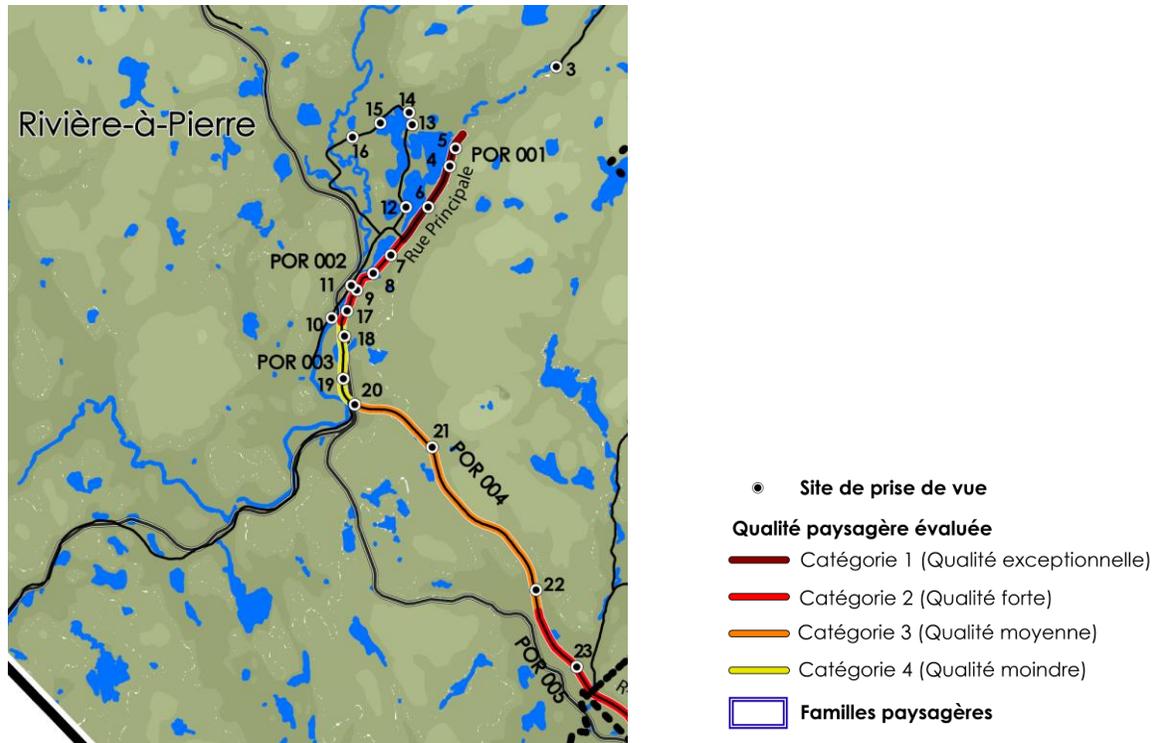
Extrait de la carte 1 : vallée de Rivière-à-Pierre



Carte 2. Évaluation de la qualité des paysages de la municipalité de Rivière-à-Pierre et localisation de percées visuelles d'intérêt (évaluation de la qualité des paysages visibles le long d'un échantillon de routes). Extrait de la carte B en pochette.

Numéros des sites de prises de photos (carte C en pochette) :

3-23



Carte 3. Extrait de la carte index photographique avec représentation de la qualité des paysages (carte C en pochette).

Éléments majeurs du paysage naturel :

- La vallée de la rivière à Pierre et les lacs.
- Les versants du bouclier qui entourent la vallée.

L'occupation du territoire

- L'industrie du granit a permis le développement de la municipalité et elle est très présente dans le paysage. L'industrie du bois est aussi présente, mais son importance diminue.
- Peu d'agriculture, mais quelques champs et bâtiments visibles dans l'environnement du lac Vert.
- Proximité entre le village, la villégiature et les industries.

L'histoire et le patrimoine

- Le patrimoine bâti de type *boomtown* témoigne de l'histoire du lieu.
- La forte présence de l'industrie du granit qui a fait naître cette communauté.
- L'îlot paroissial d'intérêt avec la tour de garde-feu au rôle significatif.

Attraits/incohérences et contrastes

- **Points remarquables :**
 - La forte présence visuelle de l'industrie du granit doit être considérée comme un élément remarquable. Alors qu'une majorité de villages des hauts pays de la vallée du Saint-Laurent se dépeuplent, celui-ci réussit à survivre grâce à cette industrie¹⁷.
 - Les lacs.
 - Le village est dynamique dans un environnement forestier reculé enclavé dans une vallée lacustre.
 - L'agriculture est encore bien visible (petites superficies et bâti).
 - La voie ferrée permet la découverte d'un paysage autrement inaccessible.
 - L'utilisation locale du granit dans les bâtiments publics et privés est bien visible.
- **Repères visuels :**
 - Les carrières de granit en arrière-plan.
 - L'église de Rivière-à-Pierre et la tour de garde-feu.
- **Faiblesses :**
 - La qualité de certaines rénovations ou intégrations du bâti.
 - Le secteur de la gare est plus ou moins aménagé.
 - Certains terrains non aménagés laissent une image d'abandon;
 - L'occupation est dense autour des lacs.

Paysages d'intérêt¹⁸ :

- Les chutes de la Marmite.
- Le secteur de la piste cyclable.
- Le belvédère.
- Les montagnes du lac Vert.
- Les lacs.

Paysages identitaires¹⁹ :

- La carrière Jacques Perron²⁰.
- Le cœur du village.
- La croix de Gaspé.
- Patrimoine bâti, carrières et savoir-faire reliés à l'industrie du granit.

¹⁷ La population de Rivière-à-Pierre s'est accrue de 6,7 % entre 1991 et 2001. Elle a toutefois subi une décroissance de 3,3 % entre 2006 et 2011 (MRC de Portneuf, 2009; Statistiques Canada, 2014).

¹⁸ Éléments identifiés par les comités locaux des municipalités de la MRC de Portneuf.

¹⁹ Éléments identifiés par les comités locaux des municipalités de la MRC de Portneuf.

²⁰ Référence au documentaire « Des hommes de pierre » diffusé dans le cadre de la série *Histoire oubliée*. Disponible en ligne : <http://www.histoiresoubliees.ca/histoire/des-hommes-de-pierre#>

Évaluation des paysages

Ensermé dans un relief granitique du bouclier canadien, Rivière-à-Pierre présente des paysages d'intérêt avec quelques éléments ponctuels plus faibles. L'amalgame des éléments naturels (autant le relief de montagnes boisées que les lacs) avec les constructions humaines, limités dans l'espace par la vallée encaissée, font de ce paysage humanisé un lieu d'intérêt pour interpréter l'évolution de l'occupation d'une ville minière.

- *Intérêt paysager : MOYEN (en plusieurs endroits, des éléments d'incohérence du bâti et de l'aménagement urbain font diminuer cet intérêt).*
- *Pression de développement : FAIBLE sauf dans le secteur autour des lacs.*
- *Risques de pertes du patrimoine paysager : FAIBLES. Les carrières sont déjà visibles, les lacs Vert et à Valère, sont déjà presque entièrement construits sur leur pourtour. Il convient toutefois de surveiller le déboisement des collines et des crêtes rocheuses.*

Recommandations générales et orientations spécifiques

- Interpréter l'industrie du granit via des circuits guidés.
- Sensibiliser la population à la restauration de leurs résidences avec les bons matériaux et à l'aménagement paysager des cours avant.
- Aménager les espaces vacants (végétalisation) et les entrées du village.
- Végétaliser le secteur des industries afin d'en réduire un peu l'impact négatif dans le paysage.
- Préserver les versants boisés enserrant le village de tout déboisement, étant donné leur importance dans le paysage (structurant).

En images :



Deux points de repères du village de Rivière-à-Pierre (plateau du bouclier canadien, rue Principale, direction nord-ouest, photo 120913_018, indice de qualité : 2).



Parcelle d'agriculture, petit patrimoine (rouge) avec en arrière-plan, une carrière de granit (plateau du bouclier canadien, rue du Lac-Vert, direction nord-est, photo 120913_031).



Percée visuelle sur la vallée des lacs de Rivière-à-Pierre (plateau du bouclier canadien, rue du Lac-Vert, direction sud, photo 120913_038).

9. Fiche-synthèse paysage

**MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ALBAN**

Ensembles paysagers :

Basses terres portneuvoises (35 % du territoire)

Terrasses de la Sainte-Anne (5 % du territoire)

Plateau du bouclier canadien (60 % du territoire)

Numéros des percées visuelles d'intérêt (MRC de Portneuf, 2003)²¹ :

114-131

Cartographie : caractérisation et évaluation de la qualité des paysages (Ruralys, 2012) et percées visuelles d'intérêt (MRC de Portneuf, 2003)

Légende

Limites administratives	Réseau de transport
MRC de Portneuf	Autoroute
Municipalités	Route nationale
Périmètres urbains	Route secondaire
Plans d'eau	Chemin de fer

Familles paysagères
Littoral portneuvois
Basses terres portneuvoises
Piémont de Portneuf et de Saint-Basile
Collines de Saint-Ubalde
Terrasses de la Sainte-Anne
Collines des lacs Sept-Îles et Sergent
Plateau du bouclier canadien

Éléments remarquables du paysage

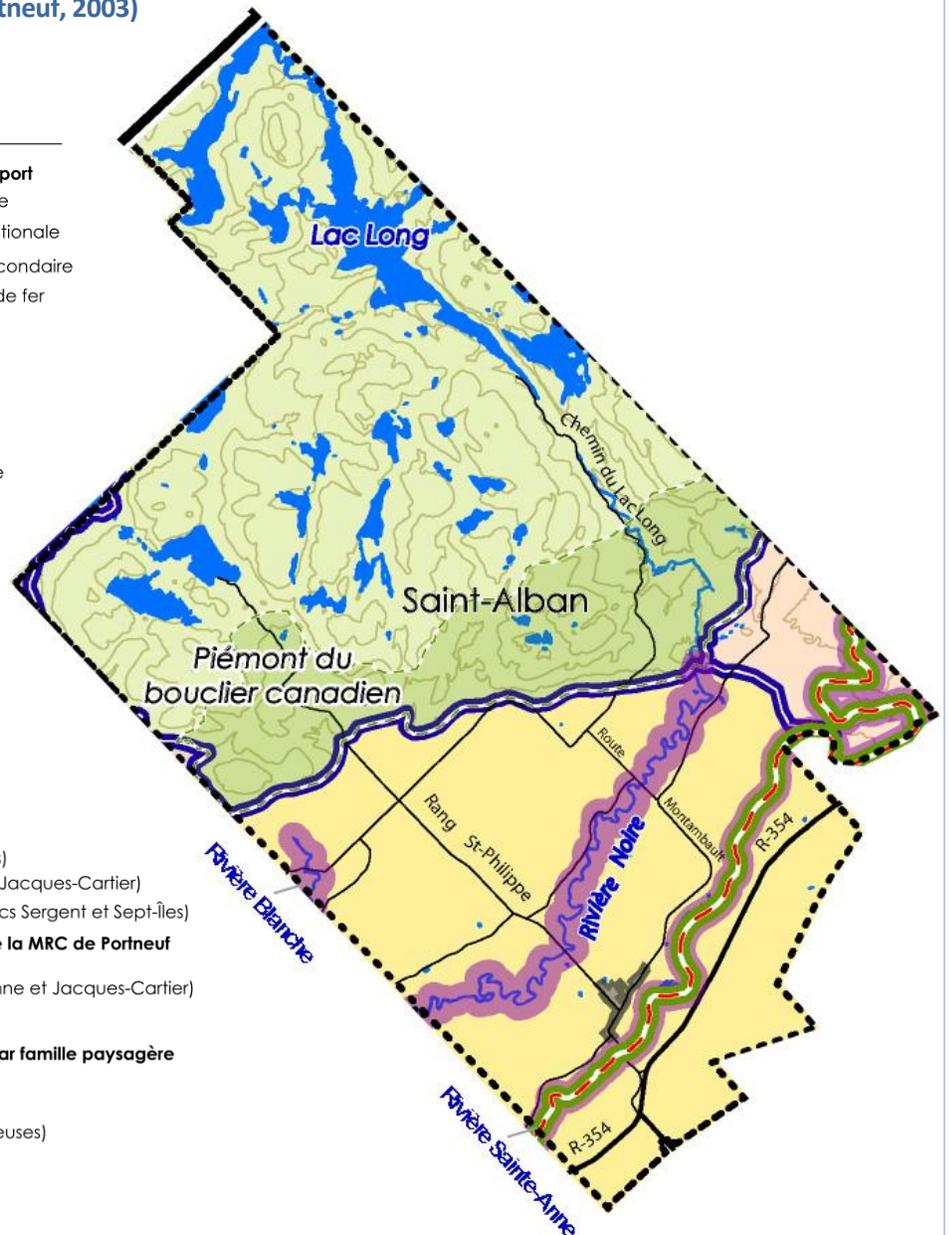
- Remarquable (fleuve, lacs, superficies)
- Remarquable (rivières Sainte-Anne et Jacques-Cartier)
- Remarquable (vallée Bras-du-Nord, lacs Sergent et Sept-Îles)

Éléments structurant le paysage humanisé de la MRC de Portneuf (régional)

- Structurant régional (rivières Sainte-Anne et Jacques-Cartier)
- Structurant régional (superficies)

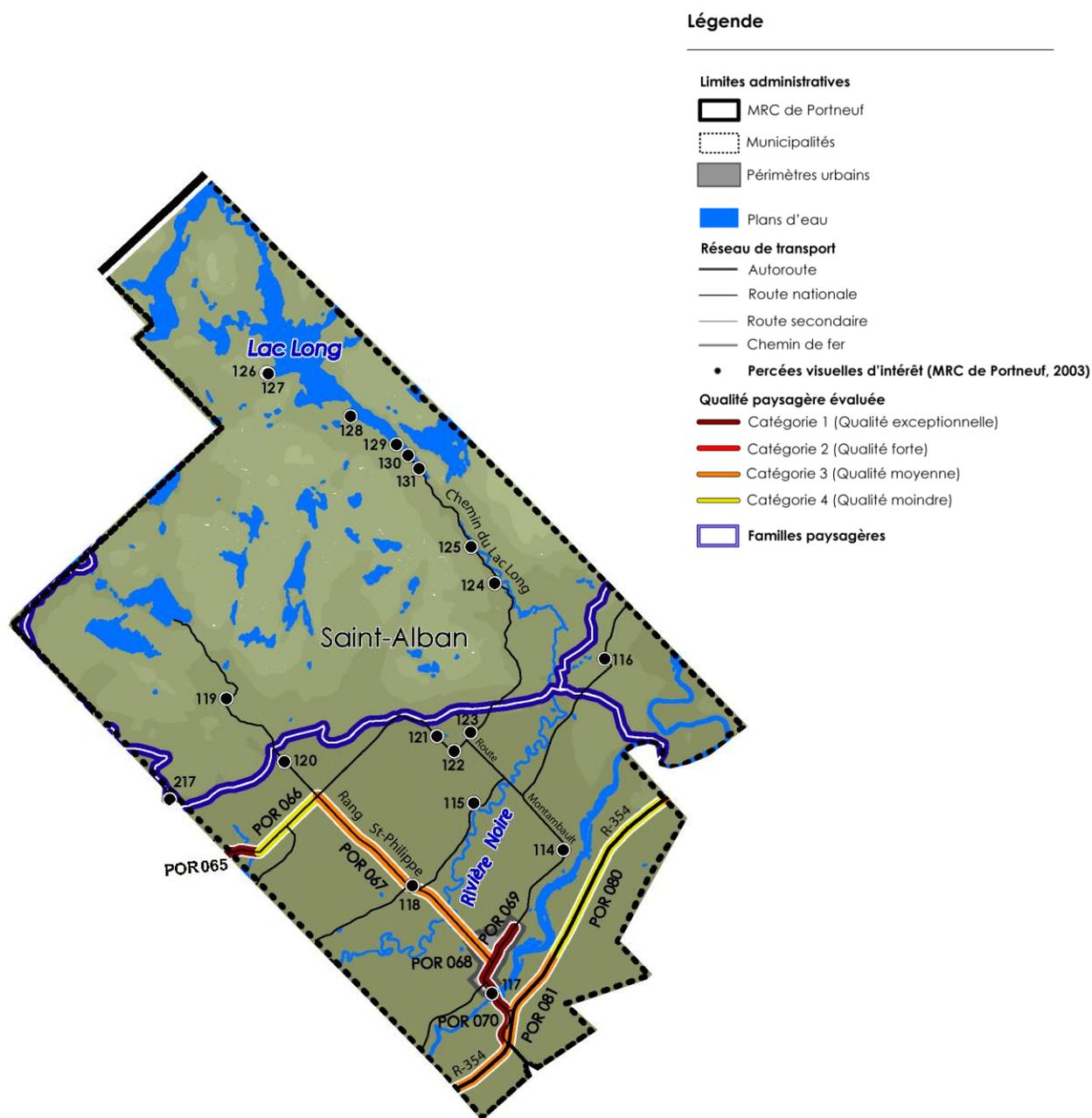
Éléments structurant le paysage humanisé, par famille paysagère (local)

- Structurant local (collines)
- Structurant local (rivières, crêtes rocheuses)
- Structurant local (superficie)



Carte 1. Caractérisation des paysages de la municipalité de Saint-Alban et éléments structurants et remarquables du paysage. Extrait de la carte A en pochette.

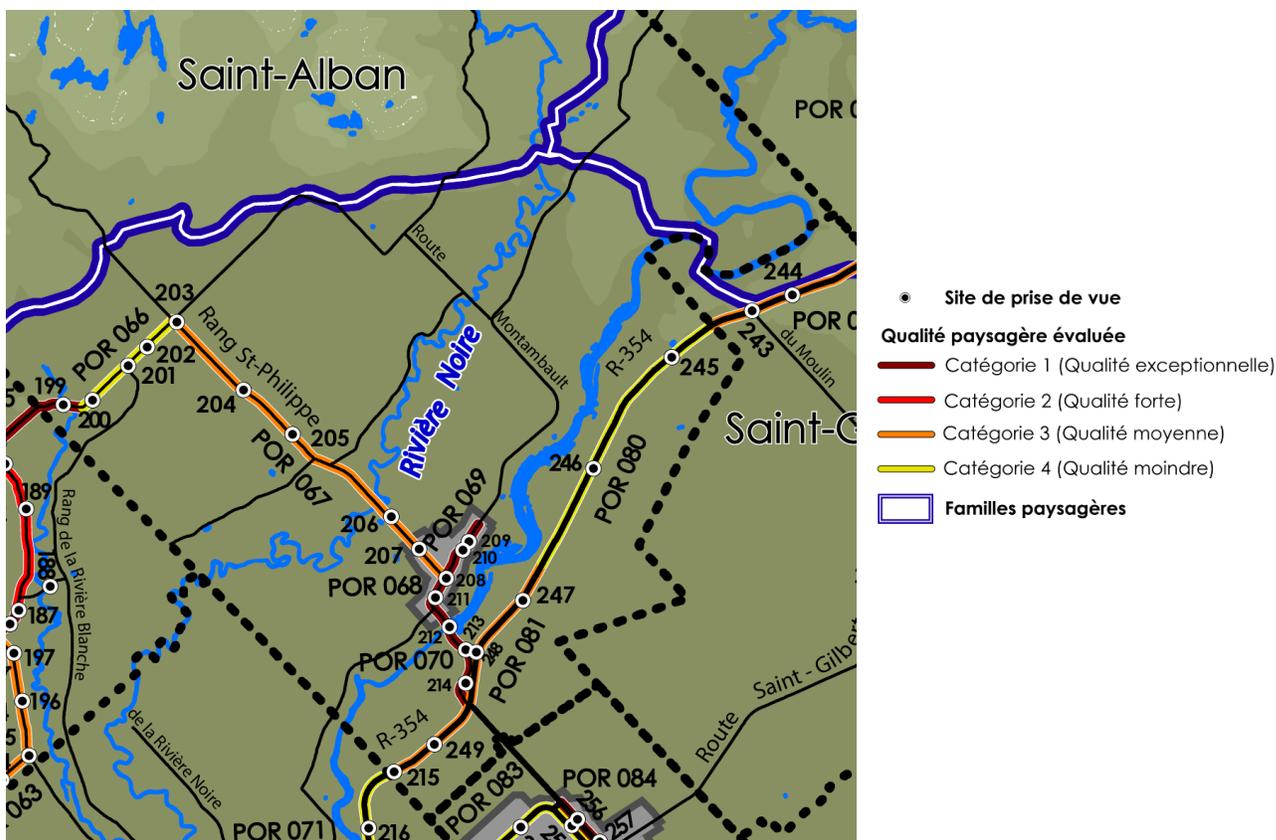
²¹ Ces numéros uniques correspondent à un code d'identification des percées visuelles disponible à l'annexe 1.



Carte 2. Évaluation de la qualité des paysages de la municipalité de Saint-Alban et localisation de percées visuelles d'intérêt (évaluation de la qualité des paysages visibles le long d'un échantillon de routes). Extrait de la carte B en pochette.

Numéros des sites de prises de photos (carte C en pochette) :

199-215; 245-250



Carte 3. Extrait de la carte index photographique avec représentation de la qualité des paysages (carte C en pochette).

Éléments majeurs du paysage naturel

- La rivière Sainte-Anne
- Le Piémont de Portneuf et Saint-Basile au nord

L'occupation du territoire

- Au nord du territoire, occupation ponctuelle par la villégiature, en particulier autour des lacs.
- Dans les basses terres, le territoire est majoritairement agricole. La production est laitière ou acéricole et des terres sont louées pour la culture de la pomme de terre. Cela contribue à garder le paysage ouvert. Le rang Saint-Joseph accueille des agriculteurs biologiques et on y remarque des animaux au pâturage.
- Les quelques gravières et sablières exploitent le sol sableux du secteur.
- Le cœur villageois est linéaire et s'est développé à l'origine le long de la rivière. Les autres rangs, tracés selon le cadastre et l'hydrographie, présentent un habitat espacé.

L'histoire et le patrimoine

- Le patrimoine industriel est bien préservé et visuellement accessible : moulin Bélanger (rang de la Rivière-Blanche), centrale électrique Saint-Alban II (rivière Sainte-Anne).
- Le bâti aligné et près de la route principale met en valeur le cœur villageois d'origine.

- Le site de l'église, du presbytère et du cimetière constitue un patrimoine démontrant les savoir-faire locaux.
- La pratique de l'agriculture est aussi ancrée dans le paysage et permet de mieux comprendre l'évolution de ce dernier.
- Le site et la plaque du glissement de terrain de 1894 sont un lieu de mémoire rappelant un événement naturel qui modifia le paysage : une portion de terrain s'est détachée et a glissé, entraînant ou engloutissant routes, maisons et bâtiments agricoles.

Attraits/incohérences et contrastes

- **Points remarquables**
 - La qualité du paysage agricole vallonné par les rivières, avec les boisés en fond de lots et le bâti disséminé le long des rangs.
 - La limite nette entre les basses terres et le plateau est très visible : en direction nord/nord-ouest, le talus boisé constitue le piémont du bouclier.
 - L'entrée sud du village est bien délimitée par le barrage et la rivière.
 - Les accès publics à la rivière Sainte-Anne dans le village.
 - Le patrimoine naturel exceptionnel : les gorges de la rivière Sainte-Anne et les nombreux lacs sur le plateau du bouclier.
- **Points de repère**
 - L'église de Saint-Alban.
 - Le piémont (versant) du bouclier canadien au nord/nord-ouest.
- **Faiblesses**
 - La dégradation de maisons de ferme et de leurs bâtiments causée par une baisse du nombre de fermes en activité.
 - La rivière peu perceptible ailleurs que dans le village pour les usagers de la route.
 - L'enrichissement progressif des terres cultivables.
 - Les vues en continu sur plusieurs lignes à haute tension.

Paysages d'intérêt

- Le patrimoine naturel des gorges de la rivière Sainte-Anne.
- Les centrales hydroélectriques : l'ancienne et la nouvelle.
- La plaine agricole vallonnée et ravinée par la rivière Noire et ses affluents.
- Le cœur villageois.

Paysages identitaires

- Le site du glissement de terrain de 1894.
- Les gorges de la Sainte-Anne et l'ancienne centrale hydroélectrique.

Évaluation des paysages

Le paysage de Saint-Alban paraît assez stable²², malgré certains secteurs où la déprise agricole est évidente. La location de terres pour la culture de la pomme de terre permet de conserver une certaine ouverture du paysage visible à partir du réseau routier²³. Le parcellaire bien visible et les fermes espacées permettent de comprendre l'évolution de l'occupation du territoire. La situation du cœur villageois met en valeur son patrimoine humain et le patrimoine naturel de la rivière Sainte-Anne.

- *Intérêt paysager : MOYEN dans les secteurs de déprise agricole et FORT dans les milieux agricoles dynamiques et l'espace villageois.*
- *Pression de développement : FAIBLE.*
- *Risques de perte de patrimoine paysager : FAIBLES dans les secteurs dominés par l'agriculture; MOYENS dans les zones de déprise agricole évidente, où il y a risque de fermeture du paysage, ainsi que sur les lignes de crêtes boisées.*

Recommandations générales et orientations spécifiques

- Mettre en valeur le secteur du glissement de terrain de 1894 par un circuit ou des visites guidées d'interprétation.
- Contrôler la plantation de résineux dans la plaine afin de limiter la fermeture de paysages.
- Préserver les points de vue sur le chemin du Lac Long.

En images :

²² La stabilité de ce paysage signifie qu'il n'évolue que très lentement, que peu de changement majeurs récents ont eu lieu ou sont en cours.

²³ L'enfrichement des terres agricoles ou les plantations de résineux provoquent à moyen terme la fermeture du paysage.



Paysage agricole des basses terres portneuvoises sur le rang de la Rivière-Blanche. Au fond, le Piémont de Portneuf et Saint-Basile au nord (rang de la Rivière-Blanche, direction sud-ouest, photo 120921_037, indice de qualité : 4).



Patrimoine bâti villageois bien entretenu (basses terres portneuvoises, rue Principale, direction est, photo 120921_057, indice de qualité : 1).



Effet d'obstruction du paysage par des plantations de résineux dans un secteur plat (basses terres portneuvoises, route 354, direction est, photo 121001_042).

10. Fiche-synthèse paysage

VILLE DE SAINT-BASILE

Ensembles paysagers :

Basses terres portneuvoises (55 % du territoire)

Collines des lacs Sept-Îles et Sergent (5 % du territoire)

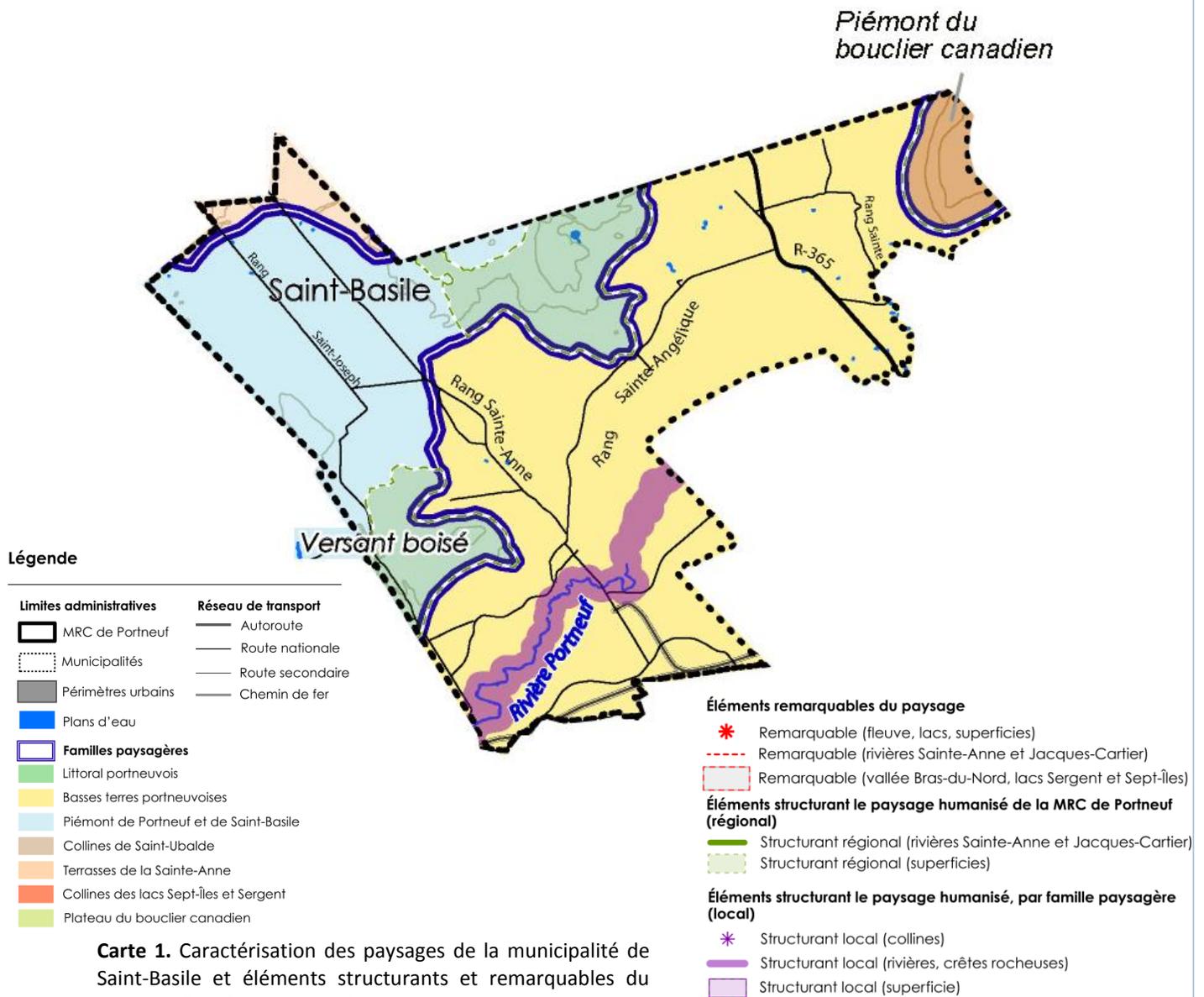
Piémont de Portneuf et Saint-Basile (35 % du territoire)

Terrasses de la Sainte-Anne (5 % du territoire)

Numéros des percées visuelles d'intérêt (MRC de Portneuf, 2003)²⁴ :

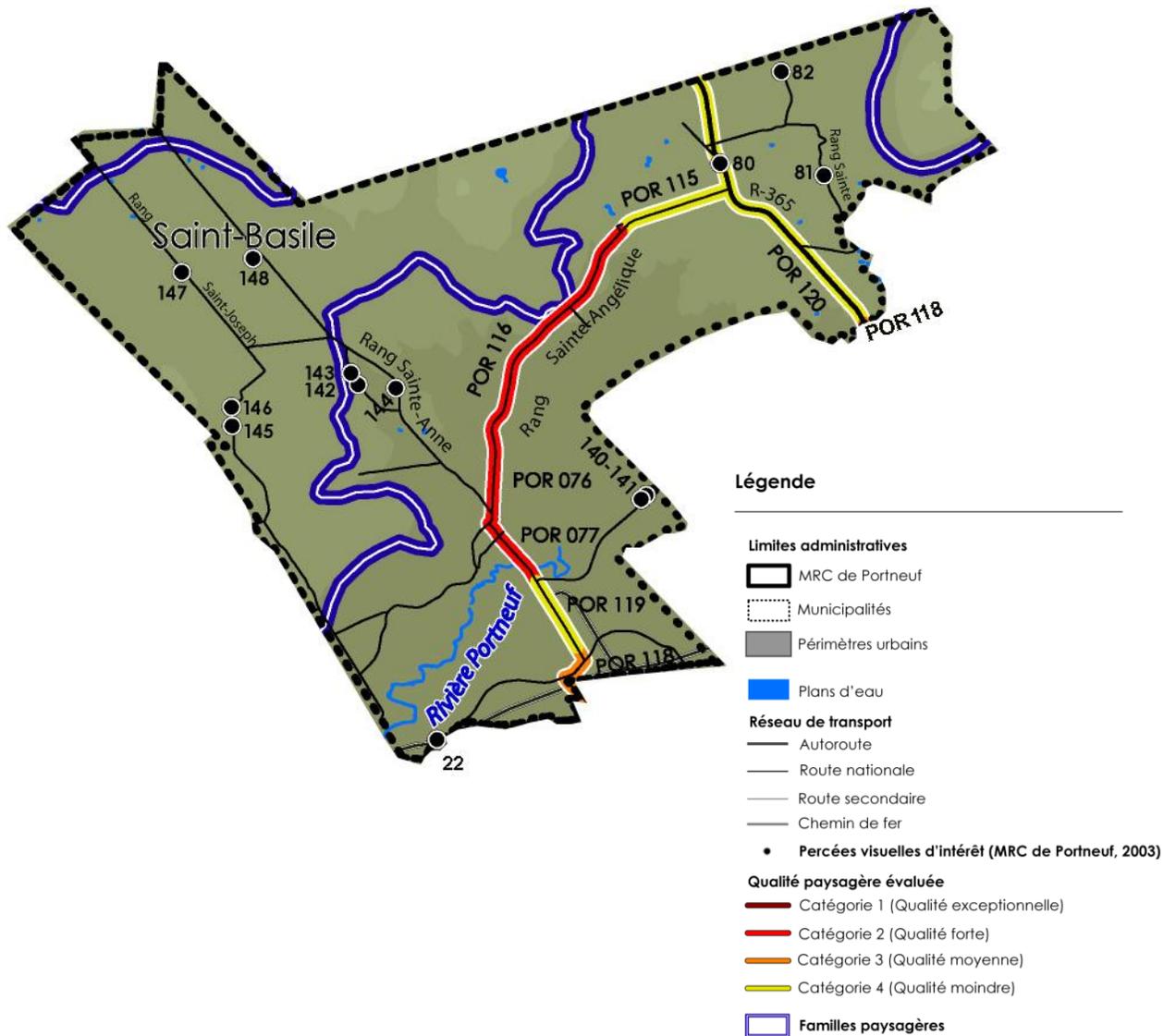
80-82; 140-148

Cartographie : caractérisation et évaluation de la qualité des paysages (Ruralys, 2012) et percées visuelles d'intérêt (MRC de Portneuf, 2003)



Carte 1. Caractérisation des paysages de la municipalité de Saint-Basile et éléments structurants et remarquables du paysage. Extrait de la carte A en pochette.

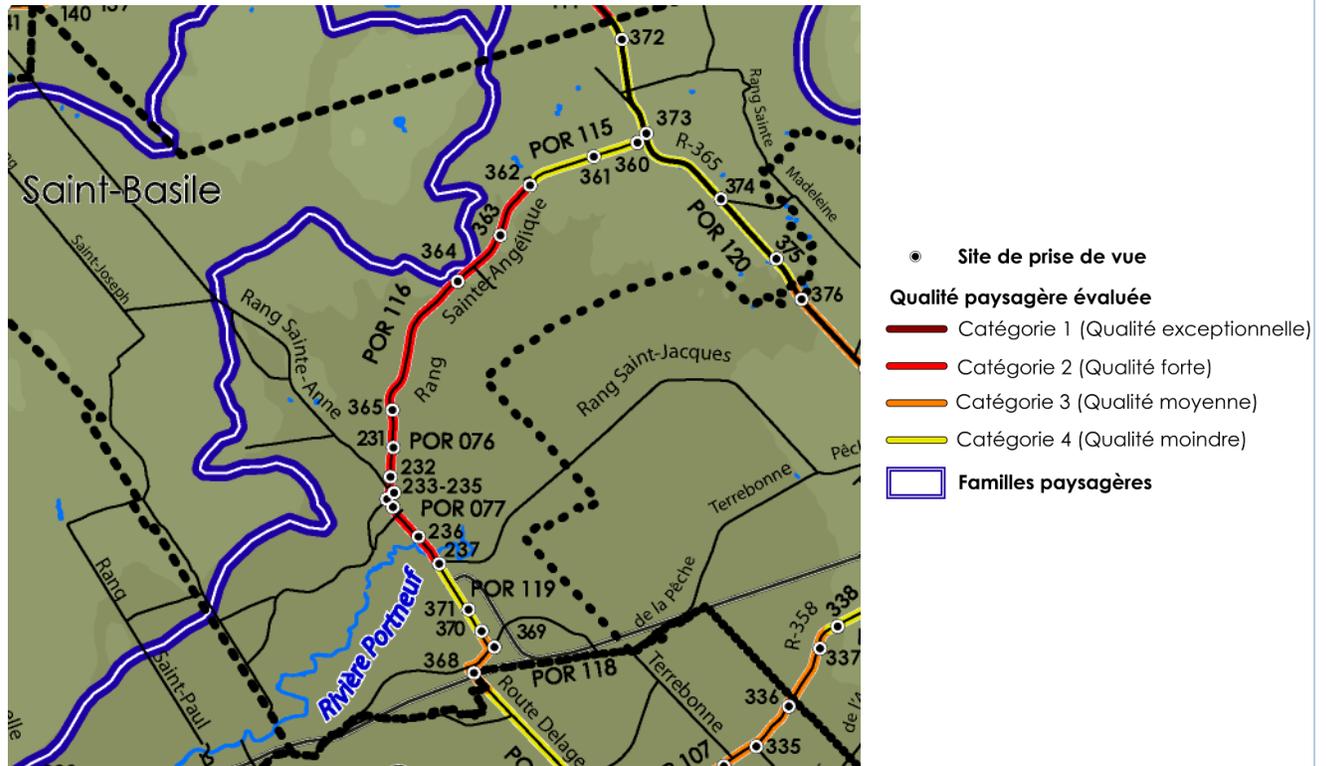
²⁴ Ces numéros uniques correspondent à un code d'identification des percées visuelles disponible à l'annexe 1.



Carte 2. Évaluation de la qualité des paysages de la municipalité de Saint-Basile et localisation de percées visuelles d'intérêt (évaluation de la qualité des paysages visibles le long d'un échantillon de routes). Extrait de la carte B en pochette.

Numéros des sites de prises de photos (carte C en pochette) :

231-237; 360-365; 369-375



Carte 3. Extrait de la carte index photographique avec représentation de la qualité des paysages (carte C en pochette).

Éléments majeurs du paysage naturel

- La rivière Portneuf.
- Le versant boisé de l'avancée du bouclier canadien (piémont).

L'occupation du territoire

- La principale activité du territoire est l'agriculture (production laitière et élevage). Aux limites nord et ouest de la municipalité, dans l'ensemble paysager du piémont du bouclier, le territoire est forestier. Il y a présence d'éraiblières.
- Le système de rangs parallèles au nord du territoire crée des paysages typiques en arêtes de poisson. Occupés des deux côtés, ces rangs longent les cours d'eau.
- L'exploitation du sol calcaire par Ciment Québec, une industrie majeure du secteur.
- Le village s'est développé selon un patron particulier formant une étoile (point d'arrivée de plusieurs rangs et chemins qui eux, semblent avoir été tracés selon l'hydrographie).

L'histoire et le patrimoine

- Le cœur religieux en retrait du boulevard du Centenaire.
- Le tracé des rangs et des lots est singulier (rangs parallèles, arêtes de poisson, cœur villageois en étoile) et des maisons ont été implantées de manière oblique (cadastre en angle par rapport au chemin). Ce lotissement et les rangs qui le bordent forment un paysage singulier qui se distingue de l'organisation villageoise traditionnelle (villages groupés au carrefour d'un rang et d'un chemin de rang, ou étendus le long d'un rang).

Attrait/incohérences et contrastes.

- **Points forts :**
 - L'agriculture garde le paysage très ouvert, permettant de voir d'un rang à l'autre (ex. : vers les rangs Saint-Jacques et Terrebonne).
 - Le patrimoine bâti typique du village.
 - Le parcellaire en arêtes de poisson au nord du territoire.
- **Points de repères :**
 - Les silos d'entreposage, visibles d'un rang à l'autre.
 - Les bâtiments de Ciment Québec (hauteur et couleur).
- **Faiblesses :**
 - Les infrastructures de Ciment Québec (silo, talus, amas de pierre, bâtiments avec tôle jaune).
 - Les nombreuses lignes de transport d'énergie qui convergent vers un poste de transformation : impossible à intégrer dans un paysage agricole ouvert.
 - La banalisation du bâti villageois et le début d'effacement à travers de nombreuses constructions plus ou moins récentes.
 - L'évolution de l'agriculture entraîne un changement des usages et la nécessité de construire des bâtiments principaux ou secondaires moderne. Les petits patrimoines agricoles traditionnels sont délaissés.
 - L'entrée sud du village dans le secteur de Ciment Québec.
 - La détérioration du bâti (décrite par le comité local sur les paysages, 2006)
 - L'enfrichement lent du rang Sainte-Angélique.

Paysages d'intérêt²⁵

- Le Centre Nature situé dans un paysage typique sur les rives de la rivière Chaude et offrant un sentier donnant accès aux érablières du rang Sainte-Anne.
- Les érablières, dans les rangs Saint-Joseph et Saint-Georges, appuyées sur un « coteau de roches », créant ainsi un paysage naturel particulier.
- Les vues vers le village à partir des rangs Sainte-Marie, Saint-Joseph et Sainte-Angélique (on notera par ailleurs que les entrées du village par ces voies d'accès sont nettement moins altérées que celles au sud).
- Le terrain de Noël Alain, à l'entrée de Saint-Basile, juste à côté des terres de Ciment Québec : aménagement privé du terrain avec permission de circuler au public.
- Le rang Saint-Joseph : le paysage de ce rang bénéficie de la cohérence des aménagements humanisés de même que de la proximité avec le piémont de Portneuf et Saint-Basile (famille paysagère).

²⁵ Éléments identifiés par les comités locaux des municipalités de la MRC de Portneuf.

- L'église et le presbytère.
- Certaines maisons ancestrales le long du chemin de la Station.

Paysages identitaires²⁶

- Le moulin Piché (moulin à farine : appartient aujourd'hui à Ciment Québec).
- L'îlot paroissial.
- Quelques maisons ancestrales dont l'aspect semble avoir été très peu modifié au cours des ans.

Évaluation partielle de la qualité paysagère à l'échelle de la MRC.

Les paysages humanisés de Saint-Basile cohabitent avec un élément majeur : l'industrie Ciment Québec. À cela s'ajoute la convergence de lignes à haute tension. Les paysages sont sans contredit affectés par ces infrastructures. Toutefois, le village et plusieurs rangs agricoles présentent des éléments paysagers d'intérêt. La découverte de ces rangs d'ouest en est et du sud au nord à partir du village permet d'oublier un peu les infrastructures majeures.

- *Intérêt paysager : FAIBLE dans l'encadrement des infrastructures de Ciment-Québec; MOYEN ailleurs sur le territoire; FORT sur le rang Saint-Joseph.*
- *Pression de développement : MOYENNE dans le périmètre urbain (nouveaux développements récents). Elle peut être considérée aussi comme MOYENNE à proximité de la jonction du rang Sainte-Angélique et de la route 365 (proximité d'une route de transit). FAIBLE ailleurs sur le territoire.*
- *Risques de pertes du patrimoine paysager : FAIBLES, les pertes ayant déjà eu lieu avec la construction des infrastructures majeures de Ciment Québec. MOYENNES dans le secteur du village (développements récents).*

Recommandations générales et orientations spécifiques

- Mettre en valeur l'ancien moulin à farine (patrimoine industriel).
- Créer un projet pilote avec Ciment Québec pour l'intégration dans le paysage de leurs infrastructures (couleurs, aménagements végétaux, etc.).
- Contrôler le développement résidentiel afin de conserver l'intégrité patrimoniale du village.
- Sensibiliser la population à la qualité du paysage de certains rangs, à la nécessité de contrôler l'enfrichement ainsi que l'implantation et l'intégration harmonieuse de bâtiments.

En images :

²⁶ Éléments identifiés par les comités locaux des municipalités de la MRC de Portneuf.



Concurrence du point de repère (église et Ciment-Québec) (basses terres portneuvoises, rang Sainte-Angélique, direction sud-est, photo 121001_003, indice de qualité : 2).



Bâti de différents styles sur la rue Sainte-Anne (basses terres portneuvoises, rang Sainte-Angélique, direction nord-ouest, photo 121001_005, indice de qualité : 2).



Boulevard du Centenaire : vue sur un pâturage et un rang agricole représentant le paysage ouvert des basses terres (basses terres portneuvoises, direction sud-ouest, photo 121004_016, indice de qualité : 4).



Grand Rang : exemple des nombreuses lignes à haute tension traversant le territoire de Saint-Basile et affectant plus ou moins le paysage (basses terres portneuvoises, Grand Rang, direction sud, photo 121004_028, indice de qualité : 4).

11. Fiche-synthèse paysage

**MUNICIPALITÉ DE
SAINT-CASIMIR**

Ensembles paysagers :

Basses terres portneuvoises (97 % du territoire)

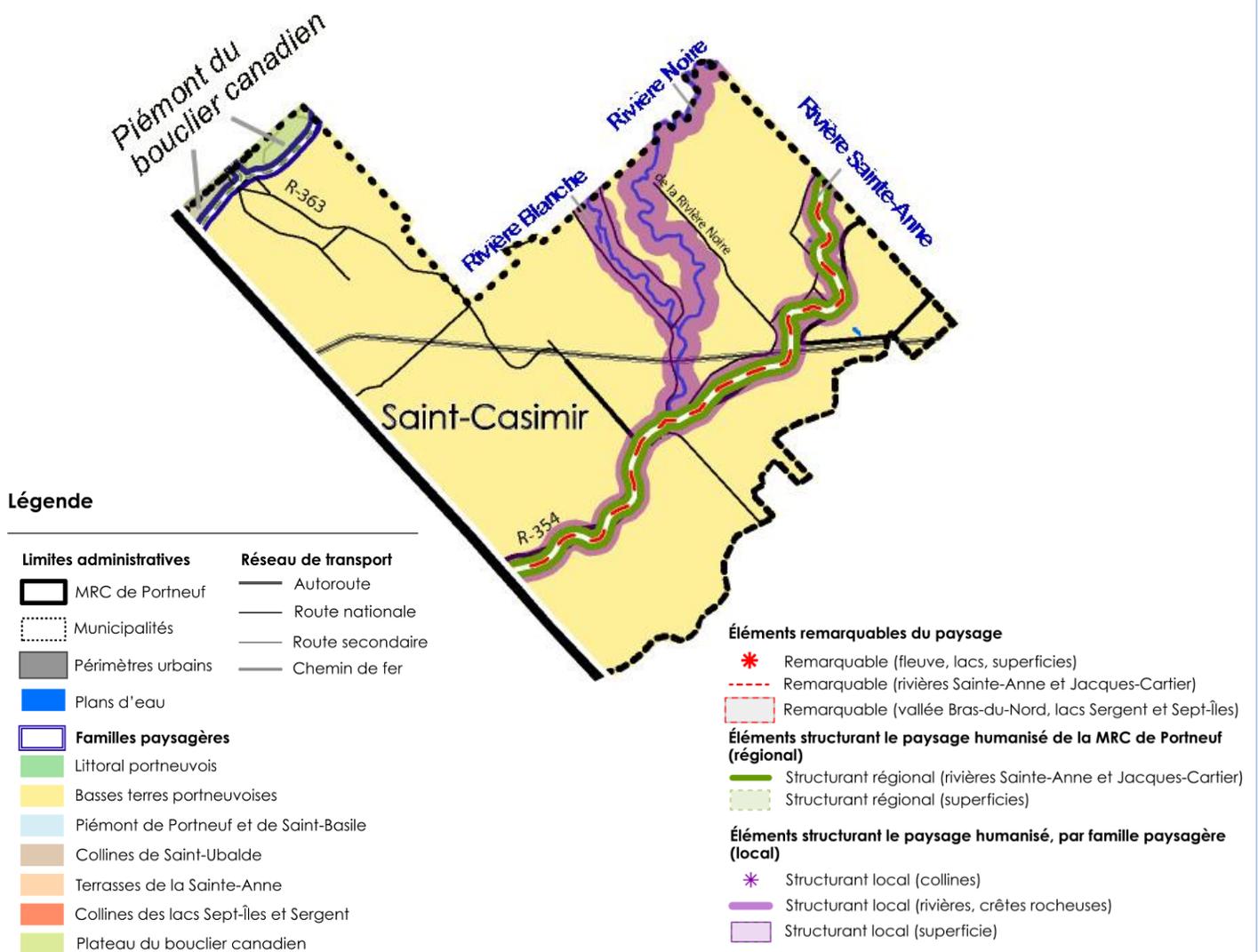
Collines de Saint-Ubalde (une infime partie du nord-ouest du territoire, soit 1 %)

Plateau du bouclier canadien (une infime partie du nord-ouest du territoire, soit 2 %)

Numéros des percées visuelles d'intérêt (MRC de Portneuf, 2003)²⁷ :

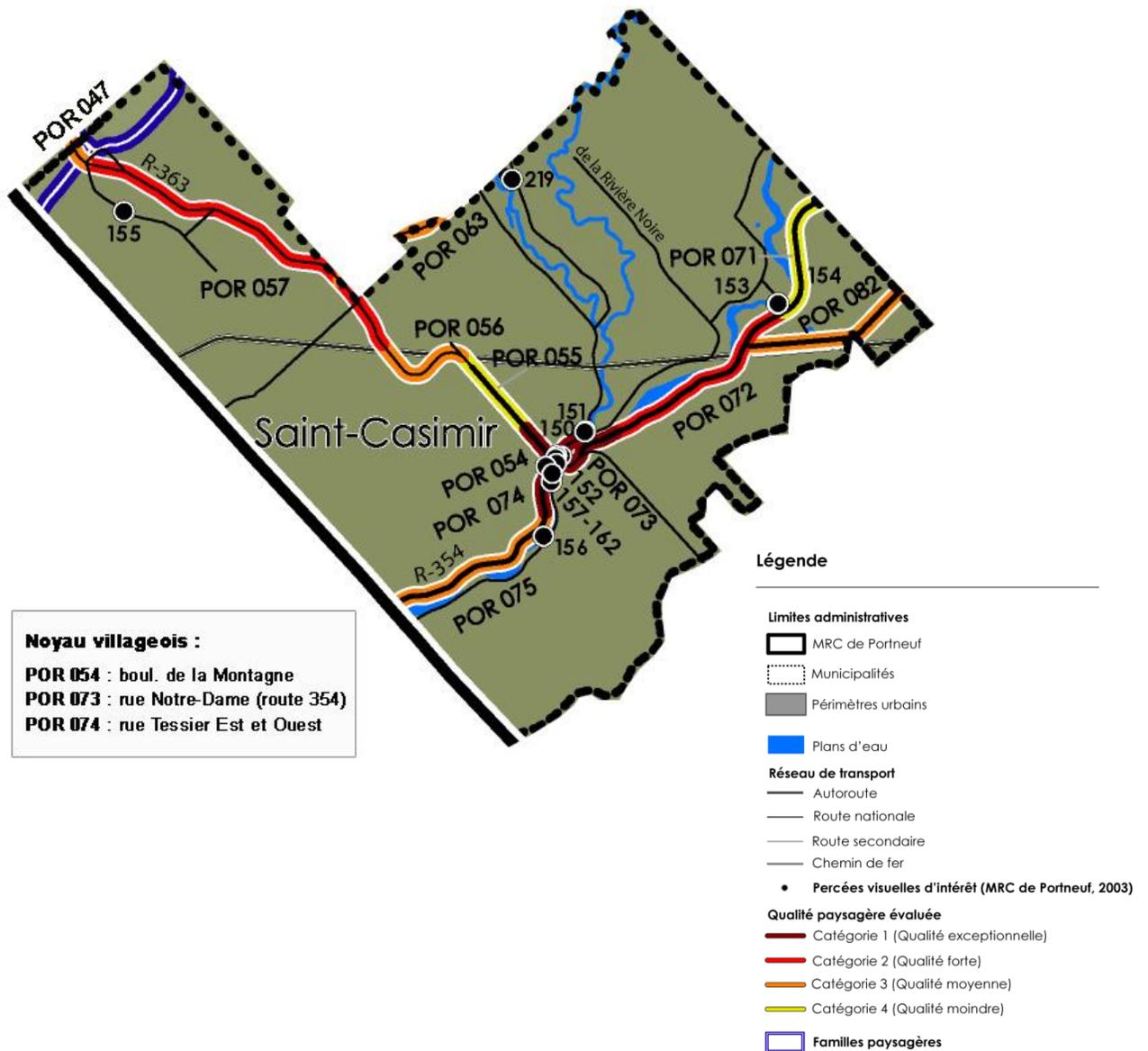
150-162; 219

Cartographie : caractérisation et évaluation de la qualité des paysages (Ruralys, 2012) et percées visuelles d'intérêt (MRC de Portneuf, 2003)



Carte 1. Caractérisation des paysages de la municipalité de Saint-Casimir et éléments structurants et remarquables du paysage. Extrait de la carte A en pochette.

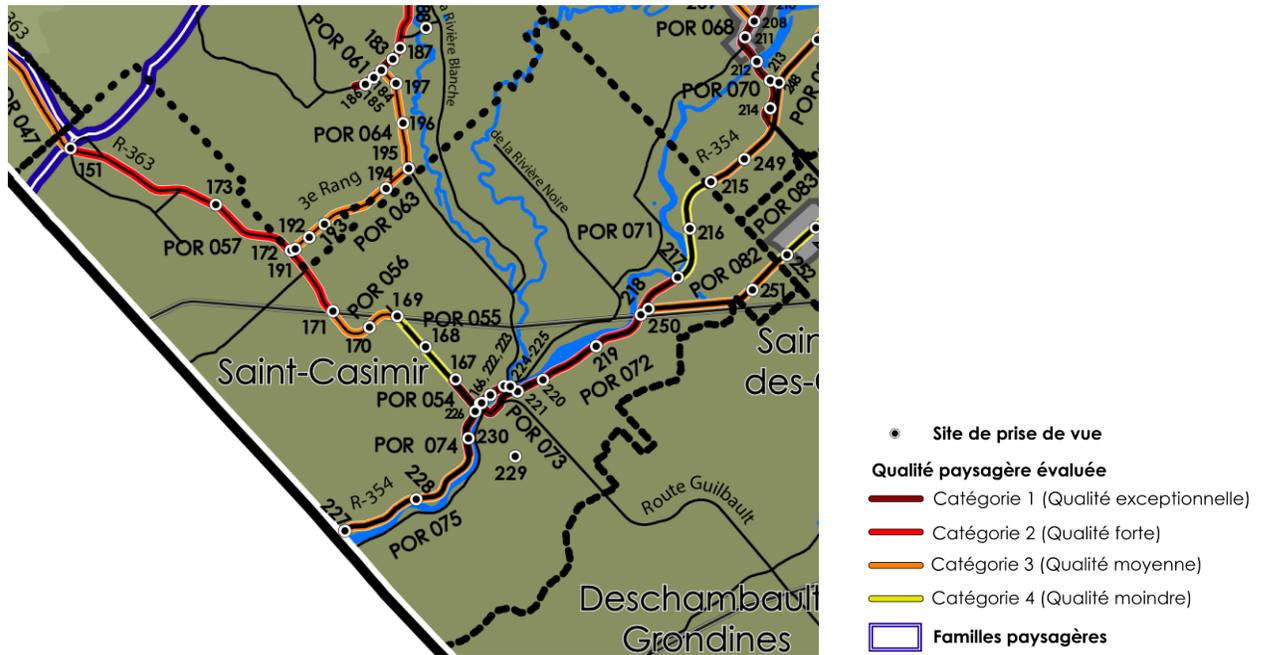
²⁷ Ces numéros uniques correspondent à un code d'identification des percées visuelles disponible à l'annexe 1.



Carte 2. Évaluation de la qualité des paysages de la municipalité de Saint-Casimir et localisation de percées visuelles d'intérêt (évaluation de la qualité des paysages visibles le long d'un échantillon de routes). Extrait de la carte B en pochette.

Numéros des sites de prises de photos (carte C en pochette) :

166-173; 216-230



Carte 3. Extrait de la carte index photographique avec représentation de la qualité des paysages (carte C en pochette).

Éléments majeurs du paysage naturel

- La rivière Sainte-Anne, la rivière Noire et la rivière Blanche.
- Le versant boisé du bouclier canadien (piémont séparant les basses terres du plateau).

L'occupation du territoire

- Le territoire résolument agricole (production laitière) traversé par trois rivières importantes (Sainte-Anne, Noire et Blanche) dont le tracé a influencé celui des rangs. Ceux-ci facilitent la lecture du paysage.
- Le village linéaire développé de part et d'autre de la Sainte-Anne, avec des constructions serrées; l'habitat est linéaire le long des rangs.
- Le lien avec Grondines par la route Guilbault : route suivant un tracé ancien entre les rangs de Grondines et qui permet de faire la connexion entre deux villages.
- La proximité des résidences avec la rivière (lien entre les résidents et le cours d'eau).
- Le patrimoine bâti industriel le long de la rivière, en bon état.

L'histoire et le patrimoine

- La qualité patrimoniale de la rue Tessier et du centre religieux avec l'ancien couvent et le collège Saint-Louis-de-Gonzague (côté sud de la rivière).
- Le pont en fer au centre du village reliant les deux rives de la rivière Sainte-Anne.

Attraits/incohérences et contrastes

- **Points forts :**
 - L'intégration de la caisse populaire dans l'environnement bâti du couvent.
 - Les édifices religieux : église, presbytère, collège et couvent, cités comme sites d'intérêt.
 - La qualité du bâti résidentiel du cœur villageois, en particulier sur la rue Tessier Est et Ouest, la rue Hardy et le rang du Rapide Sud.
 - L'aménagement de l'entrée sud du village/contournement du rang du Rapide Sud.
 - Dans le village, proximité des édifices religieux, de la rivière et de l'agriculture, ce qui offre une lisibilité du paysage et de son évolution dans le temps.
 - Le paysage très ouvert par l'agriculture : vue d'un rang à l'autre, d'une ferme à l'autre et du ravinement tracé par les rivières. Sur ces rangs, le bâti est de qualité.
 - La vue sur l'église en entrant dans le village par le pont en fer.
 - L'installation du bâti le long des deux rives de la rivière-Sainte-Anne.
 - L'intégration du poste d'Hydro-Québec dans le paysage : il est peu visible.
- **Points de repères :**
 - L'église de Saint-Casimir, visible à plusieurs kilomètres, en particulier à partir des basses terres portneuvoises au nord et au nord-ouest du village.
- **Faiblesses :**
 - L'édifice municipal n'est pas intégré à l'ensemble bâti du secteur.
 - La perte de patrimoine bâti résidentiel et agricole dans les rangs/le manque d'entretien de certaines résidences patrimoniales dans le périmètre urbain.
 - La déstructuration du bâti sur le boulevard de la Montagne (entrée nord).

Paysages d'intérêt²⁸

- L'îlot Grandbois (appelé le « bateau »).
- Le parc Hardy (le long la rivière Niagarette).
- La station de pompage sur la rue Notre-Dame.
- Le gîte de l'Écureuil (à la jonction de la plaine et du bouclier canadien).
- L'ensemble des rangs, particulièrement le rang du Rapide Sud.
- La rue Hardy.

Paysages identitaires²⁹

- L'îlot paroissial.
- La maison Damase-Morin, sur la 2^e Rue.
- L'ensemble des maisons ayant appartenu à la famille Giroux et qui se trouvent sur la rue Notre-Dame.
- Le patrimoine industriel de la municipalité qui a connu de grandes industries et a été un centre économique varié et dynamique selon les périodes : aux XVIII^e et XIX^e siècle (scieries), à la fin du XVIII^e siècle et dans la première moitié du XX^e siècle (fonderie, plusieurs fabriques de matériaux ou d'articles domestiques d'usage courant, fabrique de tuyaux de béton, tannerie, manufacture de chaussures), seconde moitié du XX^e siècle (fabrique de contreplaqué).

²⁸ Éléments identifiés par les comités locaux des municipalités de la MRC de Portneuf.

²⁹ Éléments identifiés par les comités locaux des municipalités de la MRC de Portneuf.

Évaluation des paysages

Les paysages de Saint-Casimir font partie des paysages stables de la MRC. Ils sont de grande qualité, autant par le bâti bien préservé que par les possibilités de lecture de l'évolution du paysage villageois et rural. De plus, selon l'étude de 2006, il y a une volonté locale de préserver les paysages agricoles le long des rangs.

- *Intérêt paysager : FORT.*
- *Pression de développement : FAIBLE. Elle peut être considérée comme MOYENNE aux abords de la rivière Sainte-Anne, côté sud, à la sortie du périmètre urbain (pour le développement de résidences principales ou secondaires).*
- *Risques de pertes de patrimoines paysagers : FAIBLES en regard de la volonté locale de préserver les acquis.*

Recommandations générales et orientations spécifiques

- Encadrer le développement résidentiel sur les rangs agricoles (PIIA).
- Sensibiliser la population à la richesse de son patrimoine paysager et bâti (souhait du comité local sur les paysages, 2006).
- Végétaliser certaines rues du village.

En images :



L'église et ses deux clochers, points de repères dans le paysage des alentours. À gauche, la caisse populaire (bien intégrée dans le milieu). À sa droite, un bâtiment multifonctions qui pourrait faire l'objet d'une meilleure intégration (basses terres portneuvoises, boulevard de la Montagne, direction sud-est, photo 120920_061, indice de qualité : 1)



Clocher de l'église de Saint-Thuribe dans les basses terres agricole de Saint-Casimir. En arrière-plan, le piémont (versant boisé) séparant les basses terres du bouclier canadien (basses terres portneuvoises, route 363, direction est-nord-est, photo 120920_080, indice de qualité : 2).



À partir de la rue Tessier Ouest, vue sur l'occupation des deux rives de la Sainte-Anne (un village sur deux rives) (basses terres portneuvoises, rue Tessier Ouest, direction nord-est, photo 120921_115, indice de qualité : 3).



Patrimoine bâti de la rue Tessier Est (basses terres portneuvoises, photo 120921_098, indice de qualité : 1).

12. Fiche-synthèse paysage

**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-
CHRISTINE-D'Auvergne**

Ensembles paysagers :

- Basses terres portneuvoises (1 % du territoire)
- Piémont de Portneuf et Saint-Basile (environ 9 % du territoire)
- Plateau du bouclier canadien (environ 50 % du territoire)
- Terrasses de la Sainte-Anne (environ 40 % du territoire)

Numéros des percées visuelles d'intérêt (MRC de Portneuf, 2003)³⁰:

163-164; 171-172

Cartographie : caractérisation et évaluation de la qualité des paysages (Ruralys, 2012) et percées visuelles d'intérêt (MRC de Portneuf, 2003)

Légende

Limites administratives

MRC de Portneuf

Municipalités

Périmètres urbains

Plans d'eau

Familles paysagères

Littoral portneuvois

Basses terres portneuvoises

Piémont de Portneuf et de Saint-Basile

Collines de Saint-Ubalde

Terrasses de la Sainte-Anne

Collines des lacs Sept-Îles et Sergent

Plateau du bouclier canadien

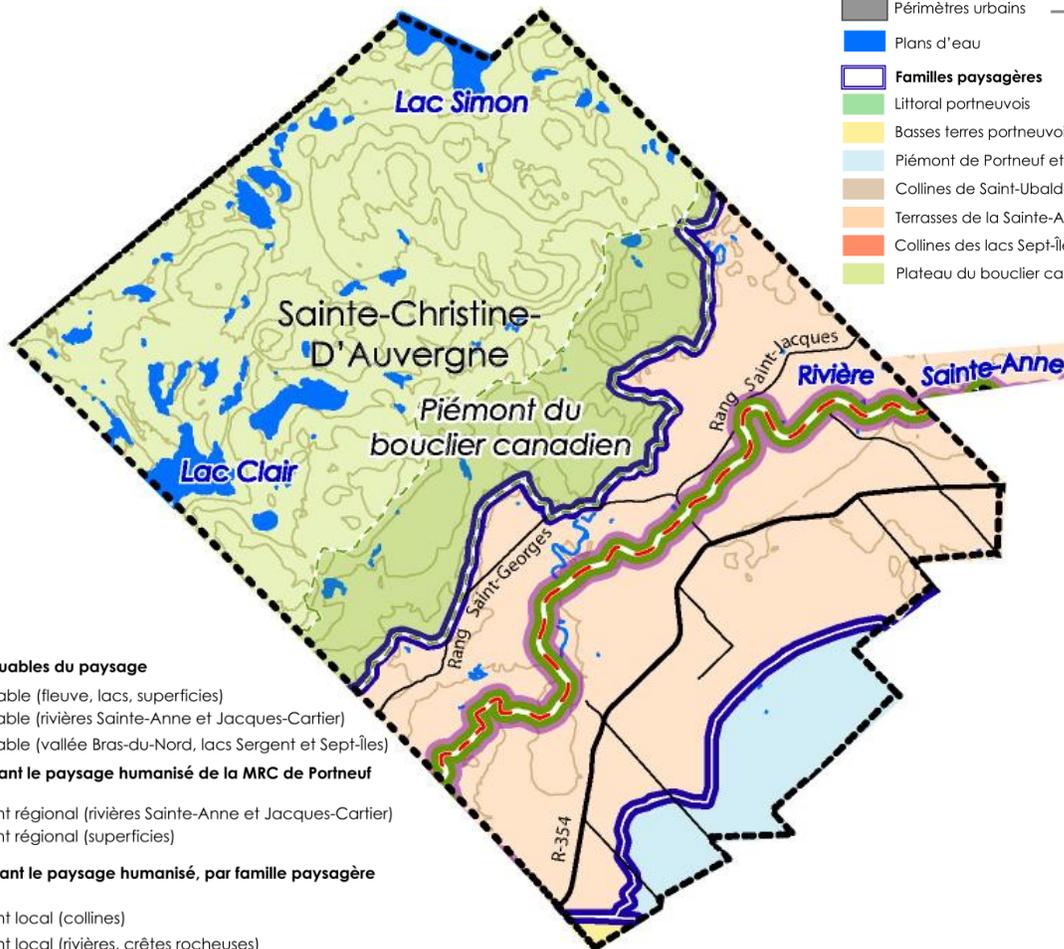
Réseau de transport

Autoroute

Route nationale

Route secondaire

Chemin de fer



Éléments remarquables du paysage

- * Remarquable (fleuve, lacs, superficies)
- Remarquable (rivières Sainte-Anne et Jacques-Cartier)
- Remarquable (vallée Bras-du-Nord, lacs Sergent et Sept-Îles)

Éléments structurant le paysage humanisé de la MRC de Portneuf (régional)

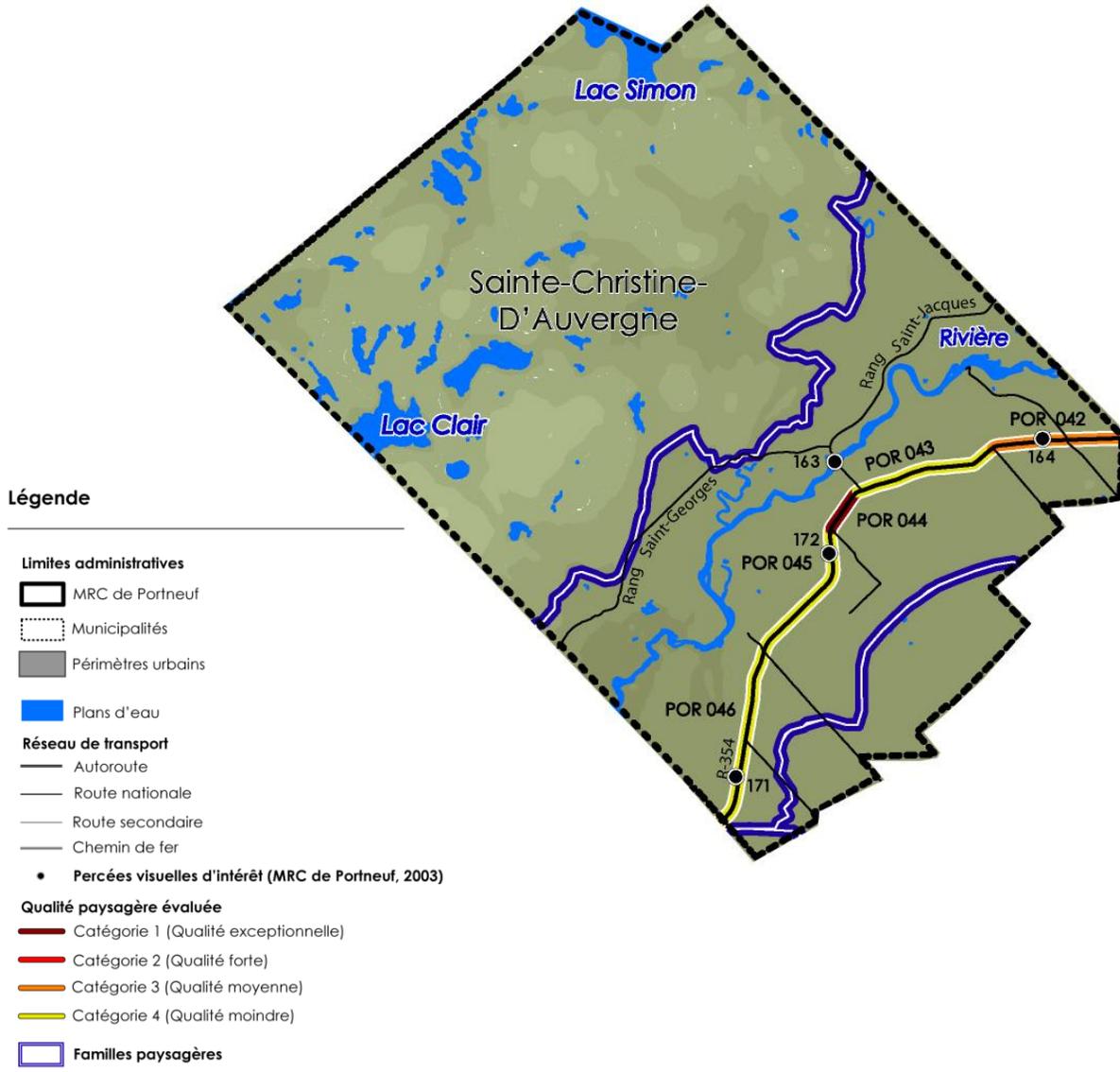
- Structurant régional (rivières Sainte-Anne et Jacques-Cartier)
- Structurant régional (superficies)

Éléments structurant le paysage humanisé, par famille paysagère (local)

- * Structurant local (collines)
- Structurant local (rivières, crêtes rocheuses)
- Structurant local (superficie)

Carte 1. Caractérisation des paysages de la municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne et éléments structurants et remarquables du paysage. Extrait de la carte A en pochette.

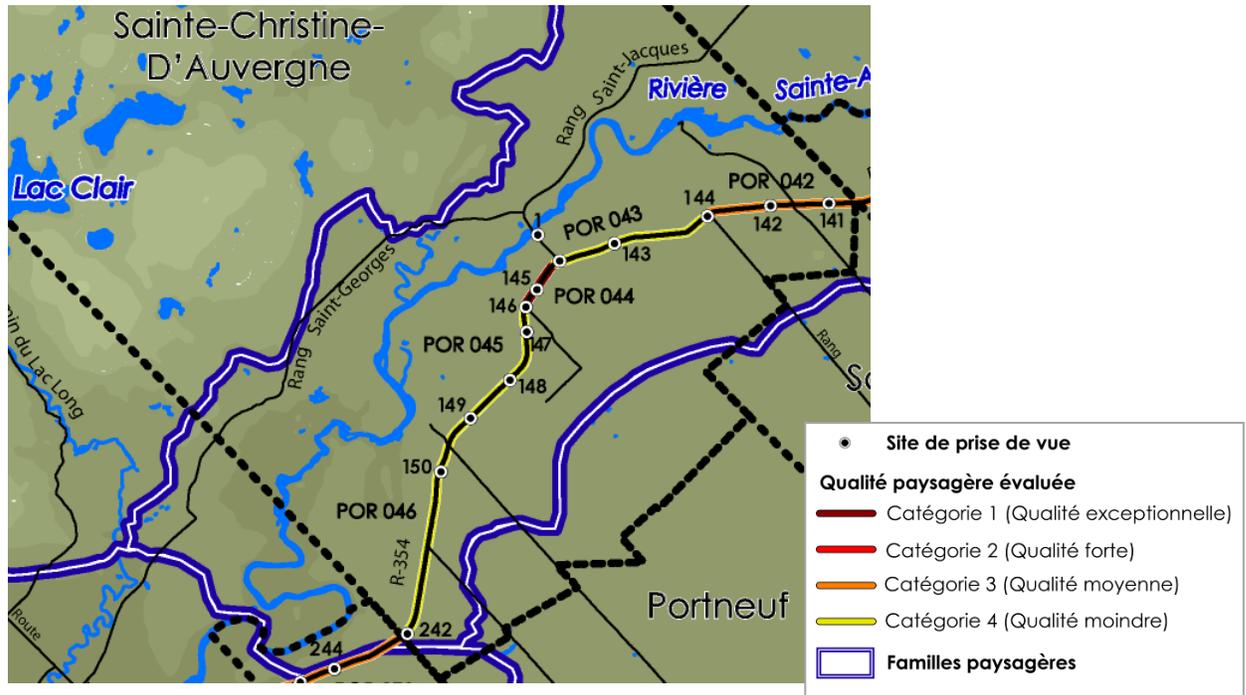
³⁰ Ces numéros uniques correspondent à un code d'identification des percées visuelles disponible à l'annexe 1.



Carte 2. Évaluation de la qualité des paysages de la municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne et localisation de percées visuelles d'intérêt (évaluation de la qualité des paysages visibles le long d'un échantillon de routes). Extrait de la carte B en pochette.

Numéros des sites de prises de photos (carte C en pochette) :

1; 139-150



Carte 3. Extrait de la carte index photographique avec représentation de la qualité des paysages (carte C en pochette).

Éléments majeurs du paysage naturel

- La rivière Sainte-Anne.
- Les versants boisés au nord et au sud appartenant au relief du bouclier canadien.

L'occupation du territoire

- La mosaïque de champs et de boisés sur les terrasses de la rivière Sainte-Anne témoigne de la place importante de l'agriculture dans l'économie locale, particulièrement de la culture de la pomme de terre. Le tracé des rangs agricoles a été influencé entre autres par le tracé de la rivière Sainte-Anne.
- L'exploitation de la forêt domine sur le reste du territoire, jumelée à la villégiature, surtout près de la rivière Sainte-Anne et des lacs du nord du territoire.
- Le noyau villageois est de petite taille et boisé, affirmant le caractère rural agricole de la municipalité.

L'histoire et le patrimoine

- Les sites d'anciennes charbonnières disséminés sur le territoire, en plus d'une charbonnière encore en fonction (rang Sainte-Anne). Patrimoine industriel important dont la préservation n'est pas assurée.
- Le site à fort potentiel archéologique préhistorique et euroquébécois près du pont des Cascades.

Attraits/incohérences et contrastes

- **Points remarquables :**
 - Les rangs en arêtes de poisson (rangs doubles, au sud de la route 354).
 - Les accès publics à la rivière Sainte-Anne et les rampes de mise à l'eau.
 - Les lacs et espaces forestiers au nord de la municipalité.
 - L'effet d'une plaine (de terrasses) enclavée dans un relief de piémont.
- **Repères visuels :**
 - L'église du village.
 - Le versant (piémont) du bouclier canadien au nord.
- **Faiblesses :**
 - La présence forte des lignes de transport d'énergie.
 - Les imposantes plantations de pins et d'épinettes ferment le paysage le long de la route 354.
 - L'entrée ouest du village, marquée par des aires de stationnement de bâtiments de type commerciaux non aménagés.
 - L'entreposage de tout genre très visible le long de la rue principale.

Paysages d'intérêt³¹

- Le cœur villageois et la place de l'église.
- La vue de la rivière Sainte-Anne à partir du pont des Cascades.
- Les chutes à Gorry (toutefois accessibles seulement à pied ou en véhicule tout-terrain en empruntant un terrain privé).
- Les lacs Clair, Simon et Perthuis.
- Le domaine des Chalets en Bois Rond.
- La diversité des paysages de montagnes, de plaines et de lacs.
- Le moulin à bois Lavallée.

Paysages identitaires³²

- Le cimetière de Sainte-Christine.
- L'ancien magasin général maintenant converti en résidence, sur la route 354.
- L'emplacement du moulin à papier Gorry Mill, près des chutes à Gorry. Le moulin fut emporté par le glissement de terrain de 1894 (Saint-Alban). Le rang Saint-Georges s'est ensuite dépeuplé.

³¹ Éléments identifiés par les comités locaux des municipalités de la MRC de Portneuf.

³² Éléments identifiés par les comités locaux des municipalités de la MRC de Portneuf.

Évaluation des paysages

Les paysages de Sainte-Christine-d'Auvergne peuvent être classés comme stables, quoique en évolution dans certains secteurs (déprise agricole, plantations). La location de terres pour la culture de la pomme de terre permet de garder le paysage ouvert. Le cœur villageois, de petite taille, contraste avec la présence de nombreuses résidences secondaires. La volonté locale de préserver les paysages humanisés (bâti, agroforestiers) et naturel est un aspect positif pour cette municipalité.

- *Intérêt paysager : MOYEN (intérêt diminué par le nombre de plantations de résineux qui referment le paysage à plusieurs endroits, dont le long de la route 354, et les lignes à haute tension).*
- *Pression de développement : FAIBLE. Elle peut être considérée comme MOYENNE aux abords des lacs et de la rivière Sainte-Anne.*
- *Risques de pertes de patrimoines paysagers : FAIBLES en regard de la volonté locale de préserver les acquis. MOYENNES dans les secteurs où les plantations referment le paysage.*

Recommandations générales et orientations spécifiques

- Mettre en valeur les charbonnières.
- Améliorer les entrées de village, en particulier à l'ouest, et mettre le village en valeur pour son caractère agro-forestier.
- Élaborer un PIIA : le comité local sur les paysages proposait un PIIA souple pour préserver les caractéristiques d'origine du bâti villageois. Avant son implantation, sensibiliser la population à la préservation du patrimoine bâti et contrôler le style des nouvelles constructions, en particulier de villégiature.
- Aménager le site des chutes à Gorry.

En images :



La rivière Sainte-Anne à partir du pont des Cascades (terrasses de la Sainte-Anne, route des Cascades, direction nord-ouest, photo 120912_006).



De nombreuses plantations émaillent le territoire de Sainte-Christine (terrasses de la Sainte-Anne, route 354, direction nord-ouest, photo 120919_090, indice de qualité : 4).



Les terrasses agricoles de Sainte-Christine-d'Auvergne, entourées d'un relief de piémont (terrasses de la Sainte-Anne, route 354, direction est à ouest, photo 120919_084, indice de qualité : 3).

13. Fiche-synthèse paysage

**MUNICIPALITÉ DE
SAINT-GILBERT**

Ensembles paysagers :

Basses terres portneuvoises (95 % du territoire)

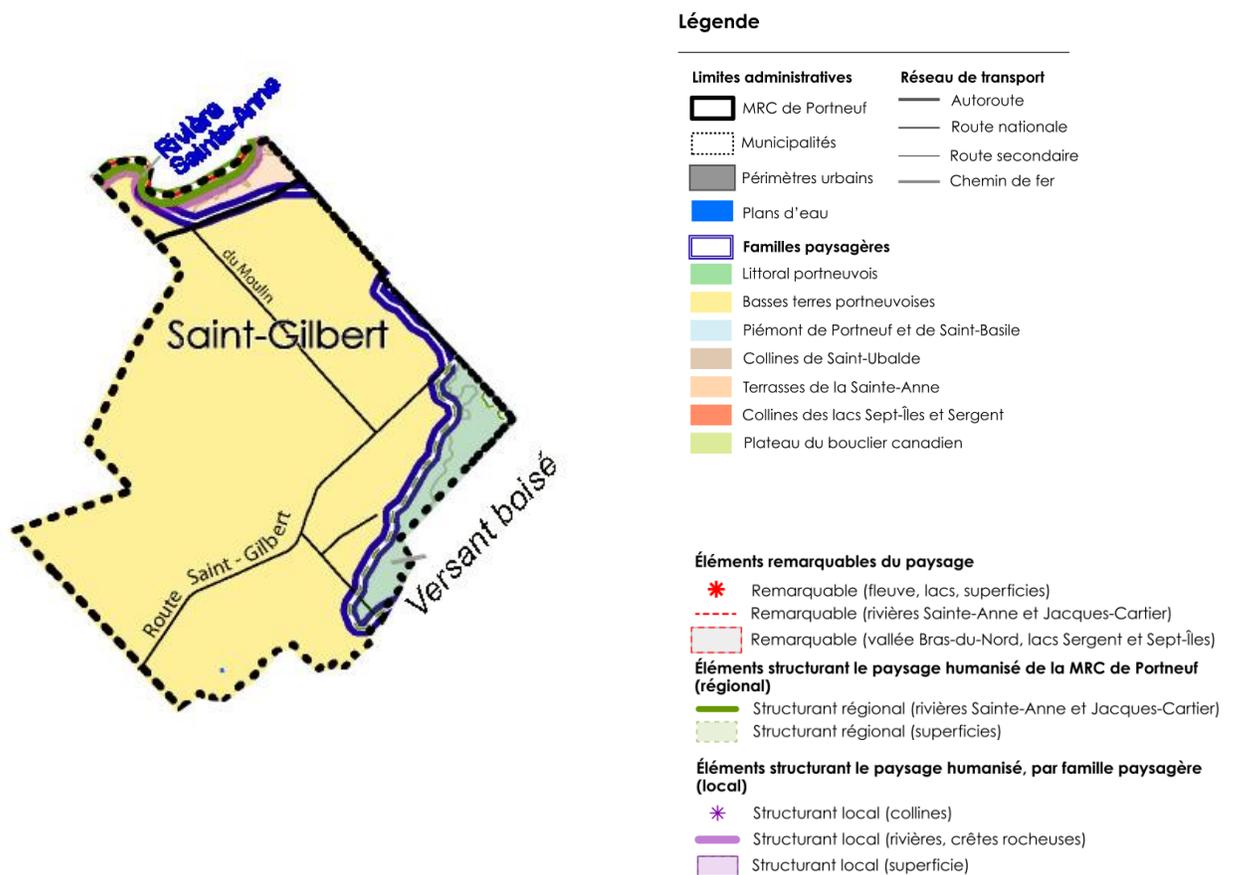
Piémont de Portneuf et Saint-Basile (une infime partie de l'est du territoire, soit 3 %)

Terrasses de la Sainte-Anne (une infime partie du nord du territoire, soit 2 %)

Numéros des percées visuelles d'intérêt (MRC de Portneuf, 2003)³³ :

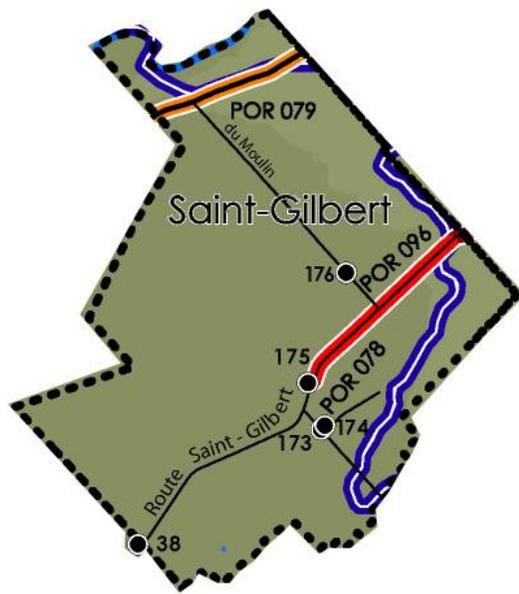
173-176

Cartographie : caractérisation et évaluation de la qualité des paysages (Ruralys, 2012) et percées visuelles d'intérêt (MRC de Portneuf, 2003)



Carte 1. Caractérisation des paysages de la municipalité de Saint-Gilbert et éléments structurants et remarquables du paysage. Extrait de la carte A en pochette.

³³ Ces numéros uniques correspondent à un code d'identification des percées visuelles disponible à l'annexe 1.



Légende

Limites administratives

- MRC de Portneuf
- Municipalités
- Périmètres urbains

Plans d'eau

- Plans d'eau
- Autoroute
- Route nationale
- Route secondaire
- Chemin de fer

• Percées visuelles d'intérêt (MRC de Portneuf, 2003)

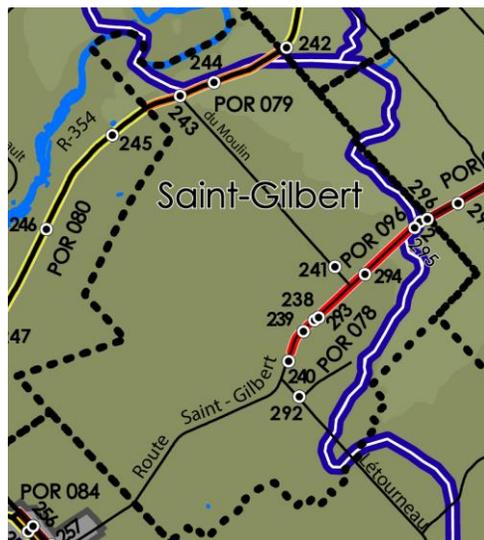
Qualité paysagère évaluée

- Catégorie 1 (Qualité exceptionnelle)
- Catégorie 2 (Qualité forte)
- Catégorie 3 (Qualité moyenne)
- Catégorie 4 (Qualité moindre)
- Familles paysagères

Carte 2. Évaluation de la qualité des paysages de la municipalité de Saint-Gilbert et localisation de percées visuelles d'intérêt (évaluation de la qualité des paysages visibles le long d'un échantillon de routes). Extrait de la carte B en pochette.

Numéros des sites de prises de photos (carte C en pochette) :

2; 238-244; 292-295



• Site de prise de vue

Qualité paysagère évaluée

- Catégorie 1 (Qualité exceptionnelle)
- Catégorie 2 (Qualité forte)
- Catégorie 3 (Qualité moyenne)
- Catégorie 4 (Qualité moindre)
- Familles paysagères

Carte 3. Extrait de la carte index photographique avec représentation de la qualité des paysages (carte C en pochette).

Éléments majeurs du paysage naturel

- Le versant boisé du piémont de Portneuf et Saint-Basile, une avancée du bouclier canadien dans les basses terres.

L'occupation du territoire

- À cause de la forme du terrain (avancée du relief du bouclier canadien entourant une plaine fertile), Saint-Gilbert consiste en une enclave agricole entourée de boisés, dont ceux du versant du piémont de Portneuf et Saint-Basile. Les agriculteurs profitent de la qualité des sols des basses terres.
- La zone agricole est dynamique, le fond des lots est boisé et permet l'exploitation de la forêt et d'érablières. Un moulin à scie y transforme le bois.

L'histoire et le patrimoine

- Le village a été créé d'un détachement de Saint-Alban et de Deschambault.
- La situation du village au cœur des basses terres a rythmé sa vie économique autour de l'agriculture.
- La qualité du patrimoine bâti aide à comprendre le contexte d'un village tourné vers l'agriculture et l'exploitation forestière (scierie).

Attraits/incohérences et contrastes

- **Points forts**
 - Le caractère pastoral du lieu : la rue Principale traverse la plaine agricole de manière rectiligne. L'habitat y est linéaire. La proximité de l'agriculture avec l'habitat ainsi qu'avec la rue Principale est peu fréquente aujourd'hui et permet à l'usager de la route d'apprécier ce caractère agricole.
 - La présence d'un patrimoine bâti résidentiel et religieux
- **Points de repères**
 - L'église de Saint-Gilbert.
 - Le versant boisé du piémont de Portneuf et Saint-Basile à l'est.
- **Faiblesses**
 - La forte présence de la ligne à haute tension.
 - L'état dégradé de certains bâtiments résidentiels ou agricoles.
 - L'entreposage visible à l'extérieur.

Paysages d'intérêt :

- La rue Principale et la proximité de l'agriculture.
- L'îlot paroissial et l'église construite de pierres locales.
- La vue sur le cœur villageois à partir de la route Létourneau.

Évaluation des paysages

Les paysages de Saint-Gilbert font partie des paysages stables de la MRC. Ils sont typiquement ruraux, sans transformation majeure. L'agriculture y côtoie l'exploitation de la forêt et des érablières. Une scierie y est toujours en opération.

- *Intérêt paysager : FORT, dû à la stabilité du paysage et à la qualité du paysage agricole.*
- *Pression de développement : FAIBLE.*
- *Risques de perte de patrimoine paysager : FAIBLES (stabilité du paysage.)*

Recommandations générales et orientations spécifiques

- Mettre en valeur ce paysage pastoral en créant un circuit de paysages villageois agricoles par exemple; l'élément majeur ici est la proximité entre les fonctions villageoises et agricoles du paysage.
- Sensibiliser la population à la préservation de son patrimoine bâti.
- Contrôler les ajouts de bâtiments afin qu'ils s'intègrent au bâti rural en place : gabarit, alignement par rapport à la route, style architectural.

En images :



L'église de Saint-Gilbert, faite de matériaux locaux, constitue un repère dans le paysage plat des basses terres portneuvoises (rue Principale, photo 121001_023, indice de qualité : 2).



L'agriculture à Saint-Gilbert permet des vues très larges sur la plaine agricole des basses terres de l'ouest de la MRC (basses terres portneuvoises, rue Principale, sud-est, photo 120912_010).



À l'est de Saint-Gilbert, les basses terres sont adossées au piémont de Portneuf et Saint-Basile, une avancée du bouclier canadien (basses terres portneuvoises, rue Principale, direction sud, photo 121001_021, indice de qualité : 2).



Les rangs agricoles de Saint-Gilbert présentent des paysages ruraux typiques (basses terres portneuvoises, rue Principale, direction est-nord-est, photo 121001_026, indice de qualité : 2).

14. Fiche-synthèse paysage

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-
LÉONARD-DE-PORTNEUF**

Ensembles paysagers :

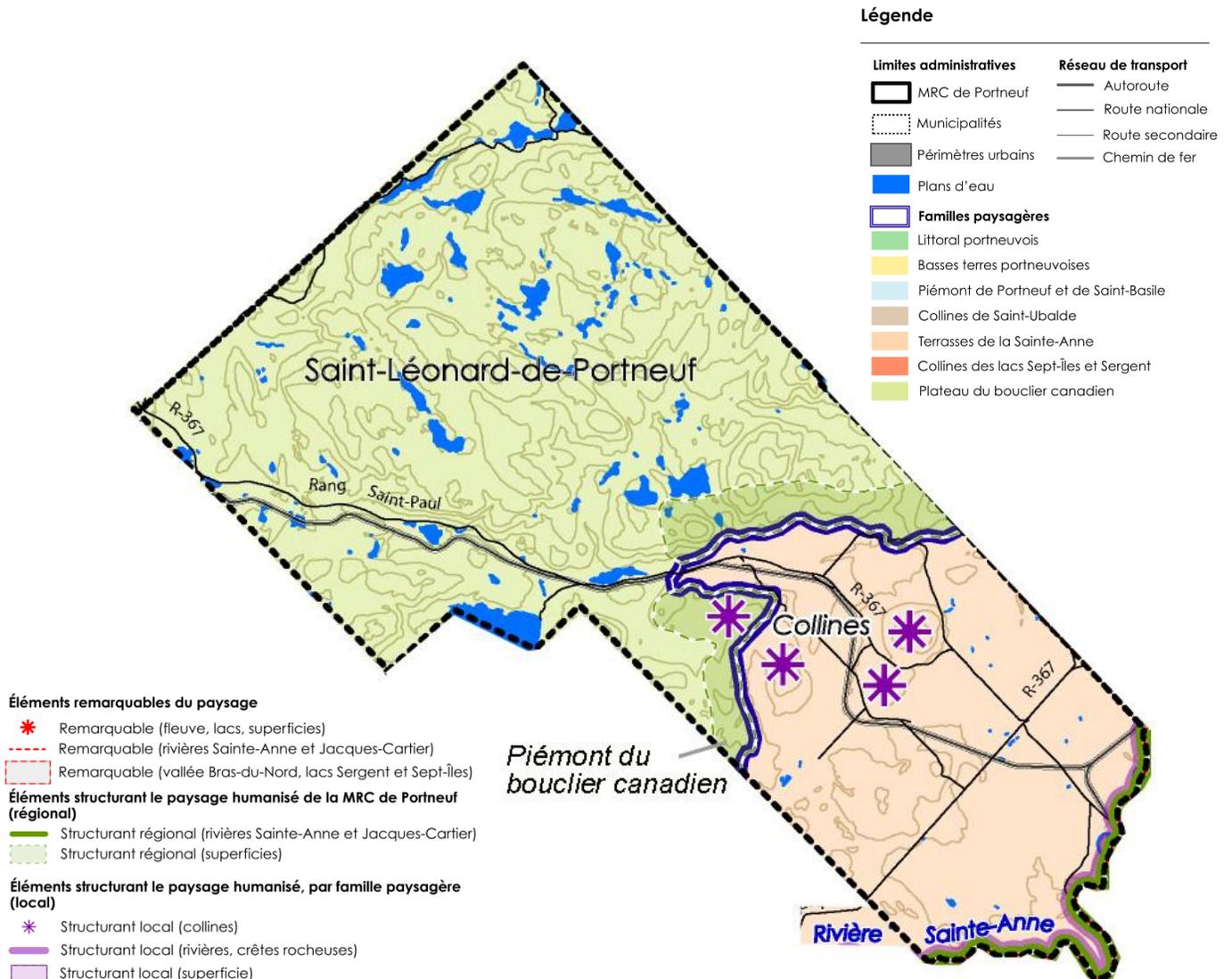
Terrasses de la Sainte-Anne (environ 40 % du territoire)

Plateau du bouclier canadien (environ 60 % du territoire)

Numéro des percées visuelles d'intérêt (MRC de Portneuf, 2003)³⁴ :

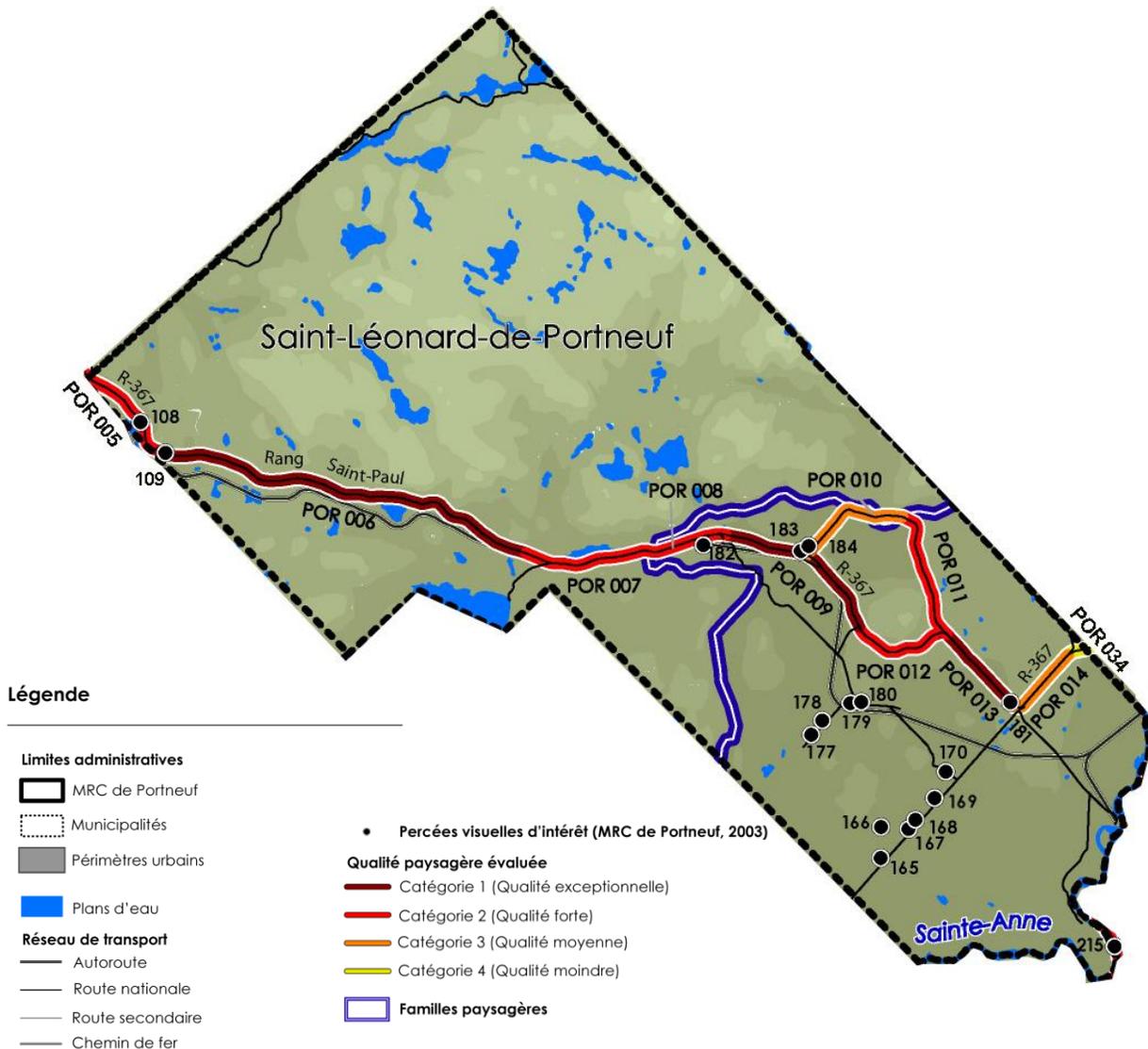
108-109; 165-170; 177-184

Cartographie : caractérisation et évaluation de la qualité des paysages (Ruralys, 2012) et percées visuelles d'intérêt (MRC de Portneuf, 2003)



Carte 1. Caractérisation des paysages de la municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf et éléments structurants et remarquables du paysage. Extrait de la carte A en pochette.

³⁴ Ces numéros uniques correspondent à un code d'identification des percées disponible à l'annexe 1.



Carte 2. Évaluation de la qualité des paysages de la municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf et localisation de percées visuelles d'intérêt (évaluation de la qualité des paysages visibles le long d'un échantillon de routes). Extrait de la carte B en pochette.

Numéros des sites de prises de photos (carte C en pochette) :

24-53



Carte 3. Extrait de la carte index photographique avec représentation de la qualité des paysages (carte C en pochette).

Éléments majeurs du paysage naturel

- La rivière Sainte-Anne.
- Les collines du bouclier canadien qui émaillent le territoire et leurs versants boisés.
- Le mont Saint-Bernard.

L'occupation du territoire

- Le territoire agroforestier où les terrasses de la rivière Sainte-Anne permettent une agriculture d'élevage et de grandes cultures. Tout autour, les versants des collines sont boisés.
- L'exploitation de la ressource forestière (terres privées) et des érablières.
- La villégiature autour des lacs.
- Le couvert forestier important en dehors des secteurs de terres fertiles des terrasses.
- Le cœur villageois de forme groupée sur une butte.

L'histoire et le patrimoine

- L'importance de l'industrie forestière dans l'histoire de la municipalité.
- Le bon état du patrimoine bâti villageois révélant l'histoire récente du village; cœur religieux avec un couvent.
- La valeur patrimoniale du secteur occupé par l'ancienne usine Tembec (occupation historique par d'autres usines).
- Signe de l'importance de la villégiature, des chapelles sont présentes au lac Simon. Une autre chapelle a été érigée sur le rang Saint-Paul, sur une colline.
- La mise en valeur de la culture et de la transformation du lin par la Biennale internationale du lin de Portneuf.

Attraits/incohérences et contrastes

- **Points forts**
 - Le caractère bucolique de l'enclave agricole parsemé de collines boisées, au nord de la route Lapointe, dans le secteur des rangs Saint-Paul et Saint-Antoine (nord), jusqu'au hameau de Allen's Mill (malgré plusieurs insertions récentes de maisons plus ou moins bien intégrées).
 - Le site du pont de pierre.
 - Le village situé sur une colline.
 - Le rang Grand Saint-Bernard et le mont Saint-Bernard.
- **Points de repères**
 - L'église positionnée située sur un promontoire.
 - Les boutons boisés émaillant la plaine agricole au nord-ouest du village.
- **Faiblesses**
 - Le début de banalisation du bâti villageois aux entrées de village.
 - La fragilité des versants boisés entourant les secteurs agricole.
 - Les coupes à blanc.
 - L'insertion en continu de résidences le long de la route 367 dans l'enclave agricole au nord du village.

Paysages d'intérêt³⁵

- Le rang Grand Saint-Bernard et la vue du village lorsque l'observateur est situé sur la côte (lot 141).
- Les collines qui ceignent le secteur Allen's Mill : le hameau est situé dans une plaine entourée de collines principalement recouvertes de feuillus.
- Les érablières le long de la route 367 dans le secteur du lac Pont-de-Pierre (à partir du lac de l'Oasis en allant vers l'ouest, vers Rivière-à-Pierre), le flanc nord de la route 367 est montagneux et constitué de boisés de feuillus. La qualité des paysages de l'endroit est reconnue, particulièrement à l'automne lors des changements de couleurs des feuilles; cela attire les visiteurs.
- La Chute à l'Ours.
- Le secteur du lac Simon.
- La vélo-piste Jacques-Cartier-Portneuf.

³⁵ Éléments identifiés par les comités locaux des municipalités de la MRC de Portneuf.

Paysages identitaires³⁶

- L'ancien bureau de poste et le patrimoine bâti villageois.
- La scierie Éloi Moisan qui fait partie du patrimoine industriel local.
- Le lac Simon.

Évaluation des paysages

La proximité de Saint-Raymond fait en sorte que Saint-Léonard-de-Portneuf est un lieu privilégié pour du développement résidentiel : qualité de vie, paysage rural. Le développement devrait y être toutefois contrôlé pour avoir une bonne intégration aux paysages. Les paysages actuels présentent une stabilité en lien avec l'âge récent du village (fin XIX^e siècle). D'autre part, la sensibilité des paysages vient de l'impact potentiel des coupes forestières sur les versants boisés entourant les zones agricoles et habitées.

- *Intérêt paysager : FORT, dû à la stabilité du paysage et à la qualité du paysage agricole et forestier.*
- *Pression de développement : FAIBLE; MOYENNE en marge du village.*
- *Risques de perte de patrimoine paysager : FAIBLES si le développement continue d'être bien intégré aux paysages.*

Recommandations générales et orientations spécifiques

- Annoncer davantage la halte du pont de pierre : il s'agit d'un site d'intérêt géologique permettant de comprendre le paysage naturel local.
- Préserver les versants boisés entourant les zones agricoles de toute coupe à blanc; contrôler et réglementer tout type de coupes le long de la route 367 qui est un corridor panoramique.
- Contrôler l'intégration de résidence dans les secteurs agricoles le long de la route 367 afin de préserver l'aspect du lieu.
- Contrôler et réglementer les coupes forestières pour mieux les intégrer au paysage dans l'encadrement visuel des villages.

En images :

³⁶ Éléments identifiés par les comités locaux des municipalités de la MRC de Portneuf.



L'église de Saint-Léonard-de-Portneuf, construite sur le promontoire d'une terrasse de la Sainte-Anne, constitue un repère dans le paysage agroforestier du secteur (terrasses de la Sainte-Anne, route 367, direction nord, photo 120914_046, indice de qualité : 1).



L'enclave agricole au nord-ouest du village de Saint-Léonard est un autre exemple de paysage rural typique (terrasses de la Sainte-Anne, route 367, direction sud-est, photo 120913_093, indice de qualité : 1).



L'enclave agricole au nord-ouest du village de Saint-Léonard est situé sur une des terrasses de la rivière-Sainte-Anne (terrasses de la Sainte-Anne, route de la Traverse-du-5e-Rang, direction nord-ouest à nord-est, photo 120914_002).

15. Fiche-synthèse paysage

**VILLE DE SAINT-MARC-
DES-CARRIÈRES**

Ensembles paysagers :

Basses terres portneuvoises

Numéros des percées visuelles d'intérêt (MRC de Portneuf, 2003)³⁷ :

38

Cartographie : caractérisation et évaluation de la qualité des paysages (Ruralys, 2012) et percées visuelles d'intérêt (MRC de Portneuf, 2003)



Légende

Limites administratives	Réseau de transport
□ MRC de Portneuf	— Autoroute
□ Municipalités	— Route nationale
■ Périmètres urbains	— Route secondaire
■ Plans d'eau	— Chemin de fer
Familles paysagères	
■ Littoral portneuvois	
■ Basses terres portneuvoises	
■ Piémont de Portneuf et de Saint-Basile	
■ Collines de Saint-Ubalde	
■ Terrasses de la Sainte-Anne	
■ Collines des lacs Sept-Îles et Sergent	
■ Plateau du bouclier canadien	

Carte 1. Caractérisation des paysages de la municipalité de Saint-Marc-des-Carières et éléments structurants et remarquables du paysage. Extrait de la carte A en pochette.



Légende

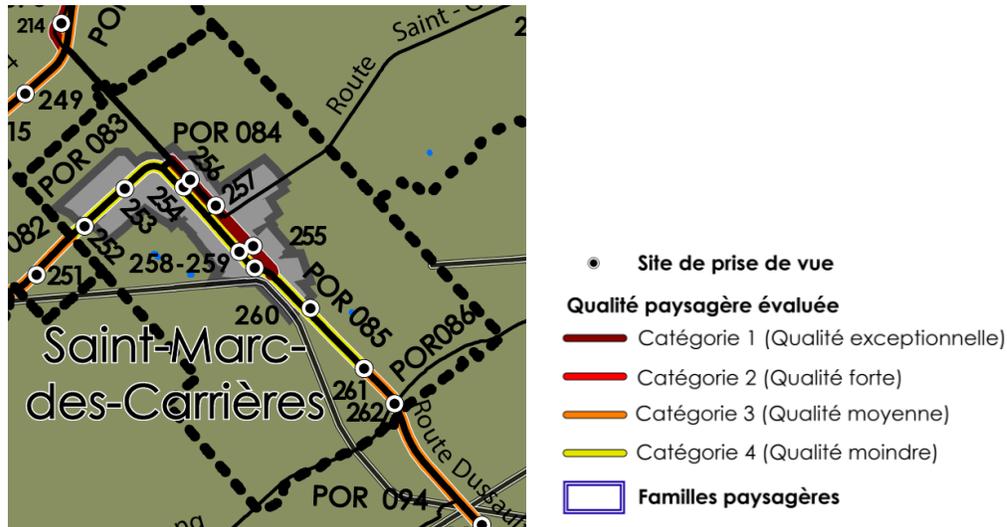
Limites administratives
□ MRC de Portneuf
□ Municipalités
■ Périmètres urbains
■ Plans d'eau
Réseau de transport
— Autoroute
— Route nationale
— Route secondaire
— Chemin de fer
• Percées visuelles d'intérêt (MRC de Portneuf, 2003)
Qualité paysagère évaluée
— Catégorie 1 (Qualité exceptionnelle)
— Catégorie 2 (Qualité forte)
— Catégorie 3 (Qualité moyenne)
— Catégorie 4 (Qualité moindre)
Familles paysagères
□

Carte 2. Évaluation de la qualité des paysages de la municipalité de Saint-Marc-des-Carières et localisation de percées visuelles d'intérêt (évaluation de la qualité des paysages visibles le long d'un échantillon de routes). Extrait de la carte B en pochette.

³⁷ Ces numéros uniques correspondent à un code d'identification des percées visuelles disponible à l'annexe 1.

Numéros des sites de prises de photos (carte C en pochette) :

251-262; 288



Carte 3. Extrait de la carte index photographique avec représentation de la qualité des paysages (carte C en pochette).

L'occupation du territoire

- L'implantation des terres suit le patron de celle des villages voisins : les lots sont découpés en fonction des éléments du relief. Dans le cas présent, elles sont perpendiculaires à celles situées immédiatement au sud par exemple, provoquant un changement visible dans le paysage. Le 3^e Rang suit le patron traditionnel du découpage seigneurial, et présente des terres perpendiculaires au fleuve.
- L'occupation principale du territoire : la carrière Graymont, au centre du développement de la ville. La ville est aussi un centre de services et de commerces; cela est bien visible le long du boulevard Bona-Dussault.
- L'agriculture est présente tout autour du périmètre urbain (sauf à l'ouest de la carrière).
- Les deux axes principaux perpendiculaires au fleuve traversent le territoire : boulevard Bona-Dussault et avenue Principale. Cette dernière relie Deschambault à Saint-Alban.
- Les développements résidentiels récents au nord du territoire.

L'histoire et le patrimoine

- La jeune municipalité s'est développée autour de l'industrie d'extraction de la roche calcaire.
- Le centre religieux et institutionnel est bien préservé; le bâti de l'avenue Principale est révélateur de l'occupation historique.

Attrait/incohérences et contrastes.

- **Points forts**
 - L'utilisation du calcaire extrait localement pour la construction de bâtiments.
 - La forte concentration d'un patrimoine bâti en bon état sur la rue Principale.

- **Points de repères**
 - Les silos de l'entreprise Breton.
 - L'église, selon l'endroit où l'on se trouve.
- **Faiblesse**
 - Les entrées de ville.
 - L'absence de végétation le long du boulevard Bona-Dussault.
 - Les abords des terrains de la carrière qui sont plus ou moins aménagés.
 - Le manque d'entretien de certaines maisons de l'avenue Principale.

Paysages d'intérêt³⁸

- La croix marquant l'ancienne entrée de village (au croisement de l'avenue Principale et du boulevard Dussault).
- Le cœur villageois, incluant l'école, le presbytère, l'église, le monument en pierre et les quelques maisons patrimoniales à proximité.
- Le site de l'hôtel de ville (aménagement paysager d'intérêt; le bâtiment est l'ancienne maison de Jos Gauthier, homme d'affaire prospère de Saint-Marc).
- Le site de l'école secondaire.
- Le développement résidentiel de la rue Bourque (un des premiers développements résidentiels de Saint-Marc).
- La seule vue panoramique sur la ville de Saint-Marc : à partir de la rue Saint-Gilbert.

Paysages identitaires³⁹

- Les carrières de pierre (malgré la perception négative qu'elles peuvent causer d'un point de vue esthétique dans la population ou parmi les touristes).
- Les maisons en pierre de Saint-Marc.
- Le bâtiment du CLSC.

Évaluation des paysages

- *Intérêt paysager : FAIBLE, dû aux multiples fonctions économique du paysage. MOYEN à FORT sur l'avenue Principale.*
- *Pression de développement : FORTE au nord de du périmètre urbain. FAIBLE au sud puisque la zone habitée côtoie des zones industrielle et agricole.*
- *Risques de perte de patrimoine paysager : FAIBLES puisque les effets des développements résidentiels, commercial et industriel sont déjà intégrés au paysage. MOYENS le long de l'avenue Principale à cause du nombre élevé de bâtiments patrimoniaux.*

³⁸ Éléments identifiés par les comités locaux des municipalités de la MRC de Portneuf.

³⁹ Éléments identifiés par les comités locaux des municipalités de la MRC de Portneuf.

Recommandations générales et orientations spécifiques

- Sensibiliser la population à l'utilisation de matériaux appropriés pour restaurer leurs maisons (avenue Principale).
- Végétaliser la rue Bona-Dussault pour masquer le bâti hétérogène.
- Améliorer les entrées de la ville par le boulevard Bona-Dussault.
- Aménager le carrefour du boulevard Bona-Dussault et de la rue Principale ainsi que l'espace autour de la croix.
- S'il y a prolongement du parc industriel, veiller à son intégration au reste du paysage local.
- Revitaliser les commerces de l'avenue Principale et sensibiliser la population à la préservation du patrimoine bâti.

En images :



L'avenue Principale de Saint-Marc a un potentiel intéressant de revitalisation (basses terres portneuvoises, rue Principale, direction nord-ouest, photo 121001_066, indice de qualité : 1).



Les équipements de Graymont sont très présents dans le paysage (basses terres portneuvoises, boulevard Bona-Dussault, direction sud-ouest, photo 121001_074, indice de qualité : 4).



Le sud de Saint-Marc présente un paysage ouvert agricole (basses terres portneuvoises, boulevard Bona-Dussault, direction sud-ouest, photo 121001_078, indice de qualité : 4).



La bâti du boulevard Bona-Dussault (nord) est typique des voies de contournement (basses terres portneuvoises, boulevard Bona-Dussault, direction ouest, photo 121001_055, indice de qualité : 4).

16. Fiche-synthèse paysage

**VILLE DE
SAINT-RAYMOND**

Ensembles paysagers :

- Basses terres portneuvoises (une petite partie du territoire, soit 2 %)
- Piémont de Portneuf et Saint-Basile (une petite partie du territoire, soit 2 %)
- Collines des lacs Sept-Îles et Sergent (une petite partie du territoire, soit 10 %)
- Terrasses de la Sainte-Anne (environ 16 % du territoire)
- Plateau du bouclier canadien (environ 70% du territoire)

Numéros des percées visuelles d'intérêt (MRC de Portneuf, 2003)⁴⁰ :

64-69, 71, 74-76, 83-86, 185-216

Cartographie : caractérisation et évaluation de la qualité des paysages (Ruralys, 2012) et percées visuelles d'intérêt (MRC de Portneuf, 2003)

Légende

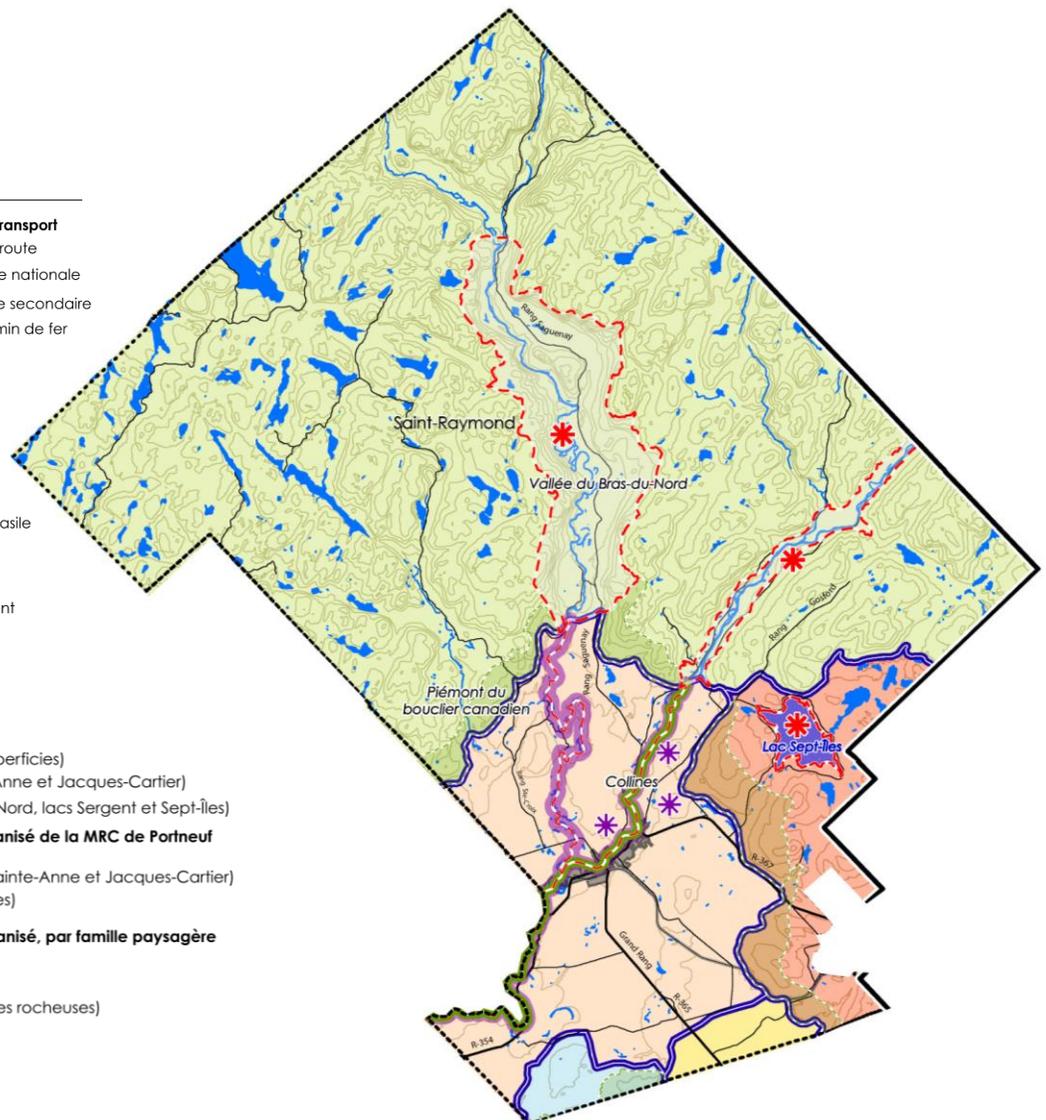
Limites administratives	Réseau de transport
 MRC de Portneuf	 Autoroute
 Municipalités	 Route nationale
 Périmètres urbains	 Route secondaire
 Plans d'eau	 Chemin de fer

Familles paysagères
 Littoral portneuvois
 Basses terres portneuvoises
 Piémont de Portneuf et de Saint-Basile
 Collines de Saint-Ubalde
 Terrasses de la Sainte-Anne
 Collines des lacs Sept-Îles et Sergent
 Plateau du bouclier canadien

Éléments remarquables du paysage
 Remarquable (fleuve, lacs, superficies)
 Remarquable (rivières Sainte-Anne et Jacques-Cartier)
 Remarquable (vallée Bras-du-Nord, lacs Sergent et Sept-Îles)

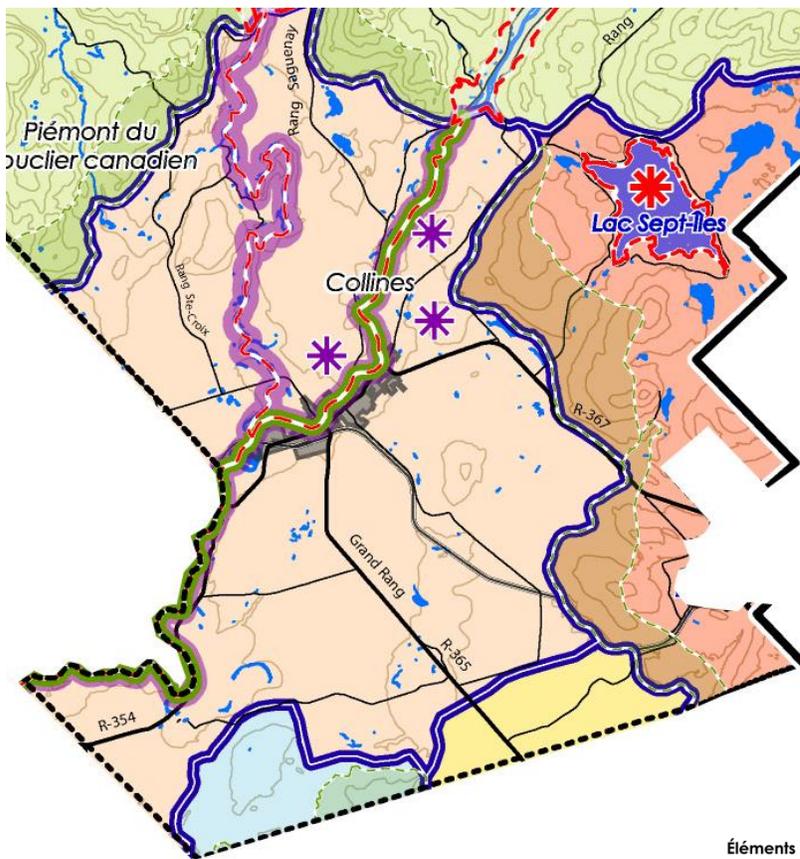
Éléments structurant le paysage humanisé de la MRC de Portneuf (régional)
 Structurant régional (rivières Sainte-Anne et Jacques-Cartier)
 Structurant régional (superficies)

Éléments structurant le paysage humanisé, par famille paysagère (local)
 Structurant local (collines)
 Structurant local (rivières, crêtes rocheuses)
 Structurant local (superficie)



Carte 1. Caractérisation des paysages de la municipalité de Saint-Raymond et éléments structurants et remarquables du paysage. Extrait de la carte A en pochette.

⁴⁰ Ces numéros uniques correspondent à un code d'identification des percées disponible à l'annexe 1.



Légende

Limites administratives	Réseau de transport
MRC de Portneuf	Autoroute
Municipalités	Route nationale
Périmètres urbains	Route secondaire
Plans d'eau	Chemin de fer
Familles paysagères	
Littoral portneuvois	
Basses terres portneuvoises	
Piémont de Portneuf et de Saint-Basile	
Collines de Saint-Ubalde	
Terrasses de la Sainte-Anne	
Collines des lacs Sept-Îles et Sergent	
Plateau du bouclier canadien	

Extrait de la carte 1 : secteur sud de Saint-Raymond

Éléments remarquables du paysage

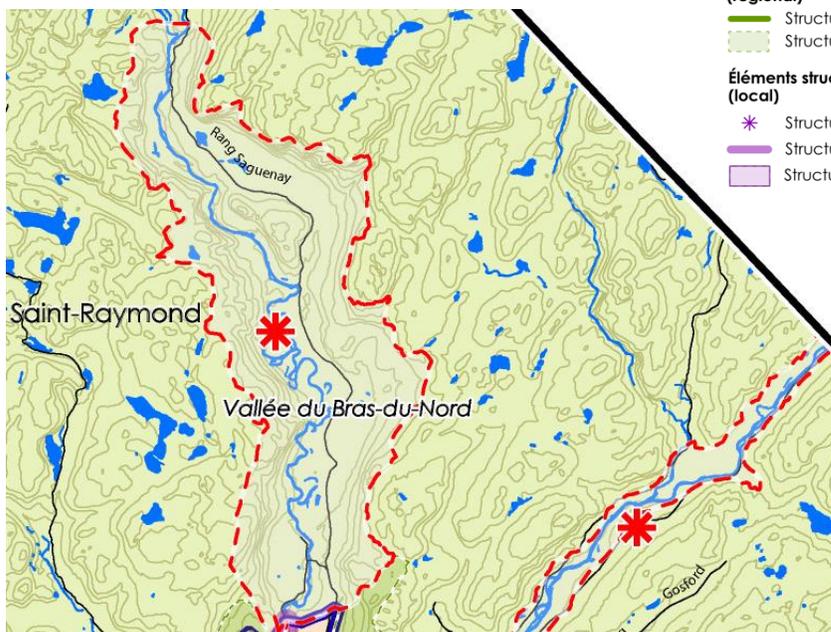
- Remarquable (fleuve, lacs, superficies)
- Remarquable (rivières Sainte-Anne et Jacques-Cartier)
- Remarquable (vallée Bras-du-Nord, lacs Sergent et Sept-Îles)

Éléments structurant le paysage humanisé de la MRC de Portneuf (régional)

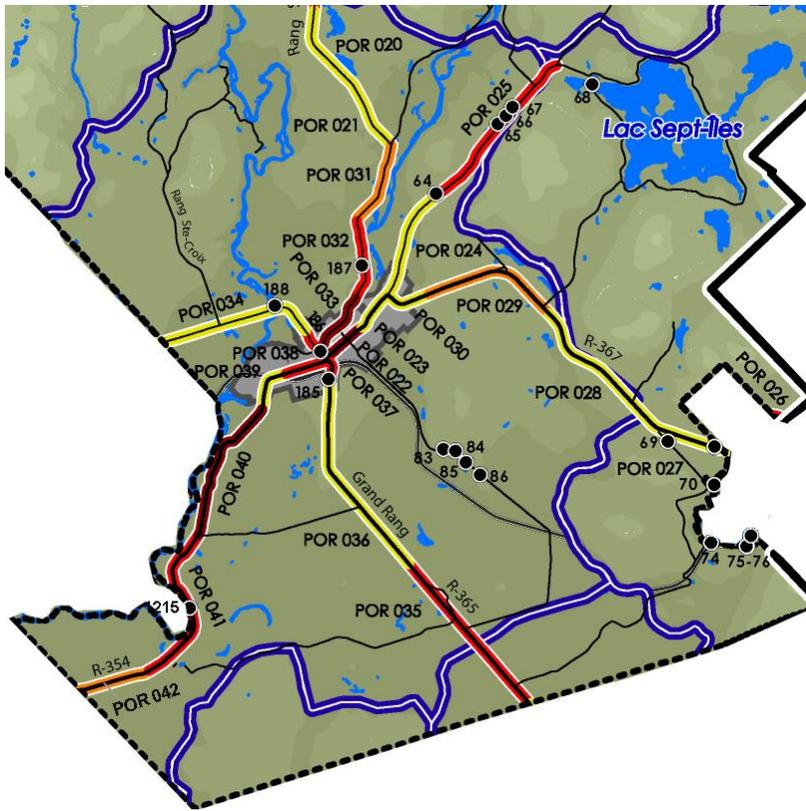
- Structurant régional (rivières Sainte-Anne et Jacques-Cartier)
- Structurant régional (superficies)

Éléments structurant le paysage humanisé, par famille paysagère (local)

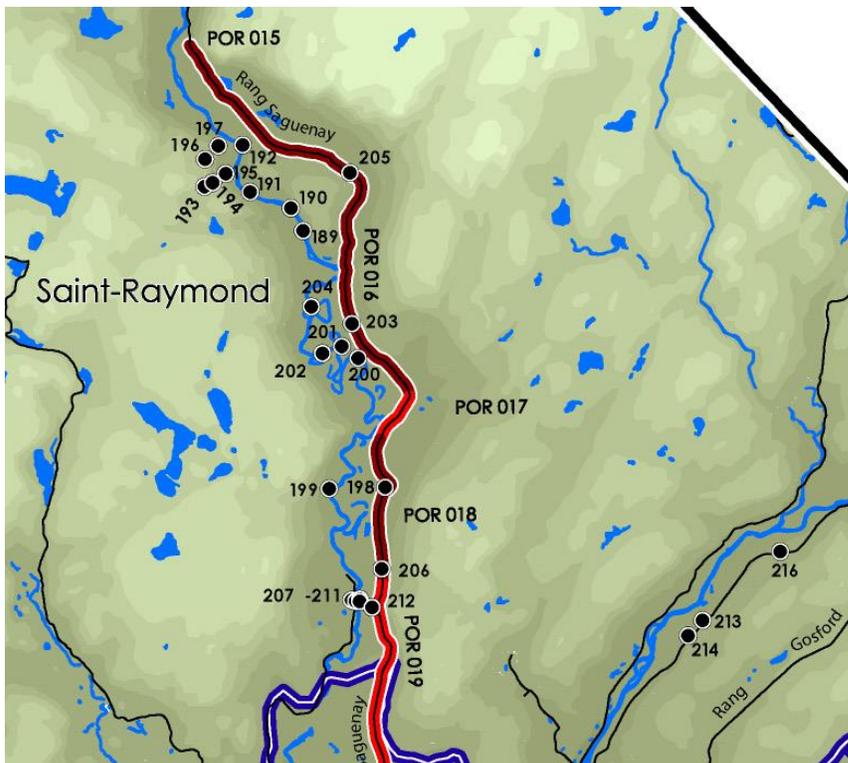
- Structurant local (collines)
- Structurant local (rivières, crêtes rocheuses)
- Structurant local (superficie)



Extrait de la carte 1 : secteur nord de Saint-Raymond / vallée du Bras-du-Nord



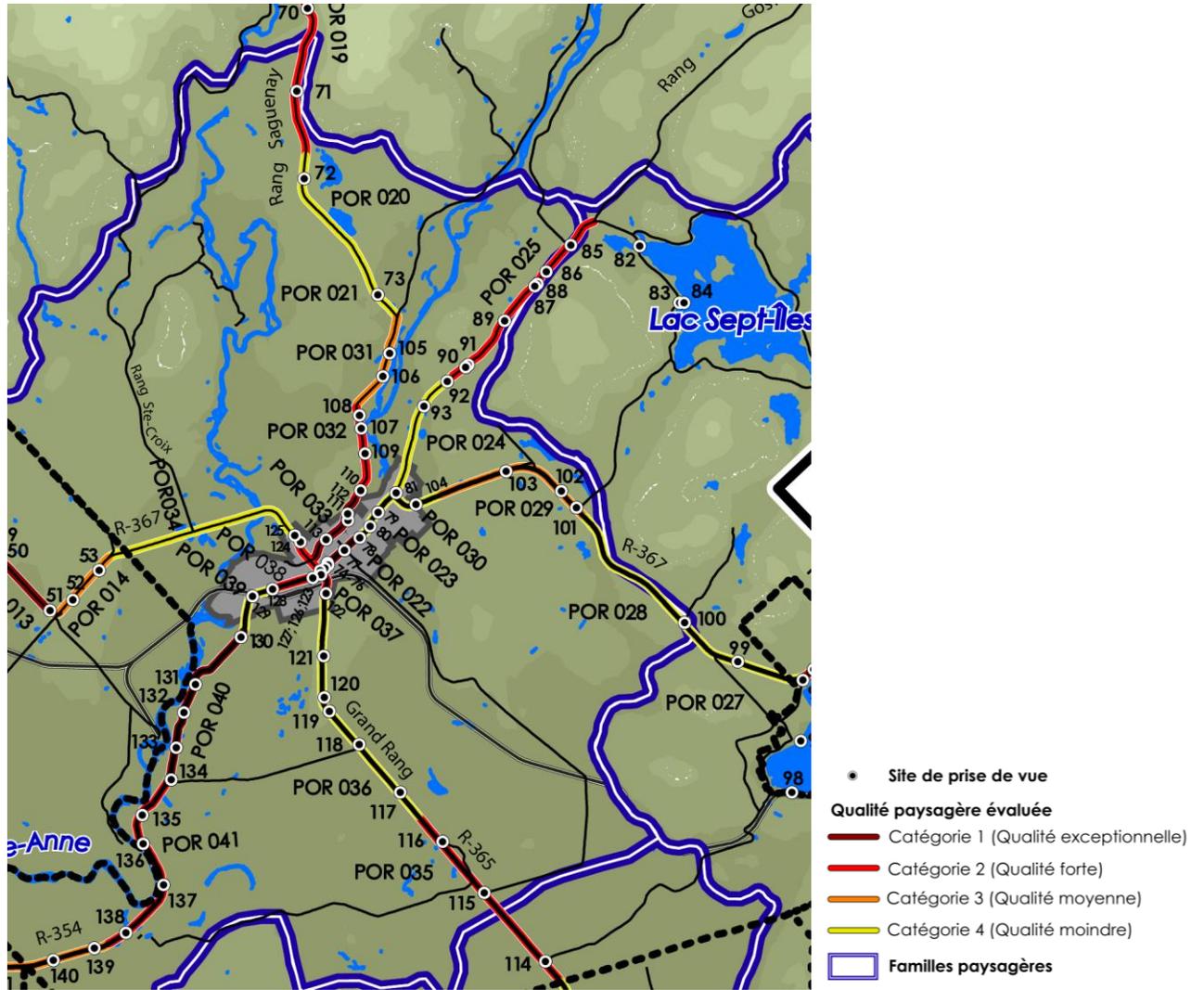
Extrait de la carte 2 : secteur sud de Saint-Raymond.



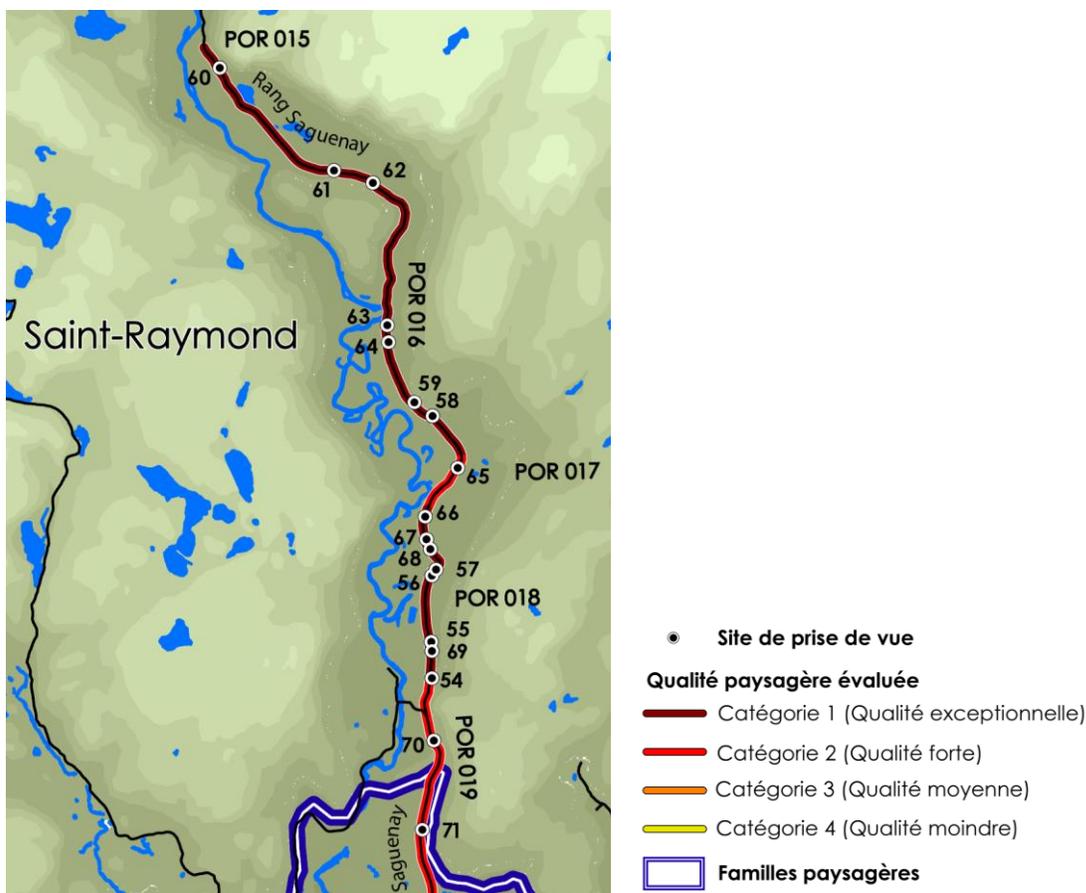
Extrait de la carte 2 : secteur nord de Saint-Raymond / vallée du Bras-du-Nord

Numéros des sites de prises de photos (carte C en pochette) :

54-93; 94-96; 99-138



Carte 3a. Extrait de la carte index photographique avec représentation de la qualité des paysages (carte C en pochette). Secteur sud de Saint-Raymond.



Carte 3b. Extrait de la carte index photographique avec représentation de la qualité des paysages (carte C en pochette). Secteur nord de Saint-Raymond / vallée du Bras-du-Nord.

Éléments majeurs du paysage naturel

- Les versants boisés du piémont du bouclier canadien.
- La vallée Bras-du-Nord.
- Les rivières Sainte-Anne, Portneuf et Bras-du-Nord.
- Le cap Rond, mont Laura-Plamondon.

L'occupation du territoire

- Les usages variés du territoire : commercial, industriel, résidentiel, villégiature, agricole et forestier. Ceux-ci cohabitent plus ou moins bien selon les endroits. Ils contribuent toutefois à la variété du paysage humanisé.
- La diminution de l'importance de l'agriculture dans le paysage; apparition de friches et abandon de bâtiments.
- La forme étoilée particulière du périmètre urbain et le centre-ville revitalisé.
- Les approches de la ville peu cohérentes (par exemple dans les secteurs anciennement agricoles où les périmètres urbains se sont étendus).

- Le développement de la 2^e couronne (ceinture de territoire autour du centre urbain) à surveiller pour éviter les incohérences.
- La sur-occupation des rives du lac Sept-Îles.

L'histoire et le patrimoine

- Le cœur institutionnel bien préservé et le centre-ville dynamique : mettent en valeur l'histoire locale.
- Le patrimoine industriel : charbonnières, scierie Dion et quartier ouvrier.
- Le patrimoine agricole du rang Saguenay.
- Les secteurs de villégiature anciens de Chute-Panet.

Attraits/incohérences et contrastes.

- **Points remarquables :**
 - La forte présence de la rivière Saint-Anne et du relief de collines aux alentours du centre-ville.
 - Le rang Saguenay et la vallée Bras-du-Nord.
 - Les corridors panoramiques : Parc régional linéaire Portneuf-Jacques-Cartier / route 367.
 - Le cœur institutionnel bien préservé et restauré dans l'environnement bâti du centre-ville revitalisé.
 - La présence encore importante de l'agriculture.
- **Repères visuels :**
 - Le cap Rond et le mont Laura-Plamondon.
 - L'église de Saint-Raymond.
- **Faiblesse :**
 - Les entrées sud et nord : incohérence du bâti engendré par un développement constant.
 - L'affichage anarchique le long de la côte Joyeuse.
 - La fermeture lente de la vue sur le village en arrivant par la côte Joyeuse.
 - Le peu d'accès publics au lac Sept-Îles.
 - Le développement accéléré de la 2^e couronne (secteur sud, sur la route 365).
 - Au centre-ville : les rues Saint-Pierre et Saint-Hubert dont le patrimoine bâti ouvrier est en mauvais état.

Paysages d'intérêt⁴¹

- La vue du centre-ville et de l'arrière-plan montagneux à partir de la côte Joyeuse.
- La vue du centre-ville et de l'arrière-plan montagneux à partir du mont Laura-Plamondon.
- La vue vers le centre-ville et l'arrière-plan à partir de l'estacade sur la rivière Sainte-Anne.
- Les paysages ruraux du rang Saguenay (plus particulièrement la portion nord).
- La vue de la vallée du rang Saguenay à partir des montagnes environnantes.
- La vue de la chute Delaney et à partir du haut de la chute.

⁴¹ Éléments identifiés par les comités locaux des municipalités de la MRC de Portneuf.

Paysages identitaires⁴²

- L'espace public en face de l'église qui constitue un repère naturel et qui est ceinturé de bâtiments ou d'infrastructures hautement symboliques pour Saint-Raymond : église, ancien couvent, pont de fer, bâtiments du centre-ville. De plus, ces bâtiments ont une valeur patrimoniale importante quant à leurs caractéristiques architecturales.
- La route de Chute-Panet à la hauteur de l'ancien hameau où se trouvent entre autres les anciennes résidences de prestige des dirigeants de la compagnie forestière Saint-Raymond Paper.
- La chapelle protestante Saint-Bartholomew sur le Grand Rang (route 365).
- La Fromagerie Alexis de Portneuf.
- Le potentiel offert par les différents emplacements des anciens fours à charbon encore existants sur le territoire.

Évaluation des paysages :

Les paysages naturels et humanisés de Saint-Raymond sont sans contredit variés et dynamiques. Ils comportent des éléments de forte qualité, mais aussi des éléments plutôt négatifs. Un contrôle du développement pour protéger les paysages est requis. Il convient d'allier le développement et la préservation des acquis paysagers.

- *Intérêt paysager : FORT.*
- *Pression de développement : FORTE mais inégale sur le territoire.*
- *Risques de perte de patrimoine paysager : FORTS dans les secteurs au patrimoine paysager exceptionnel (centre-ville; vallée du Bras-du-Nord; Chute-Panet; lac Sept-Îles); MOYENS dans les autres secteurs habités; FAIBLES dans les zones forestières non habités.*

Recommandations générales et orientations spécifiques (Ruralys 2012, MRC de Portneuf 2006)

- Mettre en valeur les charbonnières.
- Préserver la vue sur la scierie Dion et sur le centre-ville à partir de la côte-Joyeuse.
- Établir un plan paysage pour la vallée du Bras-du-Nord (contrôle du développement du bâti, préservation des superficies en culture, contrôle serré des plantations de résineux, mise en valeur de l'occupation humaine des lieux).
- Intervenir pour la restauration ou la préservation de secteurs bâtis d'intérêt : Chute-Panet, quartier ouvrier du centre-ville, rang Saguenay.
- Valoriser le patrimoine agricole.
- Aménager le secteur commercial de la côte Joyeuse pour réduire l'impact des aires de stationnement et de l'affichage.
- Indiquer les accès publics à la rivière Sainte-Anne; en aménager d'autres.
- Aménager de nouveaux belvédères.
- Poursuivre la réalisation des objectifs et du plan d'action rédigé par le comité local (2006).
- Conserver une vue sur la scierie Dion, un élément phare de l'économie locale.

En images :

⁴² Éléments identifiés par les comités locaux des municipalités de la MRC de Portneuf.



Le rang Saguenay permet de découvrir un relief typique du bouclier canadien, celui d'une vallée encaissée parcourue par une rivière (plateau du bouclier canadien, rang Saguenay, direction nord, photo 120914_057, indice de qualité : 1).



Le centre-ville a été revitalisé et présente un bâti restauré (terrasses de la Sainte-Anne, rue Saint-Joseph, direction ouest, photo 120917_006, indice de qualité : 1).



Paysage agricole du rang Notre-Dame, à la jonction des terrasses de la Sainte-Anne et des collines des lacs Sept-Îles et Sergent (terrasses de la Sainte-Anne, direction nord, photo 120917_039, indice de qualité : 2).



Fermeture lente de la vue sur le noyau villageois du haut de la côte Joyeuse (terrasses de la Sainte-Anne, côte Joyeuse (route 365), direction ouest, photo 120919_027, indice de qualité : 2).

17. Fiche-synthèse paysage

**MUNICIPALITÉ DE
SAINT-THURIBE**

Ensembles paysagers :

Basses terres portneuvoises (environ 55 % du territoire)

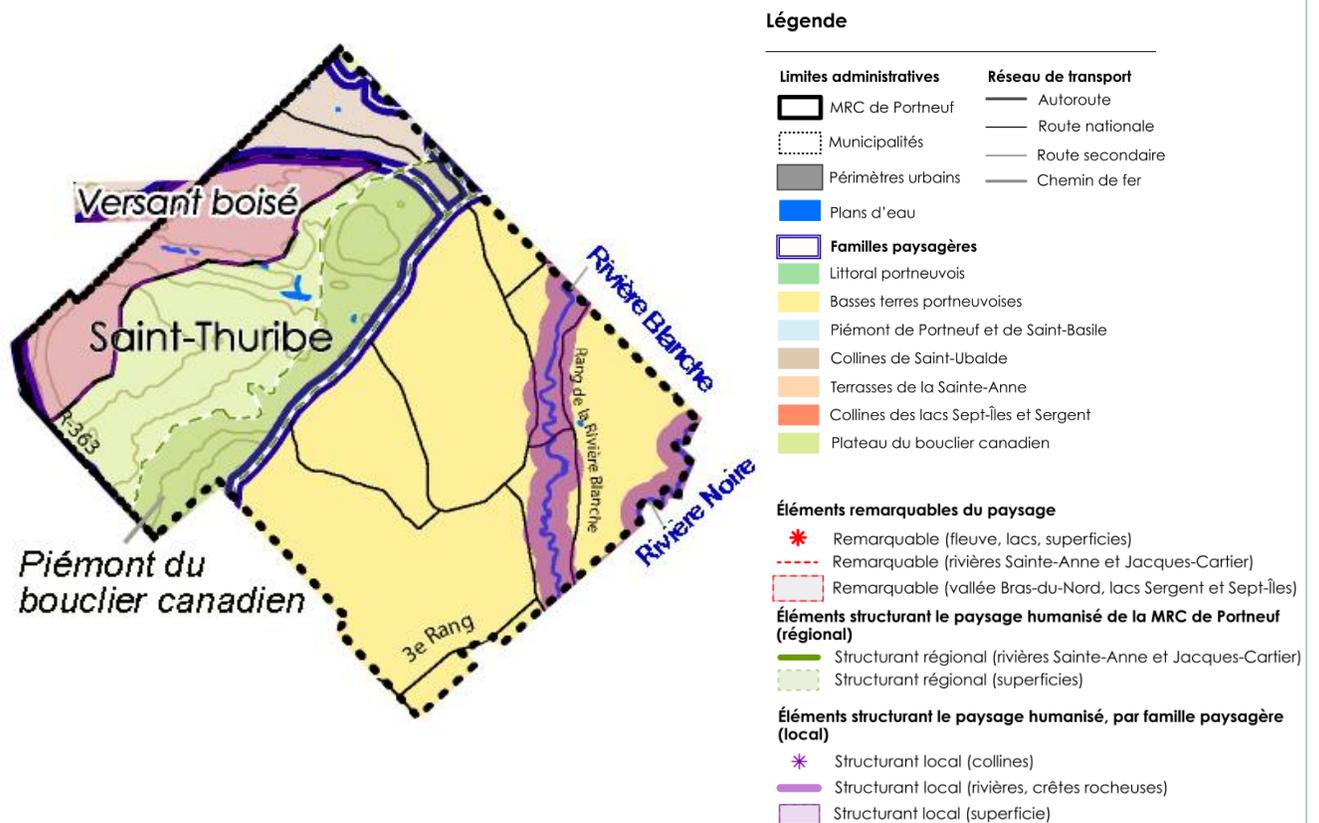
Collines de Saint-Ubalde (environ 5 % du territoire)

Plateau du bouclier canadien (environ 40% du territoire)

Numéros des percées visuelles d'intérêt (MRC de Portneuf, 2003)⁴³ :

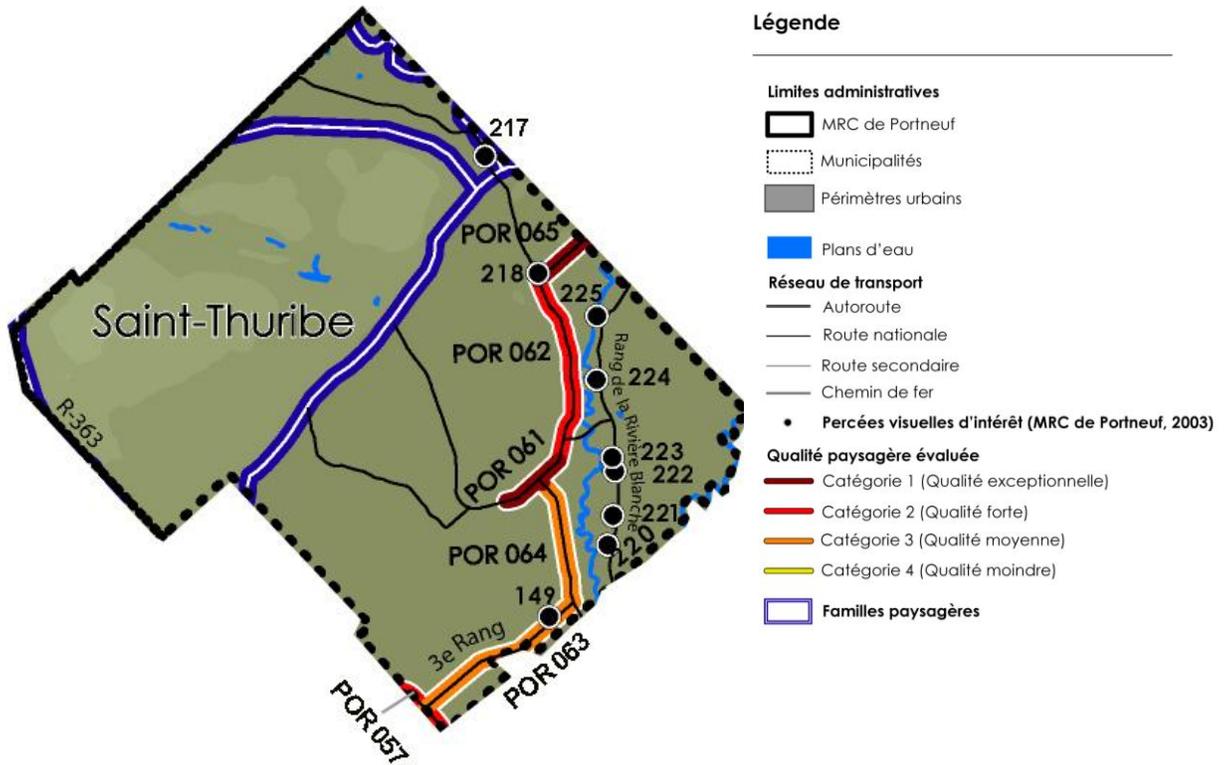
149; 217-218; 220-225

Cartographie : caractérisation et évaluation de la qualité des paysages (Ruralys, 2012) et percées visuelles d'intérêt (MRC de Portneuf, 2003)



Carte 1. Caractérisation des paysages de la municipalité de Saint-Thuribe et éléments structurants et remarquables du paysage. Extrait de la carte A en pochette.

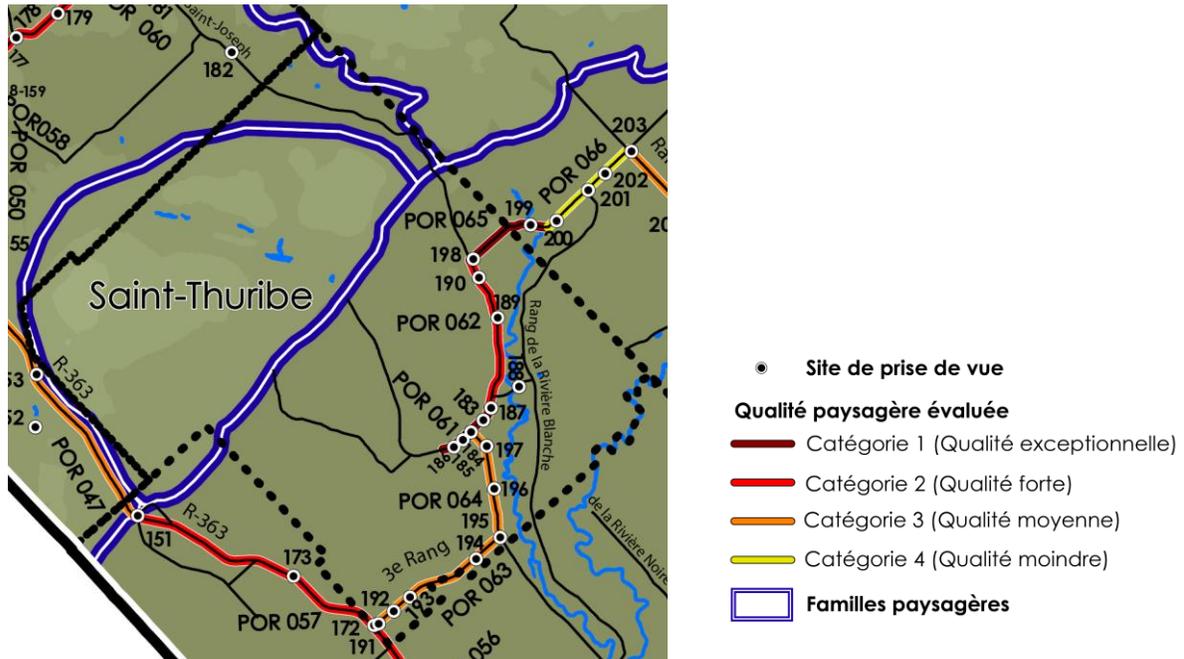
⁴³ Ces numéros uniques correspondent à un code d'identification des percées disponible à l'annexe 1.



Carte 2. Évaluation de la qualité des paysages de la municipalité de Saint-Thuribe et localisation de percées visuelles d'intérêt (évaluation de la qualité des paysages visibles le long d'un échantillon de routes). Extrait de la carte B en pochette.

Numéros des sites de prises de photos (carte C en pochette) :

183-198



Carte 3. Extrait de la carte index photographique avec représentation de la qualité des paysages (carte C en pochette).

Éléments majeurs du paysage naturel

- La rivière Blanche.
- Le versant boisé du Piémont de Portneuf et Saint-Basile (au nord).

L'occupation du territoire

- Municipalité rurale dominée par l'agriculture. La portion nord du territoire, comprenant le piémont de Portneuf et Saint-Basile, est boisée.
- L'habitat dispersé sur les rangs, ou linéaire dans le village.

L'histoire et le patrimoine

- L'ensemble religieux constitue le cœur du village, dont le patrimoine bâti témoigne de son histoire.
- Le bon état du bâti le long des rangs permet de comprendre l'évolution du paysage.
- La présence d'une ferme dans le village témoigne de l'importance de l'agriculture.

Attraits/incohérences et contrastes.

- **Points remarquables :**
 - Le ravinement de la plaine des basses terres par les rivières et ruisseaux, qui ont creusé l'argile.
 - Le village adossé à une petite colline boisée composée d'éraiblières.
 - Le fort caractère villageois et agricole, perceptible dès l'arrivée par l'entrée sud.

- La proximité de l'agriculture avec l'habitat villageois.
- Le bâti villageois peu dégradé et bien entretenu.
- Le fort caractère agricole, permettant de voir de rang en rang.
- **Repères visuels :**
 - L'église de Saint-Thuribe, juchée sur un petit promontoire.
 - Les flèches des clochers de l'église de Saint-Casimir.
- **Faiblesse :**
 - Plusieurs bâtiments agricoles ou résidentiels le long des rangs sont abandonnés.
 - La modernisation de l'agriculture entraîne un renouvellement du bâti qui provoque l'abandon de granges traditionnelles ou de petits patrimoines.
 - Le revêtement extérieur et l'ajout d'une annexe à l'ancienne école ou couvent a dénaturé le bâtiment.

Paysages d'intérêt

- La vue du village à l'entrée sud par la rue de l'Église.
- La rue Principale et son bâti bien préservé.
- L'entrée est dans le village.
- La vue sur la plaine ravinée à partir des rangs Saint-Joseph et de la Rivière-Blanche.

Paysages identitaires

- Le site de l'église.

Évaluation des paysages :

Les paysages naturels et humanisés de Saint-Thuribe font partie des paysages les plus stables de la MRC. Ils ont subi peu de transformations majeures. L'agriculture garde le paysage ouvert, alors que le couvert forestier est limité au nord au versant boisé (piémont) séparant les basses terres du plateau du bouclier. Toutefois, la déprise agricole pourrait menacer cette stabilité en provoquant la fermeture des paysages ouverts.

- *Intérêt paysager : FORT*
- *Pression de développement : FAIBLE*
- *Risques de perte de patrimoine paysager : FAIBLES pour le moment, mais il est mieux de contrôler le développement résidentiel en fonction de la préservation de ce patrimoine.*

Recommandations générales et orientations spécifiques

- Maintenir la qualité du patrimoine bâti villageois en sensibilisant les résidents à la préservation de ce patrimoine.
- Contrôler l'ajout de nouvelles résidences afin qu'elles respectent l'alignement général du bâti et les styles architecturaux locaux.
- Mettre en valeur le caractère agricole du village.

En images :



Le village de Saint-Thuribe présente un bâti bien préservé. Une ferme dans le village (en arrière-plan) montre la proximité de l'agriculture (basses terres portneuvoises, rue Principale, direction est, photo 120920_125, indice de qualité : 1).



À la sortie est du village, les basses terres sont ravinées par la rivière Blanche (basses terres portneuvoises, rang Saint-Joseph, direction nord-est, photo 120920_131, indice de qualité : 2).



La rivière Blanche (route Nadeau) (basses terres portneuvoises, route Nadeau, direction nord, photo 120920_135).



Entrée sud du village, à partir de la zone agricole (basses terres portneuvoises, rue de l'Église, direction nord, 120921_021, indice de qualité : 3).

18. Fiche-synthèse paysage

**MUNICIPALITÉ DE
SAINT-UBALDE**

Ensembles paysagers :

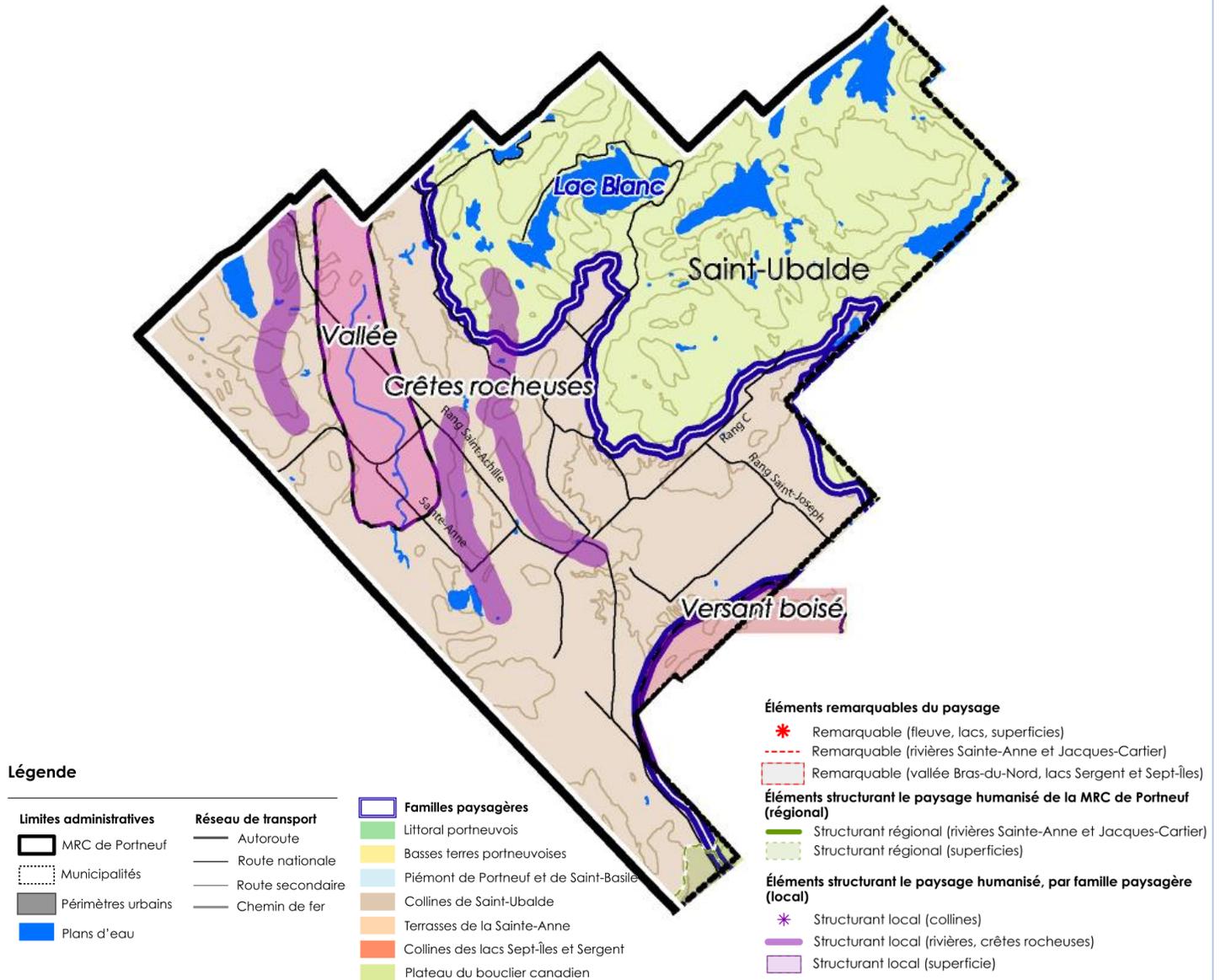
Collines de Saint-Ubalde (environ 50 % du territoire)

Plateau du bouclier canadien (environ 50 % du territoire)

Numéros des percées visuelles d'intérêt (MRC de Portneuf, 2003)⁴⁴ :

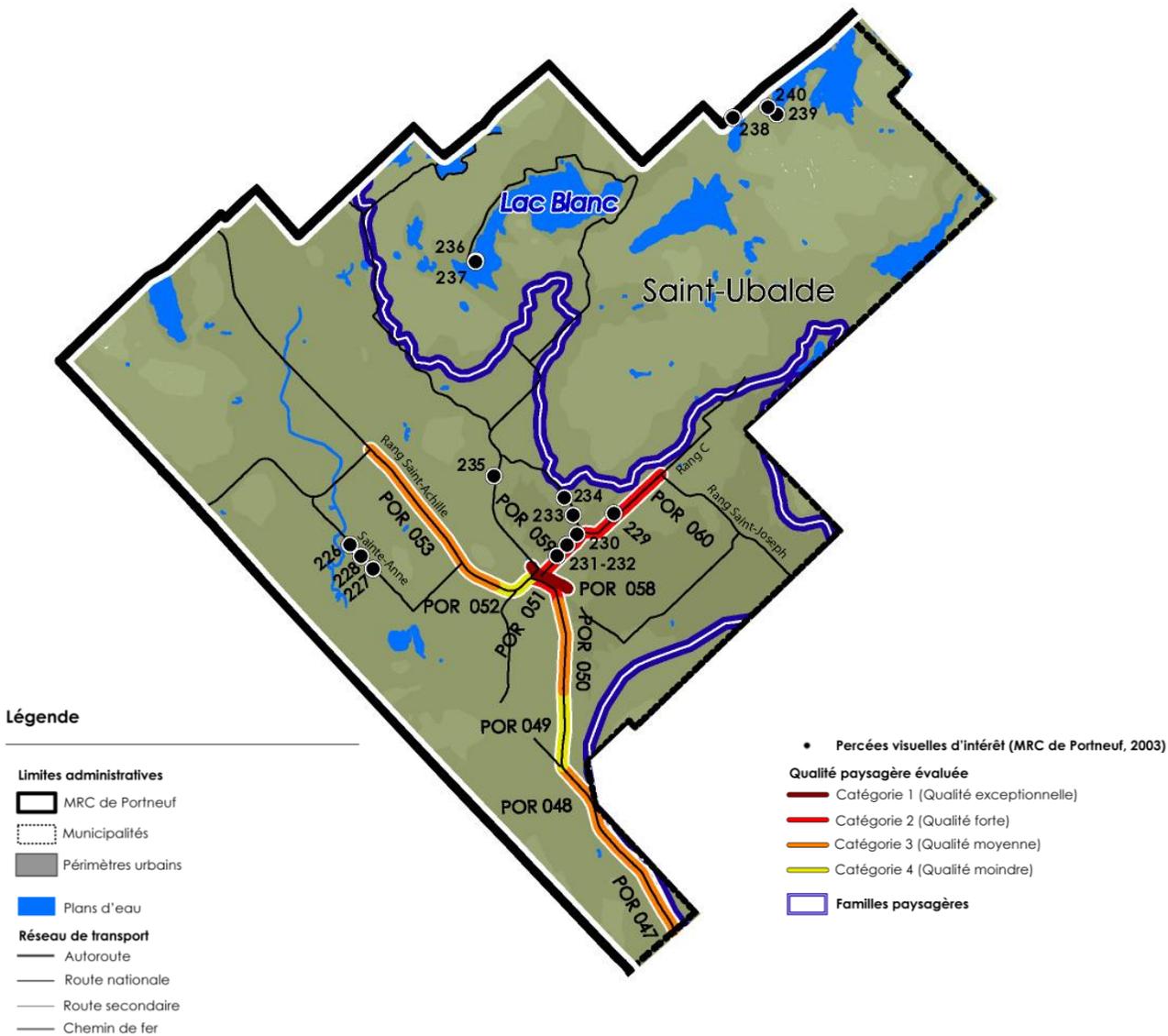
226-240

Cartographie : caractérisation et évaluation de la qualité des paysages (Ruralys, 2012) et percées visuelles d'intérêt (MRC de Portneuf, 2003)



Carte 1. Caractérisation des paysages de la municipalité de Saint-Ubalde et éléments structurants et remarquables du paysage. Extrait de la carte A en pochette.

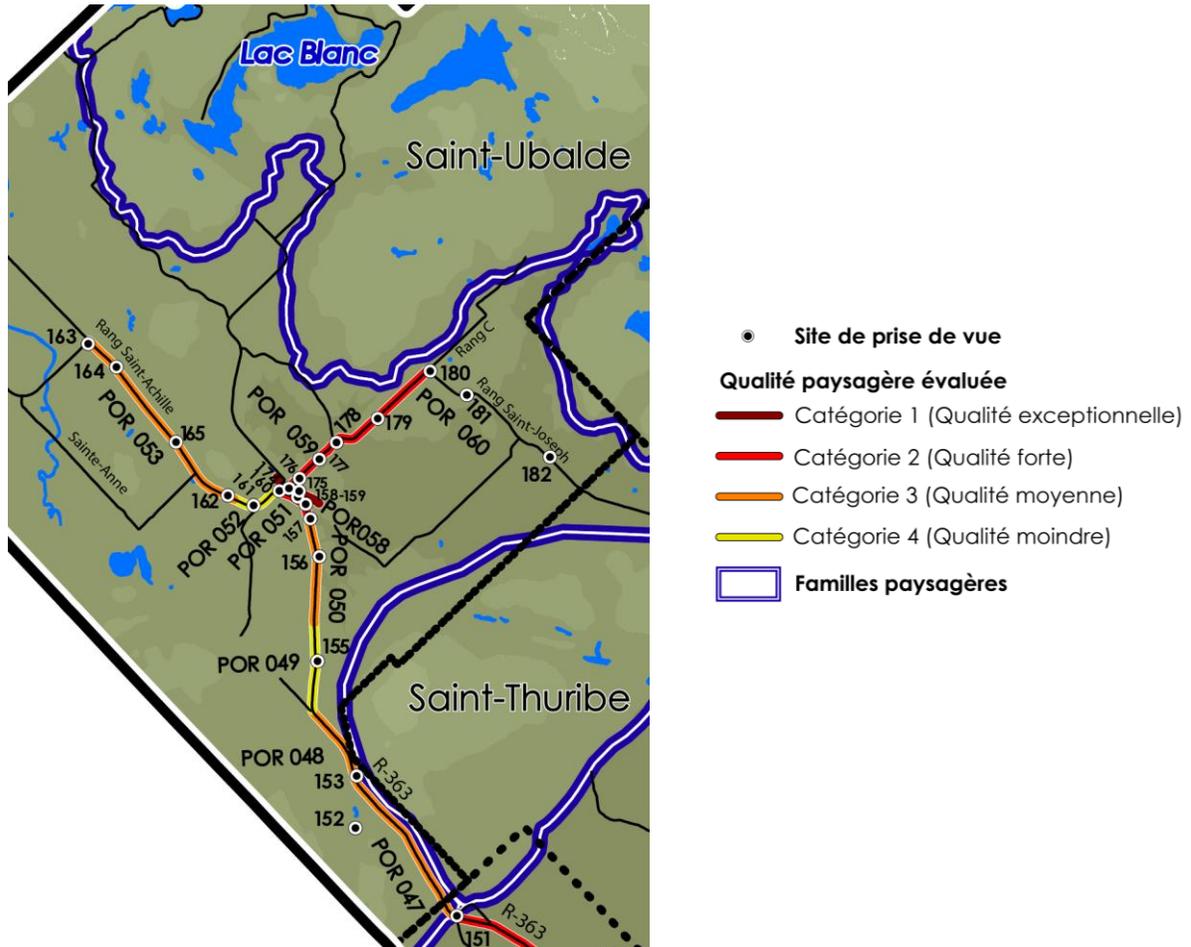
⁴⁴ Ces numéros uniques correspondent à un code d'identification des percées disponible à l'annexe 1.



Carte 2. Évaluation de la qualité des paysages de la municipalité de Saint-Ubalde et localisation de percées visuelles d'intérêt (évaluation de la qualité des paysages visibles le long d'un échantillon de routes). Extrait de la carte B en pochette.

Numéros des sites de prises de photos (carte C en pochette) :

151-165; 174-182



Carte 3. Extrait de la carte index photographique avec représentation de la qualité des paysages (carte C en pochette).

Éléments majeurs du paysage naturel

- Les collines émaillant le territoire agricole et leurs versants boisés.
- Les lacs Blanc et Émeraude.
- La rivière Blanche.

L'occupation du territoire

- Territoire agroforestier situé dans le bouclier canadien, Saint-Ubalde a comme principale activité économique l'acériculture et l'agriculture (culture industrielle de la pomme de terre). Le dynamisme de l'agriculture est d'ailleurs très évident. Les terres, subdivisées bien après celles du littoral, sont orientées sud-ouest/nord-est.
- En territoire forestier, la villégiature fait aussi la renommée de cette municipalité, en particulier autour des lacs Émeraude et Blanc.
- Le village, de forme groupée, est situé sur une butte et formé du noyau d'origine (rue Saint-Paul) et de la voie de contournement (boul. Chabot).

L'histoire et le patrimoine

- Le cœur institutionnel de grande valeur.
- La haute valeur patrimoniale de la rue Saint-Paul, le noyau d'origine. L'état de préservation des bâtiments est très bon.
- Les rangs agricoles permettent de bien comprendre le paysage rural agricole du haut pays, dont les rangs ont été tracés en fonction du relief; présence de nombreux ensembles bâtis agricoles préservés.

Attraits/incohérences et contrastes

- **Points remarquables :**
 - La localisation du village, groupé, sur une butte.
 - La qualité du patrimoine bâti de la rue Saint-Paul.
 - Le dynamisme de l'agriculture à travers le relief de collines du bouclier.
 - Le paysage naturel des lacs Blanc et Émeraude.
 - Les nombreux vallons et collines parcourus par le réseau routier.
 - L'enclave agricole du rang Saint-Joseph (« La Boucannière »).
 - Le panorama sur le village à partir du rang C.
- **Points de repères :**
 - L'église de Saint-Ubalde et le village.
- **Faiblesses :**
 - La couleur des bâtiments de Patates Dolbec.
 - L'entrée sud du village : regroupement d'affiche, terrain vague et vue sur arrière-cours d'une entreprise de transport.
 - L'entrepôt localisé de ferraille (au niveau des entrées de village).
 - Les lignes de transport d'énergie.

Paysages d'intérêt⁴⁵

- Les vues à partir des rangs Saint-Paul sud et Saint-Alphonse avec la présence des vallons.
- La vue à partir du rang C vers l'église et le village.
- La vue à partir de la côte Tardif et du rang Saint-Achille vers les terres cultivées.
- La vue particulière vers le village, qui est souvent utilisée pour les cartes postales, à partir du rang Saint-Paul, au sud du village, là où le terrain est surélevé (propriété de Mme Lisette Sauvageau).

⁴⁵ Éléments identifiés par les comités locaux des municipalités de la MRC de Portneuf.

Paysages identitaires⁴⁶

- L'emplacement de la première chapelle de Saint-Ubalde. Elle a été démolie il y a plusieurs années et peut-être des vestiges sont encore en place. Cet endroit se trouve maintenant sur un terrain privé (M. Desaliers).
- Le lac Blanc est un site qui attire les visiteurs à Saint-Ubalde. Il est reconnu par la municipalité et à l'extérieur de la région.

Évaluation des paysages

Les paysages naturels et humanisés de Saint-Ubalde allient une agriculture dynamique, qui forme le paysage de la partie ouest du territoire, et une villégiature en milieu forestier, autour des lacs. La localisation de ces deux activités de manière distincte sur le territoire permet une cohabitation harmonieuse. On observe un certain développement résidentiel (permanent ou secondaire) dans les deux secteurs, qui semblent bien intégrés pour l'instant.

- *Intérêt paysager : FORT (paysage agroforestier à l'agriculture dynamique).*
- *Pression de développement : FAIBLE à MOYENNE; FORTE autour des lacs.*
- *Risques de perte de patrimoine paysager : FAIBLES si le développement continue d'être bien contrôlé et intégré aux paysages.*

Recommandations générales et orientations spécifiques

- Proposer à Patates Dolbec un projet pilote d'intégration de leurs bâtiments dans le paysage local de Saint-Ubalde, en particulier en ce qui a trait à la couleur des bâtiments et à l'aménagement des espaces de stationnement et d'entreposage extérieurs. Ce projet visant à mieux intégrer le bâtiment à son environnement pourrait être initié par le milieu.
- La route 363 étant identifiée comme corridor routier panoramique, contrôler l'affichage à l'entrée sud du village et améliorer cette entrée/ aménager le boulevard Chabot qui contraste avec la qualité patrimoniale des bâtiments du secteur de l'église.
- Mettre en valeur le panorama sur le village à partir du rang C.

En images :

⁴⁶ Éléments identifiés par les comités locaux des municipalités de la MRC de Portneuf.



Sur la route 363, un paysage agricole ouvert à travers les collines du bouclier canadien (collines de Saint-Ubalde, route 363, direction nord-est, photo 120920_042, indice de qualité : 3).



Le patrimoine bâti de la rue Saint-Paul présente un paysage villageois d'intérêt (collines de Saint-Ubalde, direction sud, photo 120920_092, indice de qualité : 1).



Le rang C présente une des plus belles vues du village, alors que l'église fait face à la route. On remarque la présence de plantations qui contribueront à refermer ce paysage (collines de Saint-Ubalde, rang C, direction ouest-nord-ouest, photo 120920_113, indice de qualité : 2).



Le secteur « la Boucannière », une enclave agricole à l'est du village (collines de Saint-Ubalde, rang Saint-Joseph, direction sud-est, photo 120920_117).

ANNEXE 1

**Percées visuelles d'intérêt identifiées par la MRC de Portneuf
(2003) -
Clé de correspondance des numéros entre la carte B et le corpus**

ANNEXE 1

Percées visuelles d'intérêt identifiées par la MRC de Portneuf (2003) - Clé de correspondance des numéros entre la carte B et le corpus

N° unique (sur la carte)	Municipalité	Ensemble physiographique	Sous-ensemble physiographique	N° du site
1	Neuville	AA	AA1	021A
2	Neuville	AA	AA1	023
3	Neuville	AA	AA1	034C
4	Neuville	AA	AA1	026
5	Neuville	AA	AA1	001C
6	Neuville	AA	AA1	001B
7	Neuville	AA	AA1	002A
8	Neuville	AA	AA1	002B
9	Neuville	AA	AA1	035A
10	Neuville	AA	AA1	028
11	Neuville	AA	AA1	020A
12	Neuville	AA	AA1	020C
13	Neuville	AA	AA1	047B
14	Neuville	AA	AA1	018
15	Neuville	AA	AA1	046
16	Neuville	AA	AA2	038
17	Neuville	AA	AA2	045
18	Cap-Santé	AC	AC1	015B
19	Cap-Santé	AC	AC1	015A
20	Cap-Santé	AC	AC1	002A
21	Cap-Santé	AB	AB1	003
22	Cap-Santé	BD	BD1	011B
23	Deschambault-Grondines	AC	AC4	033F
24	Deschambault-Grondines	AC	AC4	031
25	Deschambault-Grondines	AC	AC4	032B
26	Deschambault-Grondines	AC	AC3	029
27	Deschambault-Grondines	AC	AC3	028C
28	Deschambault-Grondines	AC	AC4	042B
29	Deschambault-Grondines	AC	AC4	042D
30	Deschambault-Grondines	AC	AC4	038A
31	Deschambault-Grondines	AC	AC4	038B

N° unique (sur la carte)	Municipalité	Ensemble physiographique	Sous-ensemble physiographique	N° du site
32	Deschambault-Grondines	AC	AC4	038C
33	Deschambault-Grondines	AC	AC4	039
34	Deschambault-Grondines	AC	AC4	037
35	Deschambault-Grondines	AC	AC4	034F
36	Deschambault-Grondines	BD	BD4	035A
37	Deschambault-Grondines	BD	BD4	035B
38	Saint-Marc-des-Carières	BD	BD3	029
39	Deschambault-Grondines	AC	AC3	014
40	Deschambault-Grondines	AC	AC3	012
41	Deschambault-Grondines	AC	AC3	035A
42	Deschambault-Grondines	AC	AC3	035B
43	Deschambault-Grondines	AC	AC3	009C
44	Deschambault-Grondines	AC	AC3	009A
45	Deschambault-Grondines	AC	AC3	009B
46	Donnacona	BA	BA	006A
47	Donnacona	BA	BA	006B
48	Donnacona	AA	AA2	036
49	Donnacona	AA	AA3	033
50	Donnacona	AA	AA3	030B
51	Donnacona	AA	AA3	030A
52	Donnacona	AA	AA3	030C
53	Donnacona	AA	AA3	030D
54	Donnacona	AA	AA4	030E
55	Donnacona	AB	AB1	023
56	Cap-Santé	AB	AB1	012A
57	Cap-Santé	AB	AB1	010
58	Donnacona	AB	AB1	006
59	Cap-Santé	AB	AB2	017A
60	Cap-Santé	BC	BC1	004B
61	Cap-Santé	BC	BC1	004A
62	Pont-Rouge	BC	BC1	003A
63	Pont-Rouge	BC	BC1	001B
64	Saint-Raymond	DA	DA1	003
65	Saint-Raymond	DA	DA1	005A
66	Saint-Raymond	DA	DA1	005B
67	Saint-Raymond	DA	DA1	005C

N° unique (sur la carte)	Municipalité	Ensemble physiographique	Sous-ensemble physiographique	N° du site
68	Saint-Raymond	CB	CB2	027B
69	Saint-Raymond	CB	CB1	012B
70	Lac-Sergent	CB	CB1	013B
71	Saint-Raymond	CB	CB1	011A
72	Lac-Sergent	CB	CB1	017B
73	Lac-Sergent	CB	CB1	014A
74	Saint-Raymond	CB	CB1	001A
75	Saint-Raymond	CB	CB1	004B
76	Saint-Raymond	CB	CB1	004A
77	Lac-Sergent	CB	CB1	005A
78	Lac-Sergent	CB	CB1	006B
79	Lac-Sergent	CB	CB1	006A
80	Saint-Basile	CA	CA1	001F
81	Saint-Basile	CA	CA1	013
82	Saint-Basile	CA	CA1	011
83	Saint-Raymond	CA	CA2	021A
84	Saint-Raymond	CA	CA2	021B
85	Saint-Raymond	CA	CA2	021C
86	Saint-Raymond	CA	CA2	021D
87	Pont-Rouge	BB	BB1	013A
88	Pont-Rouge	BB	BB1	012
89	Pont-Rouge	BB	BB4	024
90	Pont-Rouge	BC	BC2	022A
91	Pont-Rouge	BB	BB4	021
92	Pont-Rouge	BB	BB4	002
93	Pont-Rouge	BB	BB4	001
94	Pont-Rouge	BB	BB2	009A
95	Portneuf (sud)	AC	AC2	023
96	Portneuf (sud)	AC	AC2	022C
97	Portneuf (sud)	AC	AC2	022D
98	Portneuf (sud)	AC	AC2	022B
99	Portneuf (sud)	AC	AC2	022A
100	Portneuf (sud)	AC	AC2	018G
101	Portneuf (sud)	AC	AC2	018A
102	Portneuf (sud)	BD	BD1	014B
103	Portneuf (sud)	BD	BD1	014A

N° unique (sur la carte)	Municipalité	Ensemble physiographique	Sous-ensemble physiographique	N° du site
104	Rivière-à-Pierre	EB	EB3	022B
105	Rivière-à-Pierre	EB	EB3	023C
106	Rivière-à-Pierre	EB	EB3	024
107	Rivière-à-Pierre	EB	EB2	014D
108	Saint-Léonard-de-Portneuf	EB	EB2	009D
109	Saint-Léonard-de-Portneuf	EB	EB2	009B
110	Rivière-à-Pierre	EB	EB3	018G
111	Rivière-à-Pierre	EB	EB3	017A
112	Rivière-à-Pierre	EB	EB3	018H
113	Rivière-à-Pierre	EB	EB3	018I
114	Saint-Alban	DC	DC1	035A
115	Saint-Alban	DC	DC1	032B
116	Saint-Alban	DC	DC1	039
117	Saint-Alban	DC	DC1	021
118	Saint-Alban	DC	DC1	023B
119	Saint-Alban	EB	EB1	007
120	Saint-Alban	DC	DC2	026B
121	Saint-Alban	DC	DC1	030A
122	Saint-Alban	DC	DC1	030B
123	Saint-Alban	DC	DC1	030C
124	Saint-Alban	EB	EB1	004A
125	Saint-Alban	EB	EB1	004B
126	Saint-Alban	EB	EB1	001B
127	Saint-Alban	EB	EB1	001A
128	Saint-Alban	EB	EB1	003A
129	Saint-Alban	EB	EB1	003B
130	Saint-Alban	EB	EB1	003C
131	Saint-Alban	EB	EB1	003D
132	Pont-Rouge	BC	BC2	022B
133	Pont-Rouge	BC	BC2	022C
134	Pont-Rouge	BC	BC2	023A
135	Pont-Rouge	BC	BC2	022D
136	Pont-Rouge	BC	BC2	023B
137	Pont-Rouge	BC	BC2	022E
138	Pont-Rouge	BC	BC2	023C
139	Pont-Rouge	BC	BC2	022F

N° unique (sur la carte)	Municipalité	Ensemble physiographique	Sous-ensemble physiographique	N° du site
140	Saint-Basile	BC	BC2	024A
141	Saint-Basile	BC	BC2	024B
142	Saint-Basile	BC	BC4	043B
143	Saint-Basile	BC	BC4	043A
144	Saint-Basile	BC	BC4	041C
145	Saint-Basile	BC	BC4	037A
146	Saint-Basile	BC	BC4	037B
147	Saint-Basile	BC	BC4	038C
148	Saint-Basile	BC	BC4	040C
149	Saint-Thuribe	DD	DD2	021D
150	Saint-Casimir	DD	DD1	011D
151	Saint-Casimir	DD	DD1	011C
152	Saint-Casimir	DD	DD1	002B
153	Saint-Casimir	DC	DC3	012A
154	Saint-Casimir	DC	DC3	012B
155	Saint-Casimir	DD	DD2	023C
156	Saint-Casimir	DD	DD1	005C
157	Saint-Casimir	DD	DD1	004A
158	Saint-Casimir	DD	DD1	003B
159	Saint-Casimir	DD	DD1	004C
160	Saint-Casimir	DD	DD1	009F
161	Saint-Casimir	DD	DD1	004A
162	Saint-Casimir	DD	DD1	004B
163	Sainte-Christine-d'Auvergne	DB	DB2	011A
164	Sainte-Christine-d'Auvergne	DB	DB1	006E
165	Saint-Léonard-de-Portneuf	DA	DA3	040A
166	Saint-Léonard-de-Portneuf	DA	DA3	039E
167	Saint-Léonard-de-Portneuf	DA	DA3	039D
168	Saint-Léonard-de-Portneuf	DA	DA3	039C
169	Saint-Léonard-de-Portneuf	DA	DA3	039B
170	Saint-Léonard-de-Portneuf	DA	DA3	038B
171	Sainte-Christine-d'Auvergne	DB	DB2	016C
172	Sainte-Christine-d'Auvergne	DB	DB2	013
173	Saint-Gilbert	BD	BD2	023A
174	Saint-Gilbert	BD	BD2	023B
175	Saint-Gilbert	BD	BD2	021A

N° unique (sur la carte)	Municipalité	Ensemble physiographique	Sous-ensemble physiographique	N° du site
176	Saint-Gilbert	BD	BD2	019B
177	Saint-Léonard-de-Portneuf	EA	EA3	024D
178	Saint-Léonard-de-Portneuf	EA	EA3	024C
179	Saint-Léonard-de-Portneuf	EA	EA3	023A
180	Saint-Léonard-de-Portneuf	EA	EA3	023B
181	Saint-Léonard-de-Portneuf	DA	DA3	034A
182	Saint-Léonard-de-Portneuf	EA	EA3	031
183	Saint-Léonard-de-Portneuf	EA	EA3	016C
184	Saint-Léonard-de-Portneuf	EA	EA3	016B
185	Saint-Raymond	DA	DA1	010
186	Saint-Raymond	DA	DA1	013B
187	Saint-Raymond	DA	DA1	015B
188	Saint-Raymond	DA	DA1	008A
189	Saint-Raymond	EA	EA2	010F
190	Saint-Raymond	EA	EA2	010E
191	Saint-Raymond	EA	EA2	010C
192	Saint-Raymond	EA	EA2	010A
193	Saint-Raymond	EA	EA2	011C
194	Saint-Raymond	EA	EA2	011C
195	Saint-Raymond	EA	EA2	011D
196	Saint-Raymond	EA	EA2	011B
197	Saint-Raymond	EA	EA2	011A
198	Saint-Raymond	EA	EA2	004D
199	Saint-Raymond	EA	EA2	014G1
200	Saint-Raymond	EA	EA2	013C
201	Saint-Raymond	EA	EA2	013B
202	Saint-Raymond	EA	EA2	013A
203	Saint-Raymond	EA	EA2	005B
204	Saint-Raymond	EA	EA2	012C
205	Saint-Raymond	EA	EA2	007A
206	Saint-Raymond	EA	EA2	004A
207	Saint-Raymond	DA	DA2	027A
208	Saint-Raymond	DA	DA2	027B
209	Saint-Raymond	DA	DA2	028A
210	Saint-Raymond	DA	DA2	027C
211	Saint-Raymond	DA	DA2	028B

N° unique (sur la carte)	Municipalité	Ensemble physiographique	Sous-ensemble physiographique	N° du site
212	Saint-Raymond	DA	DA2	027D
213	Saint-Raymond	EA	EA1	001D
214	Saint-Raymond	EA	EA1	001C
215	Saint-Raymond	DB	DB1	004B
216	Saint-Raymond	EA	EA1	002
217	Saint-Thuribe	EC	EC1	001A
218	Saint-Thuribe	DD	DD2	034B
219	Saint-Casimir	DC	DC2	003B
220	Saint-Thuribe	DC	DC2	003D
221	Saint-Thuribe	DC	DC2	004A
222	Saint-Thuribe	DC	DC2	004B
223	Saint-Thuribe	DC	DC2	004C
224	Saint-Thuribe	DC	DC2	006A
225	Saint-Thuribe	DC	DC2	007A
226	Saint-Ubalde	EC	EC3	015C
227	Saint-Ubalde	EC	EC3	015A
228	Saint-Ubalde	EC	EC3	015B
229	Saint-Ubalde	EC	EC1	005A
230	Saint-Ubalde	EC	EC2	008C
231	Saint-Ubalde	EC	EC2	008A
232	Saint-Ubalde	EC	EC2	008B
233	Saint-Ubalde	EC	EC1	005C
234	Saint-Ubalde	EC	EC1	005D
235	Saint-Ubalde	EC	EC2	007A
236	Saint-Ubalde	EC	EC1	026B
237	Saint-Ubalde	EC	EC1	026A
238	Saint-Ubalde	EC	EC1	027A
239	Saint-Ubalde	EC	EC1	027C
240	Saint-Ubalde	EC	EC1	027B

